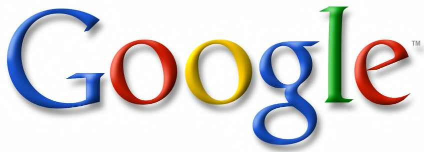




No 267
50^d

UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

HISTOIRE CRITIQUE

DE

GODEFROID LE BARBU

DUC DE LOTHARINGIE, MARQUIS DE TOSCANE

PAR

Eugène DUPRÉEL

DOCTEUR EN PHILOSOPHIE ET LETTRES



BRUXELLES

MISCH & THRON, EDITEURS

68, RUE ROYALE, 68

1904

HISTOIRE CRITIQUE

DE

GODEFROID LE BARBU

Les monographies de Godefroid le Barbu dont j'ai pris connaissance sont les suivantes :

Ernst, *Dissertation historique et critique sur la maison royale des comtes d'Ardenne* (Partie relative à Godefroid le Barbu). — Compte rendu des séances de la Commission royale d'histoire, 1858, 2e série, t. X, p. 304 sqq.

A. Wauters, article *Godefroid le Barbu* dans la Biographie nationale.

Jaerschkerski, *Godfried der Bärtige.* Erster Theil, 1033-1054. Göttinger Dissertation, 1867.

M. Wesemann, *Gottfried der Bärtige, seine Stellung zum fränkischen Kaiserhaus und zur römischen Curie.* Leipziger Dissertation, 1876.

Steindorff, article *Gottfried III der Bärtige,* dans Allgemeine Deutsche Biographie, t. IX.

R. Jung, *Herzog Gottfried der Bärtige unter Heinrich IV.* Marburg, 1884.

Le duc Godefroid, membre de la famille comtale d'Ardenne, dont l'histoire fait l'objet de ce mémoire, vécut depuis les premières années du XIe siècle (ou les dernières du Xe) jusqu'en 1069.

Le surnom de *Barbu* par lequel on s'accorde de nos jours à le distinguer (et qui d'ailleurs ne lui est pas exclusivement attribué) apparaît, pour la première fois, dans une charte de l'évêque de Liége Théoduin en faveur de Huy, datée de 1066 [1]. On le retrouve dans la chronique de Saint-Hubert [2] et dans celle d'Albéric de Trois-Fontaines [3] en même temps que l'épithète de *Magnus* et que le titre de duc de Bouillon. Enfin, on l'a appelé Godefroid le Hardi [4].

Ces épithètes, plus ou moins artificielles, sont inspirées

[1] Waitz, *Deutsche Verfassungsgeschichte*, t. VII, p. 425 : Laïci vero, dux Lotharingiae Godefridus Barbatus.

[2] Mon. Germ. Hist. (SS, VIII, 612). Dux quoque Godefridus cognomento Barbatus. On trouve aussi, dans *Nomina Benefactorum* (De Reiffenberg, *Monuments*, t. VIII, p. 56) : Godefridus Barbatus dedit nobis unam familiam in Silvestri curte.

[3] SS, XXIII, 797 : Moritur etiam dux Bullonii Godefridus Magnus qui dictus est Barbatus. Les *Annales Romani* (SS, V, 470) lui donnent aussi l'épithète de *Grand.*

[4] De Smet, *Corpus chronicorum Flandriae,* I, 559 (*Chronicon Sancti Bavonis* an. 1065) : Frederico... mortuo Godefridus, cognomento audax, ducatum integrum recipit.

aux chroniqueurs par le désir d'éviter les confusions. Il est vrai que l'usage de la dénomination Godefroid de Bouillon s'explique à un certain moment de sa vie, lorsque, en disgrâce et ne possédant plus que ses alleus, Godefroid ne put porter sans abus le titre de duc de Lotharingie. Lui-même semble avoir consacré ce nom, puisque l'on a des deniers de lui sur lesquels on voit d'un côté son buste et l'inscription *Godefridus*, et de l'autre, au milieu du champ, *Beat.*, et autour *Bulonus* [1]. Le château de Bouillon, important centre des possessions de la maison d'Ardenne, servit longtemps à la désigner : le chroniqueur Gislebert oppose toujours les ducs de Bouillon, c'est-à-dire tous les Godefroid, aux ducs de Louvain et aux ducs de Limbourg.

C'est, au contraire, pour le distinguer de son fils Godefroid le Bossu, que le surnom de *Barbatus* dut lui être attribué. Il semble bien, en effet, que ce surnom, comme celui de son fils, soit dû à une particularité de sa personne. Au reste, à l'époque où nous voyons Godefroid ainsi qualifié, son frère cadet Gothelon était mort et lui-même était au terme de sa carrière ; Godefroid ne doit donc pas tenir son surnom de *Barbatus* de sa qualité d'aîné, comme ce fut le cas pour d'autres personnages.

La maison d'Ardenne détint le duché de Basse Lotharingie d'une manière ininterrompue depuis Godefroid, fils de Godefroid de Verdun, qui fut duc de 1012 à 1023. Ce Godefroid, oncle du Barbu, eut pour successeur son frère Gothelon, qui était déjà marquis d'Anvers en 1008 [2]. En 1033, Gothelon hérita de la Haute Lotharingie à la suite des circonstances suivantes : à l'avènement de Conrad au trône d'Allemagne, Gothelon, Frédéric, duc de Haute Lotharingie et d'autres seigneurs formèrent une ligue avec le roi de France Robert pour faire échec au nouveau roi allemand. Mais Conrad réussit à amener la défection de

[1] R. Serrure, *Dictionnaire géographique de l'histoire monétaire belge*, p. 208. *Beat.* désigne Béatrice, seconde femme de Godefroid depuis 1044.

[2] D'après une charte de Henri II de cette année (M. G. H. *Diplomata*, t. III, n° 186).

Gothelon, probablement en lui promettant la succession de la Haute Lotharingie. Cette défection fut cause de la débandade de l'opposition. Gothelon, qui succéda peu de temps après au duc Frédéric, fut dès lors l'appui le plus fidèle et le plus puissant du monarque allemand.

On ne sait quelle était la femme de Gothelon, la mère de Godefroid. Les vieux auteurs comme Cosimo della Rena [1], parlent de Jonca, fille de Bérenger II, roi des Lombards, mais il semble bien qu'ils puisent tous à la même source plus que suspecte : les *stemmata* du faussaire Rosières.

Gothelon eut trois fils, Godefroid, Gothelon et Frédéric et trois filles, Oda [2] femme de Lambert II Baldéric, comte de Louvain, Raglende (Ragelindis) [3], femme d'Albert II de Namur, enfin Mathilde [4], femme de Henri I, comte palatin d'Aix-la-Chapelle, qui la tua en 1060.

Godefroid est l'aîné des fils. Sa vie, pleine des vicissitudes les plus variées, peut se diviser en trois périodes :

De sa naissance à 1044 : Godefroid du vivant de son père Gothelon. — De 1044 à 1056 : Godefroid aux prises avec Henri III. — De 1056 à 1069 : Godefroid sous Henri IV.

[1] *Serie de' Duchi e Marchesi di Toscana*, t. II, p. 2.

[2] *Genealogia ducum Brabantiae* (SS, XXV, 389).

[3] *Genealogia ex stirpe S. Arnulfi* (SS, XXV, 384) et *Fundatio ecclesie S. Albani* (SS, XV, 462).

[4] *Annales Weissenburgenses*, an. 1058 (SS, III, 70-79). La mort de Mathilde est relatée à la date de 1060 par Berthold (SS, V, 271) ; Lambert donne 1061. Outre les *Annal. Weissenburg.*, *Ann. Laubiensium continuatio*, 1058 (SS, IV, 20), *Monum. Epternac.* (SS, XXIII, 26).

PREMIÈRE PARTIE

GODEFROID DU VIVANT DE SON PÈRE

I

LES DÉBUTS DE GODEFROID. — CE QU'ON EN SAIT

La date de la naissance de Godefroid est inconnue. Il n'y a rien à conclure pour son âge du terme *juvenis* qu'emploie pour le désigner, en 1044, le chroniqueur Lambert [1]. Godefroid était alors dans sa pleine maturité, marié et père.

Sa première apparition est bien antérieure : elle date de 1026 [2], C'est dans une charte de l'évêque Raimbert de Verdun pour le monastère de Saint-Vanne : *advocati etiam loci nostri et comitis Virdunice civitatis Godefridi nomen hic adnotavimus in testimonium.*

Godefroid est donc, dès 1026, avoué de Saint-Vanne et comte de Verdun. De qui était-il le successeur dans ces fonctions [3] ?

Lors de l'élection de Conrad II, en été 1025, élection à

[1] *Annales*, a. 1044 (SS, V, 153) : nobilissime indolis juvenis.

[2] Hermann Bloch. *Die älteren Urkunden des Klosters S. Vanne zu Verdun*, n° XXXII. (*Jahrbuch der Gesellschaft für Lothringische Geschichte*, 1898, p. 433).

[3] Le comitatus de Verdun était aux mains des évêques depuis Otton III qui avait donné à l'évêque Heimon « liberam in perpetuum potestatem comitatum in usus Ecclesie tuendi comitemque eligendi » (confirmation par Frédéric I[er] en 1156 d'un diplôme d'Otton III. Dumont, *Corp. diplom.*, I, 80).

laquelle le duc Gothelon avait essayé de s'opposer, l'évêque de Verdun Raimbert, avec l'agrément du roi, nomma comte de Verdun Louis de Chiny. Il faut admettre que ce fut en remplacement de Gothelon, déchu de cette dignité. Celui-ci avait dû succéder dans ce fief épiscopal à son frère Frédéric qui s'etait fait moine avant 1020 [1].

Louis de se résigner, Gothelon attaqua Louis de Chiny à Verdun même, et le fit tuer [2].

Clouët [3] place cette attaque de Gothelon en 1027 ou en 1028, après sa réconciliation avec Conrad. Celui-ci aurait abandonné le comte de Chiny à la vengeance du duc. Mais Clouët ne connait pas le document de 1026. Il est peu vraisemblable, en outre, que Gothelon ait attendu deux ou trois ans pour exercer ses représailles, et que Conrad les ait tolérées. Il convient donc de placer, comme le propose l'éditeur des chartes de Saint-Vanne [4], le meurtre du comte de Chiny en 1025 même, et le 28 septembre, d'après le nécrologe de Saint-Vanne où on lit : *IIII Kal. octobris Ludovicus ex comite monachus.*

Cela étant donné, je pense qu'on peut sans trop s'avancer présenter d'une manière nouvelle les conséquences du meurtre de Louis de Chiny, et trouver le moyen de mettre en lumière l'avènement de Godefroid le Barbu à la vie politique : un arrangement dut être conclu entre l'évêque, maître du comitatus, et Gothelon vainqueur, mais compromis par un acte de violence trop éclatant : on fit comte de Verdun et avoué de Saint-Vanne le jeune Godefroid.

[1] M. Parisot (*De prima domo quae superioris Lotharingiae ducatum ... tenuit*, p. 65), croit qu'en 1025 c'est Hermann, frère de Frédéric et de Gothelon, qui était comte de Verdun, et que Gothelon ne le fut jamais. Mais rien n'autorise cette hypothèse, comme l'a montré M. Vanderkindere (*Formation territoriale des principautés belges*, II, p. 371 sq).

[2] Laurent, *Gesta episcoporum Virdunensium*. c. 2, SS, X, 492 ; ce fait est confirmé par deux chartes que publie H. Bloch (*loc. cit.*), n[os] XXXVI et XXXVII, émanant de la veuve du comte Louis de Chiny.

[3] *Histoire de Verdun*, t. II, p. 26.

[4] H. Bloch, ouvrage cité, p. 442.

Les débuts politiques du Barbu remonteraient donc, dans cette hypothèse, à l'année 1025, vers le commencement d'octobre [1].

La seconde charte qui mentionne Godefroid comte de Verdun est du 6 septembre 1032 [2]. *Duce Frederico, comite Golfrido; actum publice Virduni.*

Telles sont les premières apparitions de Godefroid.

II

GODEFROID COLLABORATEUR DE GOTHELON

C'est un fait avéré que Godefroid a porté le titre de duc du vivant de son père. Le chroniqueur Hermann à l'année 1044 et à l'occasion de la mort de Gothelon [3], dit que Godefroid était déjà duc: *jam dudum dux*. Les *Annales Altahenses* [4] affirment la même chose, d'accord en cela avec plusieurs diplômes. Depuis quand était-il duc?

Une charte de l'évêque Reginhard de Liége du 3 novembre 1034 [5] porte : *Nobiles viri quorum consilio et cooperatione res tandem acta est, Gozelo dux et filius ejus Godefridus.* Godefroid n'est donc pas encore duc à cette date.

Jaerschkerski [6] place l'avènement de Godefroid à la dignité ducale entre 1035 et 1036. D'après lui, une charte

[1] Sloet (*Oorkondenboek der Graafschappen Gelre en Zutfen*, p. 151, n° 153) signale une charte d'Utrecht qu'il date de 1026 : Coram presentia... ducis Godefridi ejusque fratris scilicet marchionis Gozelonis. Selon Sloet, c'est de Godefroid le Barbu, qu'il s'agit. Il faut placer ce document entre 1008 et 1023, date de la mort de Godefroid, oncle du Barbu. C'est de lui qu'il est question dans cette charte et de son frère Gothelon, père du Barbu, marquis d'Anvers déjà en 1008. Comme on le verra plus loin, le jeune Gothelon, frère du Barbu, n'a jamais été marquis d'Anvers.

[2] Charte en faveur d'Amel, *Gallia Christiana*, t. XIII, p. 557.

[3] SS, V, 124.

[4] SS, XX, 799, voir le texte plus loin, p. 11, n. 2.

[5] Miraeus, *Op. Dipl.*, III, p. 301. — *Gall. Christ.*, III, Instr, 166.

[6] *Gottfried der Bärtige*, p. 13.

de 1035 [1] montre que Gothelon détenait encore les deux duchés : *ducatum Lotharingensis regni duce Gozilone tenente*, et une charte du 12 novembre 1036 [2] annonce la récente investiture de Godefroid : *presente Godefrido duce*. Cette version est insoutenable, car, d'une part, le passage cité de la charte de 1035 se rapporte à une charte antérieure [3] et, d'autre part, la charte de 1036 est un faux du XIIIe siècle, comme l'a montré Bresslau [4]. Le même auteur part de là pour démontrer que Godefroid ne pouvait pas encore être duc lors de la guerre de Bar, en 1037. En effet, la charte de 1036 écartée, ce n'est qu'aux environs de 1040 que Godefroid est formellement désigné comme duc dans un document authentique. Un diplôme de Henri III du 5 juin 1040 [5] porte : *Interventu ergo primatum nostrorum,... ducum autem Gothelonis et Godefridi.*

Les chroniqueurs, fait remarquer Bresslau, ne donnent guère à Godefroid le titre de duc avant 1038.—[Wipo, c. 35 : *Gozelo dux Lotharingorum et filius suus Godefridus.* — Hugo Flavin., l. II, c. 29 (SS, VIII, 401) à l'occasion de la bataille de Bar : *Godefridus, Gozelonis ducis filius.* — Laurent de Liége, c. 2 (SS, X, 491) : *dux Gozelo et Godefridus filius ejus.*—J'ajoute l'annaliste Saxon an. 1037 (SS, VI, 681); *Gozelonis ducis filiique ejus Godefridi*, et les *Annales Magdeburgenses* (SS, XVI, 171) : *a Gozilone duce et filio ejus*]. En 1037, il est vrai, les *Annales Hildesheimenses* portent : *ab hisdem ducibus*, en parlant du père et du fils, mais on ne saurait, dit Bresslau, faire état de cette vague

[1] Beyer, *Urkundenbuch zur Geschichte der mittelrheinischen Territorien*, I, p. 358. Échange fait entre Nanthère, abbé de Saint-Martin de Metz et Poppon, abbé de Stavelot.

[2] Donation d'Adalbéron de Luxembourg à l'église de Trèves. Beyer, MRUB, t. I. p. 360.

[3] Roland et Halkin, *Recueil des chartes de l'abbaye de Stavelot-Malmédy*, t. I, n° 99, p. 209.

[4] *Jahrbücher des deutschen Reichs unter Konrad II*, t. II, p. 269.

[5] Henri III restitue aux chanoines de Nivelles des biens jadis enlevés. Donné à Stavelot. Steindorff, *Jahrbücher des deutschen Reichs unter Heinrich III*, t. II, p. 524.

expression d'un chroniqueur qui, deux lignes plus haut, s'exprime tout autrement : *marcam Gozelonis ducis ejusque filii Godefridi.* Enfin, il y a une charte de 1038, 2 septembre [1], où Gothelon intervient seul, alors que les lieux dont il s'agit sont dans la région qui fut allouée à Godefroid, ainsi qu'il sera montré plus loin.

La conclusion de Bresslau est que Godefroid n'a pu être duc avant 1038. Il a été investi soit par Conrad, soit par Henri III. Le plus probable, selon cet auteur, est que Conrad a investi Godefroid à son retour d'Italie, c'est-à-dire à la fin de 1038, peut-être en reconnaissance de ses services dans la guerre contre Eudes de Champagne.

Il n'est pas absolument certain que le roi ait fait solennellement la remise d'un des deux duchés, (disons tout de suite qu'il s'agit de la Haute Lotharingie), à Godefroid, du vivant de son père. Cette hypothèse puise sa plus grande vraisemblance dans le texte des *Annales Altahenses majores* de l'année 1044 [2] : *Duos enim ducatus totidemque filios habuerat* (*sc. Gozelo*), *quorum alteri Godefrido ducatum unum, dum viveret ipse, tradi permiserat, alterum usque ad finem vitae sibi retinuit.*

Ce démembrement de l'autorité de Gothelon semble assez singulier, mais il n'est pas impossible que le désir de fixer définitivement la Haute Lotharingie dans sa famille lui ait fait consentir à l'investiture de son fils. D'autre part, le souverain a pu se décider à cette élévation du fils de son vassal avec l'arrière pensée de disposer en faveur d'un autre de la Basse Lotharingie et de morceler ainsi la dangereuse puissance des ducs Lotharingiens.

A mon avis, si elle a eu lieu, cette investiture n'a pu être que la consécration et l'extension d'un état de choses préalable. Godefroid, dès son apparition dans les sources, se présente comme un collaborateur de Gothelon. On parle rarement de l'un sans l'autre.

[1] Beyer, I, 365. Charte de l'archevêque de Trèves Poppon, en faveur de l'abbaye de Saint-Mathieu.

[2] SS, XX, 799.

Les textes des chroniqueurs cités plus haut montrent cette collaboration à propos de la guerre de Bar, en 1037; mais une donnée de Laurent de Liége nous permet de préciser davantage l'action de Godefroid du vivant de Gothelon. Ce chroniqueur nous apprend que Godefroid a détenu la Haute Lotharingie avec le duc, son père, et cela dès la mort du précédent duc [1].

Son activité se trouve ainsi spécialement cantonnée dès 1033 dans la Haute Lotharingie, mais non pas exclusivement : la charte de 1034, citée plus haut, nous montre son intervention à Liége; en 1040 et en 1041 encore, nous voyons Godefroid intervenir dans des affaires relatives à la Basse Lotharingie [2] (Nivelles et pays de Liége); et, réciproquement, Gothelon n'a pas renoncé à toute immixtion dans les affaires de Haute Lotharingie, ainsi que le prouvent la charte de Trèves de 1038 et une charte de la comtesse Adelaïde [3], veuve de Louis de Chiny, charte qu'il faut dater de 1039 à 1040, comme je le montrerai plus loin.

Si Godefroid a toujours détenu une partie de l'autorité ducale en Haute Lotharingie, son investiture devient un fait historique de moindre importance, puisqu'elle ne changea pas l'état de choses et l'on s'explique mieux le silence des chroniqueurs sur ce point.

Quant à l'hypothèse de Bresslau qui place l'investiture au retour de Conrad d'Italie, à la fin de 1038, je la crois inadmissible. Le chroniqueur Jean de Bayon [4] résumant un inventaire des biens de l'abbaye de Moyenmoutier, auquel a fait procéder l'abbé Lambert, en 1039, s'exprime ainsi : *In villa supra dicta* (*sc. Bercheim*) *partes quatuor vineae ad tres carradas quas reddidit dux Gozelo eximius,*

[1] *Laurentii gesta Episcoporum Virdunensium* (SS, X, 492): pro sublato sibi (sc. Godefrido) Mosellano ducatu, quem cum patre duce tenuerat loco patroni, post obitum Theoderici (Friderici) ducis Barensis.

[2] Diplôme de 1040, cité plus haut, 2 diplômes de 1041, l'un pour Nivelles, l'autre en faveur d'une nièce de Henri III. Voir plus loin, p. 14.

[3] H. Bloch, ouvrage cité n° XXXVII, p. 443.

[4] Dans Belhomme, *Historia Mediani in Monte Vosago monasterii*, pars III, p. 243.

querelis fratrum Mediani loci pulsatus anno MXXXIX ad altare sanctae Mariae, ut nemo inde praesumat auferre. Ce texte est évidemment le résumé d'une charte, et c'est par là qu'il a une valeur bien supérieure au reste de la chronique de Jean de Bayon. Cette charte est de Gothelon et de l'an 1039. Il se peut qu'elle émane de Gothelon à titre privé, mais il est très possible aussi qu'il l'ait promulguée à titre de duc.

Deux autres documents sont plus probants encore. Ils se rapportent tous deux au même fait : le duc Gothelon a réglé les droits des avoués de l'évêché de Verdun, en présence de l'évêque Richard, de concert avec Godefroid. Ces deux documents sont : 1° une charte de Godefroid lui-même, faite à Verdun, en 1069, réglant les droits des avoués et rappelant une autre assemblée ayant le même objet, présidée par Gothelon, aidé de Godefroid, en présence de l'évêque Richard [1]; 2° une confirmation du règlement des droits des avoués formulés à cette assemblée, émanant du pape Nicolas II [2].

Or, Richard n'est devenu évêque qu'en 1039, et Conrad est mort le 4 juin de cette année. L'hypothèse d'après laquelle l'investiture émanerait de Conrad a donc très peu de probabilité.

Conrad ne semble pas avoir redouté l'agrandissement de ses vassaux Lotharingiens : c'est lui qui a donné la Haute Lotharingie à Gothelon. Toute la politique de Henri III, au contraire, accuse le souci de diviser définitivement le

[1] Calmet, *Histoire de Lorraine*, t. II, p. 46. Pour la date de 1069, voir la 3ᵉ partie du présent mémoire. On lit dans cette charte : Cogitavi... et requisita ab antiquis temporibus causa sicut vivente patre meo Goscelone, coram domno episcopo Richardo sicut a nobis acta, meque adstante et diffinita est... confirmare.

[2] Nicolas II confirme... le règlement des droits et devoirs des avoués de Verdun, 1051-1061 : ... et quia nobis significasti ipsos fratres super vexatione advocatorum meorum te sæpius convenisse, ... ideo sicut negasti, pro pace et quiete eorum, secundum quod a duce Gozelone in praesentia praedecessoris tui Richardi episcopi determinatum insinuasti, nos hic conscribere et confirmare dignum duximus.

grand duché de l'Ouest. L'idée d'installer Godefroid en Haute Lotharingie pour avoir un prétexte de l'écarter plus tard de la Basse Lotharingie devait donc lui sourire. Sa conduite ultérieure (1044) est la réalisation de ce plan : ayant satisfait avant 1044, date de la mort de Gothelon, l'ambition impatiente de Godefroid en le faisant duc de Haute Lotharingie, il s'empressa de donner la Basse Lotharingie à son frère.

C'est donc à Henri III qu'il faut attribuer l'investiture de Godefroid. Tous les textes décisifs qui attribuent à Godefroid le titre de duc peuvent être considérés comme n'étant pas antérieurs à 1039.

Il y a d'abord la charte de la comtesse Adelaïde, veuve de Louis de Chiny [1]. L'éditeur de cette charte prouve qu'elle ne peut être postérieure à 1040. Il la suppose non antérieure à 1038 en invoquant précisément l'hypothèse de Bresslau sur l'investiture de Godefroid comme duc à cette époque. Nous pouvons donc admettre qu'elle est de 1039 ou de 1040.

Un diplôme en faveur de Verdun du 16 juin 1040 donne à Godefroid le titre de duc : *Gotefridi ducis* [2].

Enfin, deux diplômes de l'année 1041 : l'un, en faveur d'une nièce de Henri III, Irmengarde, Maestricht, 15 février 1041 : *ob interventum ac petitionem amborum ducum Gozelonis filiique sui Gotefridi* [3], l'autre pour Nivelles, 3 juin 1041 : *ducum vero Gothelonis et Godefridi petitione* [4].

Le premier diplôme pour Nivelles étant daté du 5 juin 1040, c'est avant cette date qu'il convient de placer l'investiture supposée [5].

[1] H. Bloch, ouvrage cité, n° XXXVII, p. 443: per manus supradictorum ducum... Postea etiam ipsi duci Godefrido...

[2] Sackur, *Neues Archiv*, t. XV, p. 136.

[3] Lacomblet, I, n° 175, p. 109.

[4] Steindorff, *Henrich III*, t. II, p. 523.

[5] Cette hypothèse a déjà été proposée par Stenzel, en 1828 (*Geschichte Deutschlands unter den Fränkischen Kaisern*, t. II, p. 116), mais sans autre base que le diplôme du 5 juin 1040.

On lit dans les Gestes des évêques de Cambrai [1] que Gothelon, lors de l'avènement de Henri III, se rendit auprès de celui-ci et lui jura fidélité, malgré quelques velléités préalables de n'en rien faire. C'est peut-être lors de cette apparition de Gothelon à la cour que Godefroid reçut la Haute Lotharingie; mais il est beaucoup plus probable que c'est en 1040, avant le 5 juin, lors du voyage de Henri III en Lotharingie, et ce fut peut-être le principal motif du voyage du roi.

L'histoire des fonctions de Godefroid du vivant de son père se résume donc, selon moi, de la manière suivante : Godefroid est comte de Verdun et avoué de Saint-Vanne à la fin de 1025. En 1033, au moment où Gothelon devient duc de Haute Lotharingie, Godefroid assume une partie des fonctions ducales. Tel est l'état de choses en 1037, lors de la guerre de Bar. L'étendue des pouvoirs délégués dut s'accroître peu à peu. Vers le mois de mai de l'année 1040, Henri III, séjournant en Lotharingie, consacre l'établissement de la maison d'Ardenne en Haute Lotharingie par l'investiture de Godefroid à la tête de ce duché. Cette situation dure jusqu'en 1044, année de la mort de Gothelon.

III

FAITS CONCERNANT GODEFROID AVANT 1044

En dehors du point qui vient d'être examiné, tout ce qu'on sait de la vie de Godefroid le Barbu, du vivant de son père, rentre dans quelques questions indépendantes les unes des autres.

La question des rapports successoraux entre Gothelon et Godefroid, et le duc de Haute Lotharingie, Frédéric, mort en 1033.

La lutte contre Eudes de Champagne en 1037.

Le premier mariage de Godefroid.

[1] Livre III, c. 55 (SS, VII, 487) : ad quem (sc. Henricum) sepedictus pontifex iens, manibus se illius commisit pariterque dux Gothelo qui aliquantulum denegare disposuerat.

Godefroid semble avoir été associé à son père dans les affaires de la succession de Frédéric, duc de [illegible] Lotharingie.

A quel titre exactement [illegible] succédé à Frédéric à la tête de [illegible], cela n'apparaît pas clairement.

Frédéric avait laissé deux filles, Béatrice et Sophie, encore enfants en [illegible]. [illegible] est désigné comme leur tuteur par [illegible], chroniqueur du XVI[e] siècle. D'après Laurent de Liège, Godefroid lui-même est tuteur: *idem Godefridus* [illegible]

Comme c'est à propos de Bar que la tutelle de Gothelon nous est signalée, Parisot [4] émet l'hypothèse que Gothelon et Godefroid pourraient bien n'avoir eu d'autre charge que l'administration du comté de Bar. — Cette charge quelle qu'elle fût, qui l'assuma? Gothelon ou Godefroid? — L'assumèrent-ils tous les deux, comme le suppose Parisot en superposant les deux témoignages et en s'appuyant sur un autre passage de Laurent de Liège (p. 492): *pro sublato sibi Mosellano ducatu quem cum patre dux tenuerat loco patroni post obitum Theoderici ducis?*

Une conclusion positive à propos de cette question n'est pas de mise, étant donnés le vague des renseignements et leur peu de concordance, et surtout le peu de crédit des deux chroniqueurs qui en parlent. Le mieux serait peut-être de ne pas tenir compte de ces données tardives [5].

[1] *Chronicon sancti Michaelis*, c. 32 (SS, IV, 84): duabus puellulis.

[2] Dans Belhomme, ouvrage cité, p. 239: Gozilo qui erat tunc tutor earum.

[3] C. 2 (SS, X, 492).

[4] *De prima Domo*, etc., p. 17.

[5] Béatrice et Sophie ont été élevées: in aula regis, nam conjux imperatoris, avita earum, eas sibi adoptaverat in filias. *Chronic. Sancti Michaelis* (SS, IV, 84).

B. — *Guerre de Bar.*

En 1037, Eudes, comte de Champagne, qui avait été, en 1032, le compétiteur de Conrad au trône de Bourgogne laissé vacant par le roi Rodolphe, et qui en avait déjà appelé aux armes, mais sans succès, s'entendit avec les Italiens en guerre avec Conrad.

De nombreuses chroniques donnent sur la tentative du comte Eudes des renseignements plus ou moins contradictoires. Au dire de Raoul Glaber [1], il entra avec une grande armée dans le pays de Toul qu'il ravagea, puis il s'empara de Bar et y mit une garnison d'environ 500 hommes. Sur ces entrefaites, une députation d'Italiens lui offrit la couronne d'Italie, l'engageant à faire la conquête du « royaume d'Austrasie ». Mais Gothelon, que la tentative du comte Eudes menaçait directement, s'avança au-devant de lui avec de grandes forces. Eudes fut défait et tué non loin de Bar, dans une bataille meurtrière pour les deux partis.

D'après une autre version de ces évènements [2], Eudes n'aurait pas pris Bar. Ce serait pendant le siège de cette place qu'il aurait été surpris et tué.

L'important, à notre point de vue, c'est le rôle de Godefroid dans cette affaire. Très nombreuses sont les relations qui signalent la part qu'il a prise à ce brillant succès des armes lotharingiennes : *Juxta quam* (sc. Bar) *ab hisdem ducibus occupatus* (*Annal. Hildesheimenses*, SS, III, 101); *Ibique a Gozilone duce et filio ejus circumventus* (*Annal. Magdeburg.*, *loc. cit.*).

Il blessa lui-même le comte Waleran de Breteuil qui n'échappa à la mort qu'à la condition de se faire moine à Verdun [3].

Cette bataille eut lieu à la fin de 1037; d'après les *Annales*

[1] L. III, c. IX, édit. Prou, 87.

[2] *Vita Richardi* (SS, XI, 286); *Annal. Magdeburg.* (SS, XVI, 171); *Annalista Saxo* (SS. VI, 681), etc...

[3] *Hugon. Flavin. Chronic.*, Livre II (SS, VIII, 401).

Magdeburgenses [1], un mois environ avant Noël, donc vers le 25 novembre, et le 15, d'après d'autres sources [2].

C. — *Du premier mariage de Godefroid.*

A la mort de Gothelon, Godefroid était marié. Autant le second mariage de Godefroid attira l'attention universelle, autant le premier semble avoir été oublié par les chroniqueurs. La première femme du Barbu est restée énigmatique, et l'époque du mariage inconnu.

Nous savons seulement qu'elle s'appelait Doda et était de famille illustre. Nous devons ces renseignements à la *Vita B. Idae Boloniensis comitissae* [3] : *Pater ejus* (*sc. Idae*) ... *nomine Godefridus, mater ejus non minus egregia Doda vocabatur*... Dans une charte d'Ida de 1096 [4]. on lit : *Trado alodia mea subterscripta super altare sancti Amoris in pago Belesia ea videlicet conditione ut piae animae matris meae Udae et avi mei marchionis Godezonis, quorum somata ibidem locantur humana*, etc...

Un document que n'ont pas connu jusqu'ici les historiens de la maison d'Ardenne est encore plus explicite : c'est un diplôme de Henri III, en faveur de Sainte-Marie de Verdun [5], du 16 juin 1040. On y trouve le passage suivant : *alodium de Rasengis, cum familia, pratis, silvis et duobus molendinis, quod dedit eidem ecclesiae Guota per manus mariti sui Godefridi ducis*. Rasengis pourrait être Rexange, près de Lussange, dans le comté d'Ivois, près de Thionville [6].

On lit dans le Nécrologe de l'abbaye de Saint-Vanne [7] : *XV Kalend. Januarii. Domna Goda que dedit nobis eccle-*

1 SS, XVI, 171.

2 *Annales Laubienses*, an 1033 (SS, IV, 18).

3 *Acta Sanctorum*, 13 avril. Extrait dans Bouquet (XIV, 113).

4 Ide, comtesse de Boulogne, donne différents biens à l'abbaye de Munster-Bilsen, 1096. Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. VI, p. 113.

5 Sackur, *Neues Archiv*, t. XV, p. 136.

6 Kremer, *Genealogische Geschichte des alten ardennischen Geschlechtes*, p. 51, a rattaché Oda à la famille des comtes de Toul.

7 Duvivier, *Documents concernant le Hainaut*, p. 104.

siam de Felsica [1]. Il ne s'agit pas, à mon avis, de la femme de Godefroid, comme l'éditeur tend à le croire. Dans un diplôme confirmant les biens de Saint-Vanne [2], l'église de Velsique est indiquée comme provenant de Hermann, frère de Godefroid : *simili modo apud Feilsecum dedit* (*sc. Herimannus*) *ecclesiam ejusdem predii cum tribus mansis*, etc... Qu'il s'agisse de deux donations distinctes, ou que l'une des deux données soit inexacte, on peut, dans l'un et l'autre cas, présumer une certaine affinité entre Hermann et Goda, tous deux cités à propos de Velsique. Or, une sœur de Godefroid, nièce d'Hermann, s'appelle Oda. Je suis tenté de croire que c'est d'elle qu'il s'agit dans le Nécrologe de Saint-Vanne.

Les enfants de Godefroid et d'Oda sont au nombre de quatre : deux fils, l'un mort en bas âge, vers 1046-1047, ôtage à la cour de Henri III ; l'autre, Godefroid le Bossu, duc de Basse Lotharingie de 1069 à 1076 ; et deux filles, Ida [3], femme d'Eustache de Boulogne et mère de Godefroid de Bouillon, et Wiltrude [4], femme du comte Adalbert II de Calw [5].

[1] Velsique, près d'Audenarde.

[2] L'empereur Conrad II confirme les possessions de Saint-Vanne, Nimègue, 1031, 23 avril (H. Bloch, p. 435). Même donnée dans une charte de Léon IX, 1053, 2 janvier (même objet que la précédente). Le texte du diplôme de Conrad II ne permet pas de supposer qu'il y avait deux églises à Velsique.

[3] *Historia Hirsaugiensis Monasterii* (SS, XIV, 265).

[4] *Bernoldi chronicon*, an 1043 (SS, V, 457), Wiltrude eut un fils appelé Godefroid et une fille appelée Oda, noms des grands parents.

[5] On trouve dans les lettres de Benon (*Libelli de lite Imperatorum* et *Pontificum*, II, 378) un passage faisant allusion à un commandement dont Godefroid aurait été chargé contre les Hongrois : misit igitur (sc. Benedictus IX) coronam Romani Imperii Petro regi Ungarico. Sed ad Petrum expugnandum direxit imperator Henricus ducem Lotharingie Godefridum virum fidelem et bello strenuum et inter regni principes clarissimum. Qui primo conflictu Petrum bello captum imperatori presentavit... Ce récit est fabuleux, comme l'a prouvé Steindorff (*Heinrich III*, t. I, 477). Toutefois Godefroid pourrait bien avoir pris part aux luttes contre les Hongrois en 1042 ou en 1043, lorsque Henri III marcha contre l'usurpateur Ovo.

DEUXIÈME PARTIE

GODEFROID SOUS HENRI III

(1044-1056)

I

PREMIÈRE RÉVOLTE

Gothelon est mort en 1044 [1], le 19 avril probablement [2]. Il fut enterré à l'abbaye de Munsterbilsen [3]. Il avait, au dire d'Hermann de Reichenau, demandé au roi de reconnaître comme son successeur son fils Gothelon : *Gozilo, dux Lotharingorum moriens, Gozziloni filio, quamvis ignavo, ducatum suum a rege Heinrico promissum relinquere disposuit.*

Le chroniqueur continue : *sed alter filius ejus Gotefridus jamdudum dux cum ducatum fratri debitum contra fas a rege sibi obtinere nequivisset, jusjurandum fidemque postponens, rebellare pio regi praesumit.* Ce texte de Her-

[1] *Herimanni Aug. chron.* an 1044 (SS, V, 124).

[2] Nécrologe manuscrit de la cathédrale de Liége qui porte : XIII kal. maii commemoratio Goscelonis Ducis, qui dedit nobis Mosch. — Cité par Ernst (*Dissertation historique et critique sur la maison royale des comtes d'Ardenne.* Bulletin de la commission d'Histoire de Belgique, série II, 1858, vol. X, p. 307).

[3] Charte d'Ida, 1096, citée plus haut (Ernst. *Hist. du Limbourg*, t. VI, p. 113). C'est donc à tort que la *Chronique Liégeoise* (publiée par Bacha) dit : Goselo dux Lotaringiae obiit et sepelitur ad sanctum Hubertum juxta quem et Cunegundis comitissa filia sua sepulta est (p. 113). Ce Gothelon, père de Cunégonde, est le comte Gothelon de Bastogne (*Chronique de Saint-Hubert*, c. 58, SS, VIII, 597).

mann est un résumé des faits que les autres chroniqueurs nous font connaitre avec plus de détails [1].

D'abord, de quel duché est-il question dans ce texte? Plusieurs chroniqueurs, rapportant le même fait, ne désignent pas expressément les duchés : Lambert de Herzfeld [2]: *quia ducatum patris non potuit obtinere.* Les *Annales Altahenses* [3] : *Quorum alteri Godefrido ducatum unum, dum viveret ipse tradi permiserat, alterum usque ad finem vitae sibi retinuit, quem alteri filio Gozzeloni, defuncto patre rex dare voluit.*

Il faut savoir de quel duché Godefroid avait la gestion avant 1044, pour interpréter ces textes; en affirmant que c'était la Haute Lotharingie, nous avons anticipé sur les conclusions de la présente discussion.

Sigebert [4] désigne nommément les duchés : *Gothelo dux obiit, cujus filius Godefridus, dum ei ducatus Mosellanorum denegatur, altero ducatu repudiato, contra imperatorem rebellat.*

De nombreux historiens, parmi lesquels il convient de citer Ernst [5], voient dans ce dernier texte l'expression de la vérité. Mais Stenzel [6] a prouvé qu'il ne fallait pas suivre en ceci Sigebert. Sa démonstration est un tableau des faits postérieurs tels que les établissent les sources les plus sûres, principalement Hermann de Reichenau. Ces faits s'opposent formellement à la version d'après laquelle Godefroid aurait obtenu en 1044 la Basse Lotharingie. La

[1] Surtout les *Annales Altahenses majores* (SS, XX, 799, sqq). Hermann est le seul qui parle d'une demande de Gothelon en faveur de Gothelon le Jeune, attribuant ainsi au vieux duc l'initiative de l'abaissement de sa maison.

[2] *Annales* (SS, V, 153).

[3] SS, XX, 799.

[4] *Chronica*, an 1044 (SS, VI, 358).

[5] Ernst, *Dissertation sur la maison royale d'Ardenne*, p. 305, sqq. Cette erreur en entraine d'autres non moins graves, dans lesquelles verse aussi Wauters (article Godefroid dans la *Biographie Nationale*).

[6] *Geschichte Deutschlands*, t. II, Beilage I, p. 116-122. — D'anciens écrivains belges avaient déjà rétabli la vérité, notamment Butkens (*Trophées du Brabant*, I, p. 9 et 79), réfuté avec chaleur par Ernst.

suite de notre exposé tiendra donc lieu d'une dissertation en règle, faite à propos de ce point-ci. (Ajoutons que l'hypothèse de Ernst étant admise, il n'y a plus moyen de rendre compte sans contradiction des données relatives au rôle de Godefroid du vivant de son père.)

Nous verrons notamment qu'en 1046, Frédéric de Luxembourg obtint la Basse Lotharingie ; or, il succéda à Gothelon le Jeune [1]. Un document que n'invoque pas Stenzel prouve plus directement que les données des chroniques à propos des faits postérieurs, que c'est Gothelon qui eut la Basse Lotharingie. C'est une charte de l'évêque Wazon de Liége en faveur de l'église collégiale de Saint-Barthélemi [2], datée de 1046, qui porte : *Gozelone duce.*

Le texte de Laurent de Liége [3] : *Illis diebus contra imperatorem Heinricum secundum rebellaverat dux et marchio Godefridus, Gozelonis ducis filius, pro sublato sibi Mosellano ducatu* ne corrobore nullement la donnée de Sigebert, comme l'ont compris les partisans de cette donnée. Nous verrons qu'en effet le duché de Haute Lotharingie a été enlevé à Godefroid à cause des préparatifs menaçants qu'il faisait pour conquérir la Basse Lotharingie ; et c'est seulement après cette déchéance que Godefroid s'est mis en révolte ouverte. Il est très possible que l'erreur de Sigebert lui-même provienne de la confusion de ces deux faits.

Donc, le roi reconnaît comme duc de Basse Lotharingie le jeune Gothelon, en même temps qu'il confirme la dignité ducale de Godefroid en Haute Lotharingie. Godefroid refusa de consentir à ces dispositions [4].

Les *Annales Altahenses* donnent à entendre qu'un échange de vues eut lieu entre Godefroid et le roi. Ces négociations eurent lieu sans doute à Nimègue où le roi se

[1] Hermann de Reichenau, an 1046 (SS, V, 125).

[2] Martène et Durand, *Ampl. Collect.* (I, 413). Ernst se livre aux conjectures les plus bizarres à propos de cet obstacle à sa thèse.

[3] SS, X, 492.

[4] *Annales Altahenses*, an 1044, *loc. cit.* Frater vero consentire noluit. Ita discessum est ut nec rex illi primatum tradere, nec ille regi voluntarie cedere vellet.

trouve encore le 26 avril et le 2 mai, après y avoir passé les fêtes de Pâques (22 avril).

Tous les efforts de Godefroid échouèrent devant la fermeté du roi qui partit pour la Hongrie sans avoir rien accordé. Après sa victoire du Raab, remportée le 4 ou le 5 juillet, il revint à Mayence où l'on constate sa présence le 25 juillet; il était rappelé par les affaires de Lotharingie [1].

Godefroid, à la nouvelle des évènements de Hongrie, avait recommencé ses instances afin de faire revenir le roi sur sa décision au sujet des deux duchés [2]. Moyennant les deux Lotharingies, il promet son entière soumission et fidélité. Cela implique une menace au cas contraire. Le roi répond par un ultimatum : si Godefroid veut renoncer à son attitude séditieuse, les injures déjà faites lui seront pardonnées; sinon, le roi s'opposera de toutes ses forces à d'injustes prétentions [3].

Bien loin de se soumettre, Godefroid ourdit secrétement une conjuration avec le roi de France [4], Henri I. Celui-ci était l'ennemi de Henri III et le fut toujours dans la suite, malgré une entente, en 1048. Un fait récent avait ravivé l'hostilité du roi de France : Henri III avait épousé Agnès de Poitou, dont le beau-père Geoffroy d'Anjou était l'adversaire de la royauté française. Mais la vraie cause

[1] Les faits qui n'intéressent qu'indirectement la Lotharingie sont empruntés pour la plupart à Steindorff, *Heinrich III.*

[2] *Ann. Altah. maj.* an 1044 (SS, XX, 800) : His auditis (affaires de Hongrie) dux Godefridus per amicos et nuncios aures caesaris cepit compellere, ut sententiam suam super illum dignaretur mutare ; spondet quicquid imponeretur se libentissime acturum, passurum, si tantum retineret utrumque ducatum.

[3] *Ibid.*, His caesar respondit, si vellet ab iniquitate desistere et germano suo sine vi primatus consortium annuere, regiam majestatem nunquam memoraturam jam factae injuriae propter indulgentiam quam omnibus debitoribus fecerat in finibus Ungaricis; sin autem, ejus injusticiae se nolle consentire, sed quantum Domino juvante liceret, obviam ire.

[4] *Ibid.*, Ejusmodi rationis nuncium cum saepius audiret, sed ad hoc nullo modo perduci valeret, conjuravit cum rege Karolingorum adversus regem dominum suum. Sed et omnes terrae suae homines constrixit juramento ut sibi adessent, contra quoscumque illos inducere vellet.

de l'inimitié des deux monarques était la Lotharingie qu'Henri I revendiquait plus ou moins ouvertement. L'attitude du roi de France ne doit jamais être perdue de vue lorsqu'il s'agit d'actes d'insoumission commis par les seigneurs Lotharingiens.

Ce que fut cette entente entre le duc de Lotharingie et le roi de France, on l'ignore ; peut-être Godefroid offrait-il au roi la suzeraineté sur les deux Lotharingies, ou recevait-il cette offre du roi lui-même.

Il est probable, comme le fait remarquer Giesebrecht [1], qu'au roi de France et au duc de Lotharingie se joignirent des seigneurs bourguignons mécontents, notamment le comte Regnier de Bourgogne, parent de la reine Agnès, qui est en révolte ouverte à la fin de 1044.

La manière dont Godefroid se prépare à obtenir par la force le duché qu'il convoite est curieuse : il fait jurer, au dire des *Annales Altahenses* [2] à tous les hommes de ses terres de lui prêter leurs services pendant trois ans, dans toutes ses entreprises, contre qui que ce soit. Que ces hommes fussent tous les habitants devant le service militaire, ou seulement les vassaux nobles du duc, voilà une conjuration qui pouvait difficilement rester secrète.

Quand Godefroid est cité devant le roi, il se rend sans hésiter à cette citation, disent les *Annales d'Altaich, causa dissimulationis*. C'était bien inutile ; les préparatifs de Godefroid étaient connus du roi [3].

C'est très probablement à Aix, où le roi est signalé à la fin de septembre, que Godefroid comparut devant lui. C'était pour y être jugé. L'affaire est portée devant l'assemblée des grands ; Godefroid ne peut nier une faute évidente, il est condamné par ses pairs. Il sera privé de tous les biens et dignités qu'il tient du roi. Godefroid s'en

[1] *Geschichte der deutschen Kaiserzeit*, t. II, 392.

[2] Voir la note 4 de la p. 24.

[3] *Ann. Altah.*, — *Ibid.*, Haec vero comperto caesare rex illum ad se venire praecepit, quod ille causa dissimulationis indubitanter fecit.

revient, disent les *Annales Altahenses*, privé de l'un et de l'autre duché [1].

Dans le *quicquid de parte caesaris haberet beneficiorum* doit rentrer le comté de Verdun que Godefroid ne tenait du roi qu'indirectement, par l'intermédiaire de l'évêque de Verdun [2]. On lit dans Laurent de Liége [3] : *Hunc* (sc. *Godefridum*) *idem imperator inter multa alia comitatum hujus urbis* (sc. *Viridunensis*) *quam a praedecessoribus suis tenebat, jam in curia sua exheredaverat, ipsumque comitatum Richardo urbis episcopo manu dederat, ut alteri quem idoneum judicasset illum traderet. Pro quo ipsi pontifici idem dux extitisse infensus*. Et dans la *Chronique Liégeoise* [4] : *Erat hoc tempore Reychardus episcopus Verdunensis cui imperator comitatum Verdunensem contra Godefridum ducem dedit.*

Henri III a donc formellement chargé l'évêque de nommer un autre comte que Godefroid. Celui-ci dut en être réduit à ses alleus patrimoniaux. Il usa de la liberté qu'on lui avait laissée [5] en se mettant en révolte ouverte et en occupant de force le duché qu'on lui avait enlevé, opération qu'il avait préparée de longue main.

C'est sans doute à cause de cette action soudaine que le

[1] *Ann. Altah. Ibid.*, Cumque in conventu principum res eadem cepisset agitari et ipse manifestam rei veritatem non posset inficiari, exquisita sententia a contubernalibus ejus est judicatum, quicquid de parte caesaris haberet beneficiorum, jure esse cariturum. Itaque interdicto utroque ducatu domum rediit...

[2] Jaerschkerski, p. 18, Steindorff, *Heinrich III*, t. II, p. 217.

[3] *Gesta Episc. Vird.*, c. 2 (SS, X, 462).

[4] Publiée par Bacha, p. 114, circa 1047.

[5] Selon Jaerschkerski (suivant en cela Giesebrecht), p. 17, Godefroid aurait été condamné par la Cour à Aix, à une captivité à laquelle il se serait soustrait en abandonnant son fils comme ôtage. C'est une confusion avec ce qui arriva dans la suite. La cause de cette confusion réside sans doute dans le texte des *Annales Parchenses* (SS, XVI, 602), qui condense à la date 1044, des données de Sigebert relatives à plusieurs années : Gozelo dux obiit, cujus filius Godefridus, quia ei ducatus Mosellanorum denegatur, altero ducatu repudiato rebellat. Qui ab imperatore captus filium suum obsidem dedit, et ita relaxatur ; quo mortuo in custodia, iterato contra imperatorem rebellat.

roi ne nomma pas en Haute Lotharingie un nouveau duc, dont momentanément la dignité n'eût correspondu à aucun pouvoir.

Godefroid occupe les villes; il les fortifie et les munit de garnisons. Il attaque les places qui demeurent fidèles au roi et ravage les territoires qui en dépendent [1].

Ceci se passe dans les derniers mois de 1044. Comme nous l'avons vu, d'autres révoltés, comme le comte Regnier de Bourgogne, agissent parallèlement avec Godefroid. Mais il est très probable que dans cette première révolte, Baudouin de Flandre n'intervint pas, contrairement à ce que dit Ernst [2], du moins comme allié de Godefroid. Non seulement les sources les plus précises ne parlent d'aucune coopération de ce genre, mais nous verrons Henri III se concilier le comte par la remise d'une marche. Il est possible que le roi ne fût pas bien sûr de la neutralité de Baudouin.

Regnier de Bourgogne rencontra un adversaire énergique dans le comte Louis de Montbéliard, qui devint l'époux de Sophie, fille du duc de Haute Lotharingie, Frédéric. Ayant mis le siège devant Montbéliard, Regnier fut attaqué à l'improviste par le comte Louis, et mis en déroute [3].

S'il eut des alliés à l'extérieur, Godefroid rencontra aussi, et tout près de lui, des adversaires redoutables, tels que les évêques Richard de Verdun et Wazon de Liége, l'archevêque de Cologne Hermann, le comte palatin Otton.

[1] *Ann. Altah.* (suite). — Itaque interdicto utroque ducatu domum rediit, et fraudem quam pridem clam conflarat, tandem aperte contra regnum et regem exercuit, potestatem interdictam usurpando, colonias et municipia, quae dispositis praesidiis replevit, et exinde comprovinciales suos praesides et praesides regni fidos invasit, bona eorum caede, incendio et fuga vastavit.

[2] Dissertation, pp. 305, 306, d'après le passage suivant des *Brunwilarensis monasterii fundatorum actus* (SS, XIV, 137) : qui (sc. Henricus) cum regnare coepisset, exorta contra eum Godefridi ducis atque Baldwini comitis invidia, ad excitandum plurimis perniciosissimum mortalibus tumultum... — Ce passage confond les deux révoltes de Godefroid.

[3] Hermann de Reichenau, an 1044.

Nous avons vu plus haut Richard de Verdun libéré par Henri III de ses engagements envers Godefroid. On peut mettre Wazon au nombre des défenseurs de l'empire, dès 1044, par analogie avec sa conduite ultérieure et d'après les protestations de sa constante et militante fidélité au roi que fait son historiographe Anselme [1]. Quant au comte palatin Otton et son frère l'archevêque Hermann, il faut croire que leurs efforts contre Godefroid furent des plus efficaces [2]. Le 7 avril 1045, Otton fut créé duc de Souabe, sans doute en récompense de ses services [3]. Il eut comme successeur à la dignité de comte palatin son cousin Henri, qui dut être un adversaire de Godefroid [4].

Ces investitures, remarque Steindorff [5], montrent quelle était la politique de Henri III en Lotharingie. Il suscitait au duc rebelle, par des bienfaits importants, autant d'ennemis que possible parmi les seigneurs du second rang.

Mais ces derniers faits se sont passés en 1045, après la fin de la révolte. Pour en arriver là, le roi avait dû intervenir en personne. Il passa les fêtes de Noël (1044) à Spire, et y tint un conseil dont l'objet était la question de Lotharingie; puis il rassemble son armée et se met en marche pour protéger ses sujets contre l'usurpateur [6]. Il va assiéger une place très forte par la conformation des

[1] *Anselmi Gesta Episcoporum Leodiensium*, c. 57 (SS, VII, 223). (Voir plus loin).

[2] *Brunwilarensis monast. fundat. act.* (suite), voy. note 2, p. 27, ... multa quidem passus est adversa, quae quamvis cum difficultate supradicto tamen archipraesule Hermanno et fratre ejus Ottone comite palatino, quos prae omnibus sui semper laboris et gloriae consortes habuit, laboriosissime secum decertantibus ... superavit omnia.

[3] Hermann de Reichenau, an 1045 (SS, V, 125).

[4] *Brunwil. mon. fund. act.*, c. 27.

[5] *Heinrich III*, t. I, p. 226,

[6] *Annales Altahenses*, an 1045 (SS, XX, 801). Rex Nemidone ... natale Christi celebravit, tractans cum optimatibus, ut obviam iret conatibus Gotefridi. Peractis feriis, vocato exercitu ex illis partibus pergit tyrannidem ejus opprimere suosque defendere a gentili infestatione, urbemque munitissimam invasit, eamque instructis machinis expugnavit, disjecit, penitus delevit.

lieux, et parvient à s'en emparer. Il la rase complètement. D'après Hermann de Reichenau [1], cette place s'appelait Beggelinheim. Selon Giesebrecht et Jaerschkerski (p.19) il s'agit de Böckelheim, localité située dans le Wormsgau, près de Kreuznach, sur la Nahe. Böckelheim est dans la direction de la Lotharingie quand on vient de Spire. Selon Pertz [2], ce serait Bechtolsheim sur la rive gauche du Rhin, sur la Palz. La chose a de l'importance pour la question des possessions de Godefroid.

Nul doute que le roi ne se fût emparé de même des autres places fortes de Godefroid, si une terrible famine qui sévit cet hiver dans toute l'Allemagne et fit un tel nombre de victimes que des villages furent dépeuplés, ne l'eût contraint de s'arrêter. Le roi se borna à laisser dans le pays révolté des détachements chargés d'assiéger les bourgs rebelles, et de s'opposer aux ravages de l'ennemi [3].

Parmi ces places fortes, il convient sans doute de compter le château de Mirwart, situé sur la Lomme. D'après la chronique de Saint-Hubert [4], Godefroid ou ses partisans ont défendu ce château contre presque tous les princes cisrhénans, chargés par Henri III de faire échec au duc révolté.

La chronique ne donne pas la date de cet épisode et certains détails pourraient faire admettre qu'il doit prendre place dans la seconde révolte de Godefroid, de 1047 à 1049; Henri n'était pas encore empereur en 1044-1045; de plus, les termes *diuturna* et *inexorabilis* qualifieraient plus

[1] Hermann de Reichenau, an 1045 (SS, V, 125).

[2] SS, V, 125, note 17.

[3] *Annales Altahenses, ibidem* : Itaque relictis ibi praesidiis, qui urbes obsiderent et hostes ab incepta vastatione cohiberent, ipse inde Augustam venit...

[4] C. 5 (SS, VIII, 579) : Cum gravaretur (sc. Adelardus, abbé de Saint-Hubert, 1034-1055) longa et maxima famis necessitate, tum etiam inter imperatorem Henricum et ducem Godefridum majorem diuturna et inexorabili seditione, castri Mirvoldi ecclesiae acriter imminentis ex edicto imperiali omnium fere principum cis Renum consistentium gravissima obsidione.

exactement la seconde révolte. Mais la coïncidence d'une famine avec cette révolte et la coopération des princes cisrhénans se rapportent plutôt aux hostilités de l'hiver 1044-1045.

De Lotharingie, Henri III se rendit en Bourgogne et reçut la soumission des comtes Regnier et Gerold à Soleure [1], où il est signalé le 23 janvier. Il passa les fêtes de Pâques à Goslar et c'est peu de temps après, qu'au dire des *Annales d'Altaich* [2], il conféra au fils de Baudouin V de Flandre, une marche située à la frontière, sur laquelle Godefroid élevait des prétentions.

Il est probable, comme le suppose [3] Steindorff, que la marche en question n'est autre qu'Anvers, que le comte de Flandre, au dire du chroniqueur Meyer, restitua à l'empereur vers 1050 [4].

Le vieux Gothelon était marquis d'Anvers; qu'est-il advenu de cette marche, à sa mort? Il faut supposer qu'elle ne fut pas remise à Gothelon le Jeune, car en ce cas, le roi n'aurait pu en disposer en 1045. Le fait que Gothelon fut marquis d'Anvers dès 1008, alors que c'était son frère qui était duc de Lotharingie, montre que le sort de cette marche ne fut pas toujours lié à celui de la Basse Lotharingie.

Ou bien le roi garda la marche d'Anvers par devers lui, ou bien, l'ayant accordée à Godefroid, il la lui retira, en même temps que ses autres fiefs à l'assemblée d'Aix.

Peut-être cette faveur dont le roi gratifiait la maison de Flandre venait-elle juste à temps pour empêcher Baudouin

[1] *Heriman. Aug. chron.* an 1045 (SS, V, 125) : Reginolf et Gerolt Burgondiones regi apud Solodurum ad dedicionem venerunt.

[2] An 1045 (SS, XX, 801) : Sed et filium Baldwini militem per manus accepit illique marcham suae terrae conterminam pro qua Godefridus contenderat dedit.

[3] *Heinrich III*, t. I, p. 227, note 3. Le jeune Baudouin est appelé marquis dans les *Annales Abb. S. Petri Blandin.* (Van Lokeren, *Chartes et documents de S. Pierre au mont Blandin à Gand*, p. 87) et dans une charte (*ibid.*, p. 92).

[4] L. Vanderkindere (*La formation territoriale des Principautés Belges au moyen-âge*, t. I, 2ᵉ édit. p. 108).

de venir au secours de son parent Godéfroid [1], et pour empêcher la résistance de se prolonger.

Godefroid, de plus, dut éprouver de graves revers; il jugea que la partie était perdue pour lui [2] et, se rendant à de bons conseils (probablement de l'évêque Wazon [3]), il se décida à s'en remettre à la clémence du roi [4].

Celui-ci se trouve à Cologne le 10 et le 12 juillet, il est à Aix le 15 et à Maestricht le 20 [5]. C'est sans doute dans une de ces localités que Godefroid comparut devant lui et fut condamné à être détenu dans le château de Giebichenstein, près de Halle. Et ainsi, dit Lambert [6], le pays resta quelques temps tranquille et en paix.

II

DE LA PREMIÈRE SOUMISSION A LA SECONDE RÉVOLTE (1045-1047)

Pendant la captivité de Godefroid, qui dura jusqu'au milieu de mai 1046, plusieurs événements importants ont modifié l'état de choses en Lotharingie. Voici comment ces faits sont ordinairement rapportés [7]. Pendant l'hiver de 1045 à 1046, le duc de Basse Lotharingie, Gothelon le Jeune est mort. Il était comte de Drenthe [8]. Le comte de Hollande,

[1] La bisaïeule de Baudouin, femme de Godefroid de Verdun, était la grand'mère de Godefroid.

[2] Hermann, an 1045 (SS, V, 125) : Gotefridus dux, rebellioni suae desperans, regique ad dedicionem veniens in custodiam mittitur.

[3] Anselme, c. 57 (SS, VII, 223).

[4] Sigebert, 1045 (SS, V, 358) : Godefridus, hortatu quorumdam Dei fidelium ad recuperandam imperatoris gratiam adductus, ab imperatore capitur et custodiae mancipatur. — *Annal. Laub. et Leod.* an 1045 (SS, IV, 19)

[5] Stumpf, n° 2277, 2278, 2279, 2280.

[6] *Annales*, an 1045 (SS, V, 153). Dux Gotefridus a rege in dedicionem acceptus, in Gibekenstein missus est custodiendus, sicque regnum brevi tempore quietum et pacatum mansit.

[7] Steindorff (*Heinrich III*, t. I, p. 293 sqq). Jaerschkerski, p. 20.

[8] Jaerschkerski, p. 20.

Thierry, élève des prétentions sur le comté de Drenthe et l'envahit. Le roi Henri passe les fêtes de Pâques (30 mars) à Utrecht où il organise une expédition navale contre l'usurpateur de Drenthe, pénètre dans son territoire [1], lui enlève le pays en litige et fait don du comitatus à Bernold, évêque d'Utrecht [2]. Ces faits seront la cause de la révolte ultérieure de Thierry agissant parallèlement avec Godefroid [3].

Cet enchaînement des faits repose tout entier sur l'hypothèse de la mort de Gothelon le Jeune au commencement de 1046. Pour fixer sa mort à cette date, Steindorff s'appuie sur deux documents : 1° un diplôme de Henri III du 22 mai 1046 conférant à Bernold, évêque d'Utrecht le *comitatus* de Drenthe [4], dans lequel on lit : *Comitatum qui post obitum Gozlini ducis nostre dicioni in Drenthe visus est subjacere;* 2° la charte déjà citée de Wazon de Liége en faveur des chanoines de Saint-Barthélémy [5] qui porte : *actum est hoc anno Inc. Dom. MXLVI, indict. XIV, Gozelone Duce.*

De ces deux documents il résulte, selon Steindorff, que Gothelon a dû mourir au commencement de 1046, et si, comme il est disposé à l'admettre [6], c'est bien à la suite de la mort de Gothelon que Thierry occupant Drenthe, le roi

[1] *Herimanni Aug. chron.* an 1046 (SS, V, 125). Rex paschale festum apud Trajectum, Fresiae urbem, egit et subsecutis diebus navali expeditione in Fladirtingam fretum traiciens, pagum quendam, quem Theodericus marchio sibi usurpaverat, ab eo eripuit, unde idem postea rebellionis causam sumpsit.

[2] Henri III donne à l'église d'Utrecht le comitatus de Drenthe, Aix-la Chapelle, 22 mai 1046. Muller, *Het oudste cartularium van het sticht Utrecht*, p. 89. Stumpf, n° 2291.

[3] Cette version des faits est celle de Jaerschkerski d'après Stenzel, II, p. 118-119 et Giesebrecht, II, p. 398. Steindorff ne pose que comme hypothèse la corrélation entre la mort de Gothelon II et la campagne contre Thierry.

[4] Diplôme cité, p. 32, n° 4.

[5] Martène et Durand, *Collect.* (I, 413). Voy. plus haut, p. 23, n. 2.

[6] Steindorff fait des réserves à ce sujet; il n'est pas sûr que le territoire conquis sur Thierry soit précisément le comté de Drenthe (*Heinrich*, III, t. I, p. 294.)

marche contre lui, cette mort doit se placer avant le 30 mars.

Les chroniqueurs ne parlent pas de la mort de Gothelon le Jeune. Hermann de Reichenau, à l'année 1046 [1] porte : *Fredericus, frater Heinrici ducis Baioariae, dux Lotharingorum pro Godefridi fratre ignavo Gozzilone constituitur.* Et les *Annales Altahenses*, an. 1046 [2] : *Adventum Aquisgrani spiritus sancti cum magno principum concilio peregit* (sc. *Heinricus*), *ibique Gottefrido duci gratiam suae reconciliationis dedit ac ducatum unum cui patre vivente dominabatur; alter vero nec illi, nec fratri habendus permittebatur, sed Gozziloni sublatus Friderico Baioariae ducis fratri est datus.*

Ces deux textes impliquent plutôt une déposition de Gothelon que sa mort; le second texte ne peut même être interprêté autrement. Steindorff se décide pourtant à les rejeter, et à admettre la version de la mort qui a pour elle l'autorité supérieure d'un diplôme [3].

L'unanimité des historiens sur ce point est pour moi un sujet d'étonnement. Aucune source ne parle de la mort de Gothelon le Jeune, ce qui est étrange, s'il est mort encore duc, et s'explique au contraire s'il est mort dans la retraite.

[1] SS, V, 126.

[2] SS, XX, 802.

[3] Steindorff, *loc. cit.* I, p. 293, n. 2, déclare que ce passage n'est pas un argument en faveur de la déposition, parce que les *Annales Altahenses* s'appuient fréquemment sur la chronique d'Hermann de Reichenau. Mais ne paraît-il pas évident par la comparaison des deux textes, que pour ce passage-ci du moins, l'annaliste d'Altaich avait une source étrangère à Hermann? Pour tous ces événements, je crois que l'originalité des *Annales Altahenses* est complète. — M. Kurth, *Chartes de Saint-Hubert*, p. 611, signale l'extrait suivant du martyrologe de Saint-Hubert : II Kal. Aprilis com. Hugonis et Gozelonis, fratris ducis Godefridi, pro quo nobis concessa est familia in Silvestri curte. Dedit nobis tunicam unam de pallio cum reliquo indumento valente X libras; pro quo etiam dedit nobis frater ejus dux Godefridus unum subtile quod fuit beati Stephani fratris eorum, pape urbis Romae. — On voit que Gothelon ne porte pas le titre de duc. — Il est mort, en tous cas, avant son frère Godefroid.

Les deux chroniqueurs dont on dédaigne l'avis sont les plus importants pour cette époque et ce pays. Il convient d'y regarder à deux fois avant de leur préférer, non pas les données d'un diplôme, mais une certaine interprétation de ces données.

Qu'est-ce qui permet, en effet, d'affirmer que dans le diplôme du 22 mai, ce soit de Gothelon le Jeune qu'il s'agit? Son père Gothelon I est mort deux ans auparavant; n'est-ce pas plutôt lui qui est désigné dans le diplôme comme le détenteur du comté de Drenthe? Il est fort admissible que le jeune Gothelon n'ait pas succédé à son père dans ce comté, en même temps qu'en Lotharingie : n'avons-nous pas vu le roi disposer, en 1045, d'une marche frontière, probablement Anvers, en faveur d'un étranger, le fils du comte de Flandre?

Le roi n'a probablement donné au jeune Gothelon la Basse Lotharingie que par crainte d'une trop grande puissance de Godefroid, mais en sachant Gothelon parfaitement incapable de gouverner. Aussi, dut-il borner là ses bienfaits, et conférer à d'autres les dignités secondaires dont avait été revêtu Gothelon le père.

Le comte de Drenthe, comme il est dit dans la charte, est retombé au pouvoir du monarque à la mort de Gothelon, c'est-à-dire en 1044 (peut-être après la condamnation de Godefroid à Aix, à la fin de cette même année). C'est alors, sans doute, que Thierry, profitant des désordres suscités en Lotharingie par la révolte de Godefroid, aura fait main basse sur le comté de Drenthe.

Pour admettre, comme le font Jaerschkerski et Steindorff, que ce n'est qu'à l'occasion de la mort du jeune Gothelon que Thierry a commis cette usurpation, il faut donner au roi une étonnante promptitude dans la répression : Gothelon meurt, Thierry usurpe, le roi accourt à Utrecht, y fête Pâques, organise une expédition navale, bat Thierry, reprend le pays et s'en revient à Aix où il donne le comté à l'évêque Bernold, tout cela avant le 22 mai!

Je pense donc que c'est du vivant du jeune Gothelon, et

pendant qu'il était encore duc, qu'eut lieu l'expédition navale contre Thierry de Hollande.

Dans le diplôme du 22 mai, une confusion entre le père et le fils n'était pas possible au moment de la rédaction, puisque le vieux Gothelon était le seul qui fût mort. Ce n'est pas par la charte du 22 mai qu'il faut dater la vacance du duché de Basse Lotharingie en 1046, ni par la mort du duc, encore moins par la date de Pâques, 30 mars, date qui s'imposerait, si c'était à la suite de la mort de Gothelon le Jeune, que Thierry aurait usurpé Drenthe; c'est par l'assemblée d'Aix, de la Pentecôte (18 mai) et par la déposition du duc [1].

Comme on l'a vu par la citation des *Annales Altahenses,* faite plus haut, une grande assemblée fut tenue à Aix par le roi à l'occasion de la Pentecôte (18 mai). C'est là que le roi accorde à Godefroid sa grâce et le duché sur lequel, du vivant de son père, il avait exercé son autorité [2].

Le roi ne restaura pas son turbulent vassal sans s'assurer des garanties : Godefroid dut livrer son fils comme ôtage [3]. De plus, je ne sais si Godefroid ne dut pas, pour obtenir sa grâce, consentir, en forme d'amende, au sacrifice de certains droits et de certains biens (cf. le *usque ad dignam satisfactionem* de certains chroniqueurs, relatant son emprisonnement).

Il convient peut-être de rapporter à sa sortie de captivité ce texte de Laurent [4] : *Fuit enim suis* (sc. Richardi) *diebus magna dissensio inter Heinricum regem et ducem Godefridum qui cum rege pacem aliter habere non potuit donec*

[1] La charte de Wazon est donc antérieure au 18 mai 1046.

[2] Lambert an 1046 (SS, V, 153) : Dux Gotefridus custodia absolutus... — Hermann, an 1046 (SS, V, 125) : Sanctam autem Pentecosten Aquisgrani faciens, Gotefrido duci e custodia relaxato, sibique procedenti terratenus prostrato, ducatum suum misertus reddidit.

[3] Sigebert, an 1045 (SS, VI, 358) : ... sed filium suum obsidem dans relaxatur.

[4] *Gesta Episcoporum Virdunensium,* c. 11 (SS, IV, 50). Hypothèse suggérée par une version plus ou moins semblable de Clouët (*Hist. de Verdun,* II, p. 54).

centenam de Wandelini curte[1] *et alia jura quae tunc temporis potestative in hac civitate tenebat, eidem episcopo et ecclesiae reddidit.* Richard est mort le 7 novembre 1046. Il n'est même pas interdit de supposer que ce fut alors seulement, à sa sortie de prison, et comme condition de son élargissement, que Godefroid abandonna le comté de Verdun.

La restauration de Godefroid et la déposition de Gothelon rentrent, sans doute, dans un ensemble de mesures constituant tout un plan. Le roi voulait essayer de s'attacher un vassal aussi entreprenant que Godefroid en le liant par sa clémence après l'avoir vaincu. Mais laisser à la tête des deux duchés de Lotharingie deux membres de la maison d'Ardenne était trop dangereux; la nullité de Gothelon devait perpétuellement inciter Godefroid en tentation, en même temps qu'elle était une source de maux pour les sujets et une entrave pour le suzerain.

La nomination d'un duc énergique et d'une fidélité éprouvée s'imposait donc. Le roi nomma Frédéric de Luxembourg, frère du duc de Bavière Henri[2].

Que le nouveau duc fût énergique, c'est ce dont je suis disposé à douter[3]; mais il fut certainement fidèle, et il devait trouver des raisons de l'être dans les bienfaits dont le roi gratifia toujours la maison de Luxembourg.

Cette maison grandit remarquablement sous le règne de Henri III qui se préoccupa visiblement de l'opposer à la maison d'Ardenne, et à cette fin s'efforça de l'implanter en Lotharingie par des donations de fiefs relevant de ce duché.

[1] Vadelaincourt, non loin de Verdun.

[2] *Annales Altahenses*, an 1046 (*loc. cit.*). — *Herim. Aug. chron.* an 1046 (*loc. cit.*). — Sigebert, an 1048 (SS, VI, 359). D'après Gilles d'Orval, déjà en 1027, le duché de Basse Lotharingie aurait été offert à Frédéric par le roi Conrad, alors que nouvellement élu, il avait pour adversaire le duc Gothelon.

[3] Cf. *Triumphus sancti Remacli* (SS, VI, 443). Portrait de Frédéric en parallèle avec Godefroid. Frédéric est représenté comme un homme excellent et fidèle, prenant à cœur les intérêts de ses sujets, par dessus tout ami de la justice et de la paix.

Frédéric d'ailleurs n'était pas pour les Lotharingiens un étranger. Il était déjà avoué de Stavelot en 1035 [1].

Le frère de Frédéric, Adalbéron, parvient en 1045 à l'épiscopat de Metz qu'avait déjà occupé son oncle Thierry. Une partie du comté de Bastogne *Rupes Seremanni,* probablement enlevée par Henri III à Cunégonde, fille du comte Gothelon de Bastogne, est donnée à Frédéric en échange de biens situés en Saxe. Le comté de Salm est alloué à Gislebert, un des frères de Frédéric. En 1055, Frédéric est comte du pagus Liuvensis sur la rive droite de la Meuse. Enfin nous verrons qu'à la même époque, le marquisat d'Anvers fait partie de ses possessions.

L'instauration de Frédéric en Basse Lotharingie et les faveurs accordées à la fidèle maison de Luxembourg ne furent pas les seules consécrations de l'abaissement de Godefroid. Le 7 novembre 1045, l'évêque de Verdun Richard, mourut, apparemment sans nommer de comte; et son successeur Thierry fut investi des mêmes prérogatives à l'égard du comitatus [2]. Il semble que Godefroid ait, à cette occasion, espéré recouvrer le comté de Verdun, et ait entamé dans ce but des pourparlers qui n'aboutirent pas. Godefroid conçut de ce chef un ressentiment qui fut plus tard fatal à la ville de Verdun [3].

La miséricorde du roi avait donc été rigoureusement mesurée.

III

LA DEUXIÈME RÉVOLTE DE GODEFROID

(1047-1049)

Le roi Henri avait dû désirer instamment, en 1046, en finir avec les agitations et les désordres des années précé-

[1] D'après une charte de cette date. Beyer, t. I, p. 355.
[2] *Hugon. Flav. chron.* L. II, an 1046 (SS, VIII, 406).
[3] Laurent, *Gesta Episc. Vird.*, c. II (SS, X, 492) : Eadem ducis infensio Theodericum mox episcopum infestabat quia et ipse nominati comitatus principatum ei non recognoverat.

dentes, et c'est dans ce désir que réside la raison principale de sa clémence envers Godefroid. Henri III préparait son voyage à Rome [1] et son couronnement. Il fallait à tout prix faire régner dans toutes les parties du royaume l'ordre et la tranquillité.

Si ce résultat fut atteint par les dispositions de l'assemblée d'Aix, ce fut d'une manière bien précaire. En fait, la sécurité de l'empire ne fut jamais plus menacée que pendant ces mois d'apogée du règne, et l'apaisement ne fut jamais plus éloigné du cœur des grands vassaux de l'Ouest.

L'historien des évêques de Liége, Anselme [2], nous apprend que le roi de France, Henri I, poussé par de nombreux conseillers résolut de faire la conquête de la Lotharingie, en invoquant, comme prétexte, des droits fondés sur une ancienne possession. Le moment était propice pour faire valoir ces droits : l'expédition d'Italie, entreprise avec un grand concours d'hommes d'armes avait laissé la frontière dégarnie.

Un plan fut conçu (plan qu'on a déjà prêté à Eudes de Champagne en 1037), suivant lequel on devait faire un grand et soudain effort sur Aix-la-Chapelle, que le roi de France revendiquait spécialement comme un bien de ses ancêtres. Cette ville prise, toute la Lotharingie serait facilement conquise. On ne se borna pas à des projets : les préparatifs furent même poussés jusqu'à un commencement de mobilisation.

L'évêque de Liége, Wazon, eut vent de ces préparatifs; il écrivit aussitôt au roi de France, et il parvint à le détourner de cette téméraire entreprise. Comme le remarque Steindorff (t. II, p. 4), ce ne fut probablement pas la seule force persuasive des lettres de Wazon qui détermina l'abandon de ce projet, mais sans doute aussi les difficultés suscitées au roi de France par certains de ses vassaux, et notamment par Geoffroy Martel, comte d'Anjou.

[1] Ce voyage fut entrepris à la fin de l'été 1046.

[2] *Anselmi gesta Episc. Leod.*, c. 61 (SS.VII, 225-226). (Pour les extraits significatifs, voir Steindorff, *Heinrich III*, t. II, pp. 2-4.)

Dans cette affaire, qui dut être pendante de la fin de 1046 au printemps 1047, il n'est rien dit du duc de Lotharingie. Si l'on convient (et il n'y a pas de raison positive de s'y refuser) d'accepter comme historiques tous les détails que donne Anselme, on est amené à se demander quelle a pu être l'attitude de Godefroid. Il est peu probable qu'il ait été tout à fait négligé par le roi de France. Ce projet d'invasion et de conquête pouvait difficilement s'exécuter sans lui, c'est-à-dire contre lui. Le malheureux Eudes de Champagne l'avait jadis tenté; on sait ce qu'il lui en coûta.

Comme en 1044, il dut y avoir certains pourparlers entre Godefroid et le roi de France, pourparlers dont l'objet fut peut-être une fois de plus le transfert de la suzeraineté de la Haute Lotharingie au roi de France, moyennant l'appui de celui-ci dans un coup de main contre Frédéric, duc de Basse Lotharingie. Je suis tenté, pour ma part, de ne retenir que cela des dangers d'invasion rapportés par l'historiographe des évêques de Liége [1].

Quoi qu'il en soit, à la même époque, Godefroid abandonnant l'espoir de voir Henri III étendre les effets de sa clémence à son égard (car il avait été exclu d'une sorte d'amnistie générale proclamée à Rome [2]), travaille certai-

[1] Steindorff (t. II, pp. 2-3 et 7, n. 4) rejette l'hypothèse d'une entente entre Godefroid et le roi de France en 1046-1047, en invoquant l'impossibilité d'admettre qu'Henri I ait ouvertement soutenu la seconde révolte de Godefroid. Mais il n'y a aucune raison de rattacher à cette révolte survenue plusieurs mois après, les pourparlers dont il est question dans la chronique d'Anselme. Quand la révolte éclata, le roi de France avait abandonné ses projets de conquête. Wedemann (*Godfried der Bärtige*, p. 11) mêle à tort les projets d'Henri I et la révolte de Godefroid. A. Luchaire (*Histoire des Inst. monarch. de la France sous les premiers Capétiens*, t. II, p, 227, n. 2), trouve insuffisantes les raisons de Steindorff pour repousser l'hypothèse d'une entente entre Godefroid et Henri I.

[2] *Annal. Altah.* an 1047 (SS, XX, 804) ... jam omnimodis desperatus erat (sc. Godefridus) gratiam imperatoris sibi ultra posse conciliari, idcirco quod hanc sibi denegatam viderat ante limina sancti Petri relaxatis caeteris debitoribus ... *Lamberti annales*, an. 1046 (SS. V, 153): Dux Gotefridus, custodia absolutus, dum videret nec intercessionem principum nec dedicionem, quam sponte subierat sibi aliquid profuisse

ement à susciter à l'empereur, en Lotharingie et aux frontières, de nouvelles difficultés.

Une entente qui n'avait d'autre but qu'une nouvelle révolte et qui n'est signalée par les chroniqueurs qu'à l'occasion de cette révolte, s'établit entre Godefroid, Thierry de Hollande, Baudouin de Flandre et d'autres seigneurs [1]. La participation de Hermann, comte de Mons, montre qu'une partie de la Basse Lotharingie fit cause commune avec les révoltés [2].

Sigebert [3], comme on l'a vu, nous apprend que le fils de Godefroid avait été retenu comme ôtage; *quo defuncto in obsidatu*, ajoute le chroniqueur, *ad rebellandum grassatur*. Ce laconisme ne permet pas de savoir à quel moment Godefroid a pu se trouver ainsi dégagé. En tous cas, il semble qu'il agit toujours dans l'intervalle de sa libération et de sa nouvelle révolte comme s'il avait eu fort peu d'entraves de cette nature.

Qu'il y eût plan concerté ou simple hasard, la nouvelle révolte fut amorcée de manière à procurer aux rebelles bien des chances de succès.

L'empereur était revenu d'Italie, au mois de mai, pour se préparer à châtier, en Hongrie, l'usurpateur André. Occupé, au commencement de juin, à préparer à Spire l'expédition de Hongrie, il ignorait le danger qui le

et rei indignitate et inopiae familiaris taedio permotus bellum rursus de integro sumpsit.

[1] *Annal. Altah.*, an 1047 (*loc. cit.*) :... cum autem iter suum in occidentale regnum convertisset (sc. Heinricus), invenit inibi hostem paratum, ducem scilicet Gotefridum praememoratum. Hic enim recidivam rebellionem paraverat ... Quapropter Diotricum, Paldwinum, omnesque quos socios nequitiae suae adsciscere poterat assumpsit. — *Annal. Laub. et Leod.*, an 1046 (SS, IV, 19) : Godefridus custodia relaxatus cum Balduino comite concordatur et ambo rebellant. — Voir aussi Hermann de Reichenau, cité plus loin.

[2] *Anselmi Gesta Episc. Leod.*, c. 55 (SS, XII, 115) : Contigit aliquando, Hermannum Montis qui Castrorum locus dicitur comitem cum Balduino Flandrensi jure jurando foedus inire (Richilde, femme d'Hermann, resta fidèle à l'empereur).

[3] *Chronic.*, an 1045 (SS, VI, 358).

menaçait vers l'ouest. Les conjurés réussirent à garder le secret si longtemps que l'empereur se trouva amené à combattre la révolte avant d'en connaître toute l'étendue.

C'est Thierry de Hollande qui prit l'initiative [1]. L'empereur apprend au mois de juillet que Thierry a attaqué et ravagé les évêchés limitrophes de ses possessions, postes avancés de la puissance impériale dans l'ouest.

Sans doute Henri III dut en même temps recevoir avis de l'attitude suspecte de Godefroid. Celui-ci, soit qu'il ait été dévancé par l'attaque trop rapide de Thierry et ne fût pas prêt, soit qu'un plan commun lui commandât une expectative provisoire, prit soin de se disculper auprès de l'empereur, et le fit si bien qu'il lui donna le change [2]. L'empereur renonça à son expédition de Hongrie pour se tourner contre Thierry.

Au commencement de septembre, il est sur le Bas Rhin où il réunit une armée. Il revenait de Brême où il était allé raffermir la puissance de l'archevêque Adalbert. Il agit à l'égard de ce prélat comme il avait fait avec l'évêque de Verdun et avec l'évêque d'Utrecht : il l'enrichit des dépouilles des vassaux laïcs insoumis.

Au moment d'entreprendre une campagne en Hollande, il confère à l'Église de Brême un comitatus en Frise, d'une région appelée « Fivelgoe » dont le titulaire précédent n'était autre que Godefroid [3]. Evidemment le comté de

[1] Hermann de Reichenau, an 1047 (SS,V, 125) : Per idem tempus cum expeditionem in Pannonias ad Petrum ulciscendum disponeret (sc. Imperator), Gotefridus dux cum Baldwino de Flandris et aliis nonnullis rebellionem innovasse, bellumque copiis collectis paravisse, Theodericus quoque de Phladirtinga marchio rebellavisse et episcopatus sibi contiguos ad injuriam imperatoris populatos esse nuntiatur.

[2] Hermann, an 1047 (*loc. cit.* suite) : ... quibus ex causis (amende honorable de l'usurpateur hongrois) dilata expeditione illa (expédition de Hongrie), cum Gotefridus quoque dux rebellionem suam callidius legationibus dissimularet, autumnali tempore navali exercitu collecto, contra Theodericum in Phladirtingam arma commovit.

[3] *Adami gesta Hammaburgensis Ecclesiae Pontificum*, Lib. III, c. 8 (SS, VII, 338) : Imperator ecclesiae comitatum Fresiae concessit, quem ante Gotafridus habuit (c. 45, s. 358). Quapropter ab initio quidem illum

Fivelgoe ne passa pas immédiatement de Godefroid à Adalbert : l'empereur ignorant en ce moment la complicité de Godefroid avec Thierry ne pouvait encore rien lui reprocher. Ce fief a dû être du nombre de ceux qui furent confisqués en 1044. C'est une présomption de plus en faveur de l'hypothèse que j'ai déjà émise, d'après laquelle Godefroid aurait hérité de tous les biens et dignités de son père Gothelon, la seule Basse Lotharingie exceptée.

En reconnaissance de ces bienfaits, l'archevêque de Brême aida l'empereur dans la répression de la révolte [1].

Comme la première fois, l'expédition contre Thierry se fit par bateaux [2]. L'armée impériale descend le Rhin et, dans le delta du Rhin et de la Meuse, s'empare de Rynsburg (N. O. de Leyde) et Vlaardingen [3]. Mais les inondations arrêtent les impériaux qui finissent par opérer, harcelés par un ennemi insaisissable, une retraite désastreuse [4].

maximum Fresiae comitatum a Caesare indeptus est (sc. Adalbertus) de Fivelgoe, quem prius habuit dux Gotafridus.

[1] *Adami gesta Ham. Pont.*, c. 8 (SS, VII, 347) : Sensit hoc (à savoir l'action efficace d'Adalbert) callidissimus Italorum dux Bonifacius, item Godafrid, Otto, Baldwinus et ceteri qui regnum tumultibus implentes, etc.

[2] Sur cette expédition, voir Steindorff, t. II, p. 18.

[3] *Lamberti annales*, an 1047 (SS, V, 154) : Deinde exercitum navalem per Renum duxit in Fresiam contra Gotefridum ejusque adjutorem Diodericum, ibique duas urbes munitissimas cepit, Rinesburg et Fleerdingen. *Contra Godefridum* est vrai au fond, mais non à la lettre, comme on l'a vu par Hermann de Reichenau, plus précis et plus exact que Lambert sur tous ces faits.

[4] Hermann, an 1047 (SS, V, 127) : ... aquosis impedientibus locis ... Imperator ... revertens adversariis marino cursu levibus scaphis latrocinantium more sequentibus et extremos quosque incursandos caedentibus, non modicam in exercitu cladem pertulit. — Les *Annal. Altah.*, an 1047 (SS, XX, 804), racontent aussi cette expédition, mais d'une manière plus vague et en y mêlant Godefroid et les hostilités postérieures, notamment l'incendie du palais de Nimègue : Sed Caesar, condolens ex animo tali clade (à savoir l'incendie de Nimègue, les prises de villes, massacres, etc.) expeditionem suam in eum (sc. Godefridum) multis navibus paravit cum magno labore, videlicet ut modo forent pedestres, postmodum vero equestres. Ubi tamen, eheu ! nihil tale gessit quale regno aut laudi aut honori fieri possit.

C'est dans ces circonstances, si graves pour l'empereur que Godefroid et Baudouin entament la lutte [1].

Godefroid incendie et détruit complètement le palais impérial de Nimègue [2] et ravage tout le pays voisin en s'emparant des places fortes, débauchant ou chassant les garnisons impériales [3], pillant et rançonnant les villes ouvertes.

Si l'incendie du palais de Nimègue fut le début d'une abominable campagne qui, pendant plusieurs années désola le pays jusqu'au Rhin [4], ce n'en fut pas l'épisode le plus éclatant.

C'est sur Verdun que Godefroid se réserva de montrer,

[1] Jaerschkerski (pp. 22-23), d'après la *Flandria generosa*, c. 10 (SS, IX, 320), admet que Baudouin était déjà en révolte et que l'empereur fit contre lui une expédition poussée jusqu'à Arcques, d'ailleurs sans succès. Mais cette expédition est donnée comme la conséquence de la destruction de Nimègue par Baudouin (fait que repousse Jaerschkerski lui-même), et, par suite, doit être identifiée avec les faits postérieurs à cette destruction (cf. Steindorff, *Heinrich III*, t. II, 19).

[2] Sigebert, an 1047 : Godefridus palatium Neomagi incendit et inreparabiliter destruit. *Annales Parchenses*, an 1047 (SS, XVI, 602) : Godefridus et Baldwinus comes Flandriae palacium Neomagi incendit. *Baldwinus* semble interpolé. Laurent de Liége, c. 2 (SS, X, 492) place à tort l'épisode de Nimègue après l'affaire de Verdun et le joint à un fait de 1048.

[3] *Annales Altah. maj.*, an 1047 (SS, XX, 804) : ... regiam domum in Niumago impletam aedificiis circumstantium villarum igne combussit, nonnullas etiam urbium captas munitiones antehac jure Caesaris attinentes, militibus imperatoris seductis, occisis et expulsis, suorum replevit multitudine ut nulli nostratium fas esset intrare.

[4] Je pense avec Jaerschkerski (p. 33, note 2) qu'il faut appliquer à cette révolte les données de Lambert de 1044 (c'est là qu'il est parlé des ravages jusqu'au Rhin). La première révolte n'eut pas un si grand développement, et ce qui autorise à modifier ainsi la chronologie de Lambert, c'est qu'entre autres détails, il donne comme datant de 1044 la mort du duc Adalbert, épisode de la deuxième révolte et de l'année 1048. Steindorff se base sur ce détail pour ne placer qu'après 1048 les incursions de Godefroid jusqu'au Rhin. Il est téméraire, à mon avis, de localiser ainsi des renseignements vagues et généraux, applicables dans leur ensemble (ainsi qu'il apparaît par la donnée analogue des *Annales Altahenses*) à toute la seconde révolte.

comme l'avait fait jadis son père Gothelon, ce qu'il en coûtait quelquefois de détenir un comté arraché à sa domination. Aidé de Baudouin [1], il se porte contre la ville épiscopale, s'en rend maître, par ruse apparemment [2], et le 25 octobre, qu'il l'ait prise ce jour-là ou plus tôt, Verdun est en ruines [3].

Le feu a dévoré l'église de Sainte-Marie avec les richesses qu'elle contenait. Il est vrai qu'au dire de Laurent de Liège, les intentions criminelles du duc n'auraient pas été si loin : le feu se communiqua de lui-même à l'église et fit son œuvre, malgré les efforts de Godefroid et de ses soldats.

La plus grande misère fut le résultat de ces terribles représailles [4]. L'église et la cité se trouvèrent dans un égal dénûment. De nombreux habitants durent quitter la ville,

[1] *Laurentii gesta episcop. Virdun*, c. 2 (SS, X, 492) : Secundo anno episcopatus ejus (sc. Theoderici) ipse dux et Baldwinus comes Flandrorum cum manu valida hanc urbem irruperunt, et in odio Caesaris succenderunt, multimoda strage commissa. Richard, prédécesseur de Thierry, étant mort le 7 novembre 1046, il n'y avait pas un an révolu que Thierry était évêque. Il faut donc, dit Steindorff (t. II, p. 14, note 4) lire *primo anno* et faire la même correction dans les *Gesta episcop. Virdun*, c. 11 (SS, IV, 52) et dans les *Annales sancti Vitoni Virdunenses*, 1048 (SS, X, 506). Cependant, j'incline à penser que le *secundo anno* de Laurent veut dire le second millésime, la seconde année, pour la date, non pour le temps révolu (Thierry étant évêque depuis 1046 et le sac de Verdun étant survenu en 1047); car un peu plus loin, Laurent dit que Godefroid vécut encore 22 ans. Godefroid étant mort en 1069, cela nous reporte à l'année 1047. Ainsi Laurent situa exactement dans le temps la prise de Verdun.

[2] *Herimanni Aug. chron.*, an 1047 (SS, V, 127) : Ipso quoque tempore Gotefridus inter alia quae contra regem gessit Viridunensem civitatem dolo captam incendit et evertit.

[3] *Hugonis Flavin. chron.*, L. II (SS, VIII, 406) : Episcopatum autem Virdunensem Theodoricus suscepit, Wezelonis comitis filius, cujus primo benedictionis anno templum sanctae Mariae a duce Godefrido et Baldwino succensum est, vasa sacra ablata civitasque destructa 8 kal. novembris. En outre, Sigebert, an 1047 (SS, VII, 358), *Annal. S. Vicentii Mettensis*, an 1047 (SS, III, 157), Lambert, 1046 (SS, V, 154), etc...

[4] Anselme, c. 53 (SS, VII, 221).

parmi lesquels 24 chanoines, dit-on, qui passèrent en Hongrie et ne sont plus revenus [1].

Le désastre de Verdun dut avoir un grand retentissement; les églises et les villes des environs, telles que Liége et Toul, soutinrent avec sollicitude l'évêque Thierry dans ses efforts pour relever au plus vite sa ville et sa cathédrale de leurs ruines [2].

Cet attentat commis, Godefroid changea complètement de conduite à l'égard de Verdun. Il fit la paix avec Thierry et contribua par ses dons à la réparation des dommages matériels qu'il avait causés. Il restitua à l'évêque les dépendances de Verdun qu'il lui avait enlevées [3]. Il y ajouta deux localités qui lui appartenaient, Peuvillers et Arey, et enfin force dons pour la reconstruction de la cathédrale. Le chroniqueur ajoute toutefois que ces largesses étaient bien peu de chose au prix des maux causés par le donateur [4].

Il aurait pu ajouter que le donateur était celui qui tirait le plus d'avantages de ces arrangements : l'évêque Thierry, en effet, dut désormais reconnaître Godefroid comme comte de Verdun [5]. On comprend, dans ces conditions que Godefroid n'eut plus désormais de ressentiment contre cette ville et qu'il l'épargna toujours dans la suite, alors qu'il se livrait, dans le reste de la Lotharingie, à toutes les violences [6].

Mais avant d'en avoir fini avec cette affaire du sac de

[1] Laurent de Liége, c. II (SS, X, 492).

[2] Anselme, c. 54 (SS, VII, 221), Laurent de Liége, c. 3 (SS, V, 493).

[3] Laurent de Liége, c. II (SS, X, 492) : Proinde dux iram Dei metuens, pacem cum episcopo fecit, centenas potestatum ecclesie et praedia quae invaserat reddidit.

[4] *Ibid.*, Villas quoque sui juris Pusvillare et Areium cum portu et piscatura et plurima deinde donaria in opus reedificandae aecclesiae contulit, satis tamen minora malis illatis.

[5] *Ibid.*, Ipsum urbis comitatum quasi legittimam a patribus hereditatem sibi vendicavit.

[5] *Ibid.*, Cumque ... omnem Lothariam cedibus, incendiis rapinisque vexaverit, tamen per viginti duos annos, quibus postea vixit, benignus solis Virdunensibus fuit ...

Verdun, Godefroid devait passer par une assez dure épreuve : il dut faire, à Verdun même, une pénitence éclatante et qui fit sensation presque autant que le sac de la ville : nu-pieds, à peine vêtu, corde au cou, il se traina sur les genoux jusqu'à l'autel de la cathédrale ruinée; bref, ce fut la réparation la plus ostensible, la plus mortifiante pour l'orgueil d'un grand seigneur [1].

Ces événements se sont ils succédé à Verdun sans interruption? L'amende honorable de Godefroid a-t-elle suivi immédiatement la prise et le sac de la ville? Est-ce spontanément qu'il la fit, ou comme condition de sa grâce, lors de sa soumission en 1049?

Steindorff (t. II, p. 21) remarque ingénieusement qu'au moment de la pénitence de Godefroid, la cathédrale est déjà en reconstruction, comme l'indique le texte de Lambert, et il s'appuie sur ce fait pour traduire le *post modicum* de ce narrateur par « après un certain temps » et non « bientôt » comme le fait Jaerschkerski (p. 23). Steindorff croit plus près de la vérité l'opinion de Giesebrecht [2] qui place la pénitence de Godefroid après sa soumission définitive à l'empereur et au pape, et fait coïncider cette pénitence avec la présence de Léon IX à Verdun, en 1049.

Un document dont ces auteurs ne semblent pas avoir pris connaissance, va nous permettre de fixer avec plus de précision et de certitude le moment de la pénitence publique de Godefroid. C'est un diplôme de Henri IV fait à Seligen-

[1] *Ibid.* : (après la restitution des biens enlevés) publicae poenitentiae se addixit; nam pene nudus et discalciatus, genuumque et brachiorum poplitibus flexis, rependo se per terram trahens, ita ex summo urbis usque ante majus altare ecclesiae quam incenderat processit. Ibi quoque multis verberibus, ut dicitur, se submisit. Lambert, *Annales*, an 1046 (SS, V, 153-154) : Civitatem Verdunensem cepit, majorem in ea ecclesiam concremavit. Sed post modicum facti in tantum paenituit ut publice se verberari faceret et capillos suos, ne tonderentur, multa pecunia redimeret, sumptus ad reaedificandam ecclesiam daret, et in opere caementario per se ipsum plerumque vilis mancipii ministerio functus deserviret.

[2] *Kaiserzeit*, t. II, p. 445.

stadt le 14 octobre (*secundo idus*) 1062 [1], confirmant un diplôme antérieur de Henri III. Voici la très intéressante narration qui y est faite : *Ipse quidem comes Godefridus genitori meo Henrico Augusto quasdam ob causas obnoxius, diversis diversa abjicientibus, et de incendiis aliisque injuriis acrius adversus illum insurgentibus, omnibus legem facere imperiali sententia ammonitus, cum non adesset copia satisfaciendi nec virtus, seniori suo Verdunensi episcopo sese, cum lacrymis, obtulit* ... Clouët se borne à commenter ce qui suit, sans nous donner le texte : d'après ce commentaire, une entente s'établit entre Godefroid et Thierry, à condition que celui-ci livrât la *curtis* de Dieuze *(Duosam curtem)*. Puis Godefroid et Thierry se rendent ensemble auprès de l'empereur; Godefroid s'humilie, demande sa grâce.

Il résulte donc de ce document que la pénitence publique de Godefroid à Verdun eut lieu avant sa soumission à l'empereur; elle en fut le préliminaire : Thierry avait dû subir la loi de son vainqueur, l'accepter comme comte de Verdun, moyennant quelques indemnités; (c'est pourquoi il est dit dans le diplôme que Thierry est le seigneur de Godefroid); mais en 1049, Godefroid aux abois est contraint de recourir à Thierry et celui-ci prend en quelque sorte sa revanche, en exigeant de Godefroid, pour prix de son intercession auprès de l'empereur, cette éclatante pénitence à laquelle il se soumit.

Cette version des faits est corroborée par un petit détail significatif : Laurent de Liége nous apprend que lorsque Godefroid fit sa reddition à l'empereur, l'archidiacre de Sainte-Marie-Madeleine de Verdun, Ermenfroy, s'entremit en sa faveur. Or, c'est à Sainte-Marie-Madeleine que l'empereur fit don de la curtis de Dieuze que Godefroid avait cédée à Thierry [2].

[1] Clouët, *Histoire de Verdun*, t. II, p. 67, note 1 (fragment). Le signalement de ce diplôme est très vague dans Clouët qui le dit non imprimé. Stumpf (II, 482, n° 2611 *a*) ne renvoie qu'à la citation de Clouët.

[2] Laurent de Liége (SS, X, c. 2, 492). — Clouët, *Histoire de Verdun*, p. 65, d'après un passage inédit du diplôme de Seligenstadt.

Nous savons, par les chroniqueurs que les efforts de Godefroid et de Baudouin, au début de leur grande révolte, portèrent sur trois points : Nimègue, Verdun et l'évêché de Liége.

Nous n'avons aucune donnée précise sur la date exacte des hostilités contre Liége. D'après la chronique d'Anselme [1], principale source pour ce point d'histoire, on peut dire que les hostilités contre Liége coïncident avec l'attaque de Verdun [2].

Outre le duc de Basse Lotharingie Frédéric, dont on ignore totalement la conduite dans ces circonstances, l'évêque Wazon de Liége, toujours fidèle à la cause impériale, était naturellement le grand obstacle au triomphe immédiat des rebelles. Comme l'observe fort bien Steindorff (t. II, p. 22) l'évêché de Liége et Verdun une fois réduits, les rebelles occupaient la vallée de la Meuse de sa source à son embouchure. Ils durent donc tout de suite se heurter aux forces épiscopales.

Si l'on remarque que les affaires de Nimègue et de Verdun furent des coups de main hardis et soudains, des actions éclatantes, caractéristiques, du genre de celles qui se racontent et que retiennent les annalistes, des succès importants, mais non décisifs dans les opérations d'une entreprise belliqueuse, on est amené à supposer que ce ne furent là que des épisodes d'une campagne dont les efforts prolongés furent dirigés surtout contre les places garnies par les troupes liégeoises et lotharingiennes.

Il est fort possible que l'attaque de Nimègue ait précédé toute tentatative contre l'évêché de Liége ; mais on ne peut guère admettre que Baudouin et Godefroid aient passé directement de Nimègue à Verdun.

L'attaque de Verdun dut être entée sur les opérations

[1] Ch. 53, 55, 57 (SS. VII, 221. sqq.).

[2] Ch. 53 (SS, VII, 221) : ... bellum videlicet quod Godefridus maxime in Virdunensem et nostram exercuit ecclesiam ... Plus bas, on voit Wazon envoyer de l'argent à Verdun en ruines : licet in similis periculi metu positus esset.

contre Wazon, par Godefroid qui nourrissait contre Thierry une profonde rancune et prétendait au titre de comte de Verdun qu'il avait jadis porté. Godefroid avait pris Thierry au dépourvu : Wazon, au contraire, se trouva, dès les premières attaques, prêt pour la résistance. Mais les premiers succès de la révolte ayant entraîné la défection d'un certain nombre de vassaux [1], les préparatifs de l'évêque impérialiste consistèrent surtout dans l'organisation de la défensive. Liége fut mise à l'abri d'une surprise. Derrière les murs, la garde ne se départit de sa vigilance ni le jour ni la nuit. Pas une maison, laïque ou religieuse, ne resta sans défense. De temps en temps, les bourgeois devaient se réunir en armes, et l'ennemi n'exécutait pas un mouvement qui ne fut rapporté à l'évêque. Les objets précieux avaient été, dès le début, soustraits aux entreprises des pillards, *praedones*, terme le plus exact, semble-t-il, pour désigner les partisans de Godefroid. Rien ne put déterminer Wazon à quitter sa ville menacée. Il refusa de se mettre en sûreté dans la forteresse de Huy réputée imprenable [2].

Des bandes ennemies occupaient le territoire. Retranchées dans les marais et les rochers, elles faisaient dans les environs des razzias désastreuses et opprimaient les paysans [3]. Anselme raconte avec enthousiasme le siège d'un de ces repaires, au milieu des marécages, mais sans dire de quel lieu il s'agit. L'évêque en personne dirigea les opérations et présida à l'emploi des machines de guerre. La place fut prise et minée de fond en comble. Godefroid, dit le narrateur, s'était en vain efforcé de venir au secours des siens [4].

[1] Anselme, p. 122 : Primi enim bellorum successus et admodum prospere provenientes multos militum nostrorum in sibi adversam partem rapuerat frustra arbitratos fore si se novi flagicii complices esse contigeret, per vim beneficii, immo totius episcopatus pro libito potituros.

[2] Anselme, c. 54.

[3] Anselme, c. 55 (SS, VII, 222).

[4] *Anselmi recensio*, II, SS, XIV, 114 : Quid plura? Godefrido frustra

Ce dernier détail surtout me porte à croire que cette offensive de Wazon se rapporte à une phase nouvelle de la campagne. Les premières attaques des rebelles contre Liége n'ayant pas abouti, ils auront porté ailleurs leur principal effort, ne laissant que quelques bandes autour de la ville pour piller et tenir des places.

Plusieurs de ces repaires furent encore réduits par Wazon de la même manière que le premier [1]. Il ne faut voir dans ces entreprises heureuses de l'évêque que des actes de répression rentrant dans la défense du pays, et postérieurs, peut-être d'assez longtemps, au moment ou Liége en armes se trouvait sous le coup d'une attaque imminente.

Jamais Wazon ne porta son activité hors du territoire de son évèché [2]. Il déclina prudemment une occasion qui lui fut offerte de prendre l'offensive. Le comte Hermann de Mons, nous apprend Anselme, avait fait cause commune avec les rebelles; mais sa femme Richilde, bien loin d'approuver cette attitude de son époux, prépara un guet-apens pour le livrer aux impériaux et offrit à Wazon l'éxécution matérielle de ce projet.

L'évêque refusa avec indignation de se faire le complice de cette épouse perfide [3]. Il aimait mieux arriver à ses fins par la douceur et la persuation.

Sans doute, il essaya sur Godefroid les effets de cette éloquence qui lui avait été si utile dans ses rapports avec le roi de France. Quel fut le résultat des pourparlers qui furent très probablement engagés? Il est possible, comme le suppose Steindorff, qu'ils aboutirent à une entente entre Godefroid et l'évêque; mais Wazon n'eut pas à se féliciter

nitente ad auxilium suis venire, obsessi de vita et membris paciscuntur, castellum captum funditus evertitur.

[1] *Ibid.* : Inde aliud atque aliud castellum absque retractatione simili strage conficitur. *Chronique Liégeoise* (publiée par Bacha), p. 113, an. 1044 : Wazo episcopus plura castra quae Godefrido duci adherebant et civitatem Leodiensem opprimebant dejecit.

[2] Remarque de Steindorff, t. II, p. 22.

[3] Anselme, c. 59 (SS, VII, 224).

cette fois du résultat de ces négociations : ses intentions furent dénaturées, l'empereur lui-même se prit à soupçonner sa fidélité. Comme pour le narguer au milieu de cette disgrâce, les rebelles lui proposent de faire cause commune avec eux et lui offrent une garnison de 3,000 hommes pour se défendre contre l'empereur [1]. Wazon refusa.

Tels furent les démêlés de Wazon et de Godefroid. Wazon mourut le 8 juillet 1048 [2].

L'épisode le plus marquant qui suivit ceux que nous avons relatés, fut la lutte de Godefroid contre un nouveau rival, Adalbert, duc de Haute Lotharingie. L'empereur avait proclamé Godefroid déchu ; mais, n'intervenant pas en personne contre lui, comme lors de la première révolte, il n'avait pas laissé vacant le duché [3].

Cet Adalbert, devenu ainsi le chef de la contre-révolte avait dû hériter du comté de Longwy vers 1040, à la mort de son parent Manegaud, fils du comte Liétard de Longwy († 1026) [4].

En 1048, après la mi-octobre [5], Adalbert tenait la campagne contre Godefroid. Celui-ci le surprit au moment où ses soldats battaient les alentours. Avec la petite troupe qu'il avait gardée avec lui, Adalbert essaya de résister et fut tué [6].

Les *Annales Mosomagenses* [7] indiquent comme lieu du

[1] C. 57 (SS, VII, 223).

[2] Anselme, c. 69, 70, 71 (SS, VII, 231-234).

[3] *Herimanni Aug. chron.*, an 1047 (SS, V, 128) : cujus (sc. Gotefridi) ducatum imperator Adalberto cuidam tradidit.

[4] L. Vanderkindere, *La formation territoriale des principautés belges*, t. II, p. 361.

[5] Hermann de Reichenau parle de ce fait après l'entrevue de l'empereur et du roi de France à Ivois, qui eut lieu au milieu d'octobre.

[6] *Herimanni Aug. chron.*, an 1048 (SS, V, 128) : Eodem etiam tempore Gotefridus Adalbertum ducem se depredantem persecutus et dimissa multitudine cum paucis inventum, cum aliis qui repugnare temptabant occidit. Sigebert, an 1048 (SS, VI, 359); *Annales Leodienses*, an 1048 (SS, IV, 20); Lambert, an 1044 (SS, V, 153); Laurent de Liège, c. 2 (SS, X, 492).

[7] *Annales Mosomagenses*, an 1048 (SS, III, 161) : Bellum apud Toen

combat *Toen* que Steindorff traduit « Thuin ». Si c'est là qu'eut lieu la rencontre, il est assez singulier de voir le duc de Haute Lotharingie tenir la campagne en Basse Lotharingie. D'autres sources [1] placent le lieu du combat *apud Rivoniam*, probablemeni Revogne, sur la Wimbe, affluant de la Lesse.

L'empereur nomma, à la place d'Adalbert, Gérard, le frère ou le neveu d'Adalbert [2]. Cette fois, le sort du duché de Haute Lotharingie fut pour longtemps fixé. Gérard vécut jusqu'en 1070 et transmit son duché à ses descendants qui demeurérent à la tête de la Lorraine jusqu'en 1735.

L'année 1049 s'annonça tout de suite moins heureuse que les précédentes pour la cause des révoltés. Au mois de janvier, les marécages de la Hollande furent pris par les gelées, ce qui permit aux évêques Bernold d'Utrecht, Abalbéron de Metz et Théoduin, le successeur de Wazon, de lancer à travers la Hollande une armée contre le comte Thierry. Celui-ci, pris au dépourvu, fut défait et tué le 14 janvier, près de Dordrecht. Godefroid lui-même, s'efforçant de réparer ce désastre en occupant les territoires repris par les évêques, fut mis en déroute par la même armée et eut quelque peine à s'échapper [3].

Inter duces Godefridum et Albertum in quo interfecto Alberto, Godefridus victor extitit.

[1] Gilles d'Orval, *Gesta Episc. Leod.*, an 1048, l. III (SS, XXV, 78). Gilles d'Orval fait d'Albert un comte de Namur, d'où il résulte que la *Chronique Liégeoise*, publiée par Bacha, compilation de données éparses, attribue à Godefroid le meurtre de deux Albert (an 1047, p. 114) : circa hoc tempus fuit bellum apud Rivoniam, in quo a Godefrido duce occiditur Albertus comes Namurcensis, et (p. 115): Tandem anno Domini MXLVII, Albertus dux Mosellanorum a Godefrido perimitur.

[2] Steindorff, *Heinrich III*, t. II, p. 46.

[3] *Herimanni Aug. chron.*, an 1049 (SS, V, 128) : Interea glaciali hieme suppeditante, nonnulli de partibus maritimis milites et principes cum Leodiensi episcopo et Trajectensi atque Mettensi congregati insidias tendunt commissaque pugna victum occidunt et provinciam illam imperatori subiciunt. Quam non multo post Gotefridus occupans, ab eisdem pugna petitus et victus vix aufugit.

Ce succès local ne mettait pas fin à l'insurrection. Pour pacifier le pays, pour réduire à merci les rebelles, il fallait plus que la défensive des partisans lotharingiens de l'empereur, et même des coups heureux comme la bataille de Dordrecht ne pouvaient suffire: il fallait l'intervention de l'empereur lui-même.

Cette intervention fut préparée pour la bonne saison de 1049. Il convient de se demander pourquoi l'empereur avait tardé si longtemps à se charger de la répression. Lui, si prompt à agir lors du soulèvement de 1044, à arracher à Thierry, en 1046, le pays qu'il avait usurpé, laissa pendant plus de deux ans l'insubordination et la violence s'étendre dans l'Ouest de son empire. La raison de ces délais, il ne faut la chercher que pour une faible part dans le sérieux échec de Henri III au cours de son expédition contre Thierry en 1047. Elle réside surtout dans les graves difficultés qui assaillirent l'empire en 1048, et qui ne furent pas sans connexité avec la grande révolte de l'Ouest.

En premier lieu il faut citer les dangers du côté de la France. Les causes des velléités belliqueuses du roi de France pendant l'hiver 1046 à 1047 n'étaient nullement passagères. Baudouin, l'allié de Godefroid, était vassal de la couronne de France, et, par sa femme Adèle, beau frère du roi. On ne voit pas qu'il ait été désavoué par Henri I dans sa lutte contre l'empereur [1].

Celui-ci s'efforça donc, avant toutes choses, de priver les révoltés de tout appui venant du Sud. Il y réussit sans doute par le traité d'amitié qu'il conclut avec le roi de France à Ivois, en octobre 1048.

Plusieurs seigneurs bourguignons avaient, comme nous l'avons vu, participé à la révolte de 1044-1045. Maintenant encore, l'empereur n'a pas de ce côté tous ses apaisements. Le séjour qu'il fit en Bourgogne, au printemps de 1048, assura l'ordre dans ce pays.

[1] Remarque de Steindorff (*Heinrich III*, t. II, p. 44) peu en harmonie avec la thèse qu'il a soutenue au sujet des rapports de Godefroid et d'Henri I, en 1046-1047.

De là l'empereur gagna la Saxe avec la même intention d'y affermir son autorité plus ou moins menacée. Une alliance avec Svend Estrithson, roi de Danemark, consacra le succès de cette entreprise.

L'Italie enfin, pendant ces années, ne cessa de préoccuper Henri III. Le pape Clément II étant mort le 9 octobre 1047, Benoît IX s'empare du trône pontifical, soutenu par le puissant marquis de Toscane Boniface. Le pape choisi par l'empereur, Damase II, ne put se faire reconnaître que le 17 juillet 1048. Il mourut le 9 août.

L'empereur n'eut ses apaisements de ce côté que par l'élection de l'évêque Bruno de Toul qui fut intrônisé le 12 février 1049.

Il est donc tout naturel de ne voir Henri III apparaître en Lotharingie qu'en été 1049. Toute la politique impériale, pendant ces années, est, on peut le dire, un effort heureux pour circonscrire de tous côtés la grande révolte de l'Ouest. Ce résultat, au printemps de 1049, était complétement atteint. L'empereur put alors agir directement contre les rebelles.

Le premier coup qui leur fut porté, coup aussi terrible qu'extraordinaire, fut l'excommunication lancée contre Baudouin et Godefroid par le pape Léon IX venu d'Italie. Appuyée par les préparatifs militaires, cette grave mesure eut un effet immédiat. Godefroid était le plus directement menacé et l'anathème qui pesait sur lui dut l'impressionner plus profondément que son allié. Il en résulta que les rebelles se divisèrent. Baudouin persévera, tandis que Godefroid se rendit au commencement de juillet à Aix où se trouvaient l'empereur et le pape [1], et il y fit sa soumission [2]. Comme on l'a vu plus haut, c'est avant de se rendre

[1] Le pape et l'empereur sont à Aix entre le 5 et le 11 juillet (Stumpf, 2371-2374).

[2] *Herim. Aug. chron.*, an 1049 (SS, V, 128-129) : Secuta aestate cum imperator expeditionem contra Gotefridum et Baldwinum a domno papa excommunicatos pararet, Gotefridus tam vim imperatoris quam papae excommunicationem pertimescens ad deditionem Aquisgrani venit, et opitulante papa, gratiam imperatoris promeruit. Sigebert, an 1049 (SS,

à Aix, que Godefroid passa par Verdun et y fit sa fameuse pénitence. Il cherchait à Verdun des intercesseurs dont il avait grand besoin. La spontanéité de sa soumission et surtout l'intercession du pape lui valurent la vie sauve.

Comme il a été dit à une autre occasion, Laurent de Liége nous apprend que la grâce de Godefroid avait été défendue auprès de l'empereur par Ermenfroy, archidiacre de l'église de Sainte-Marie-Madeleine à Verdun [1]. Ce détail indique que Godefroid ne se rendit pas à merci sans quelque garantie préalable, et le passage des *Annales Altahenses* relatif à ce sujet [2] corrobore cette supposition. Godefroid et plus tard Baudouin cédèrent sans doute devant une sorte d'ultimatum. On peut admettre que le décret d'excommunication du pape n'était que l'appui et la première sanction de cet ultimatum lancé par l'empereur au moment d'entamer les opérations militaires.

Je crois même qu'il est permis d'aller plus loin dans le

VI, 359) : Leo papa in Gallias veniens ut motus imperii a Balduino et Gotefrido constitutos sedaret Gotefridum quidem imperatori reconciliavit. *Annal. S*[ti]*-Jacobi Leod.* an 1049 (SS, XVI, 638); *Annal. Leod.* an 1049 (SS, IV, 20). Un passage de la *Vita Balderici*, écrite vers 1050 (SS, IV, 734, § 25 : cf. Wattenbach, *Geschichtsquellen*, I[7], 439) fait allusion à l'humiliation qu'eut à subir, à Aix-la-Chapelle, un personnage (*quidam*) qui s'était révolté contre l'empereur et qui fut condamné, par le Conseil des grands, à porter un chien sur ses épaules (*canem suis fertur vexisse humeris*). Est-ce de Godefroid qu'il s'agit? Est-ce de Baudouin V de Flandre? Le contexte associe directement le rebelle à la famille de Louvain : *de grege eorum;* or, il faut songer que Lambert II de Louvain († 1063) avait épousé la sœur de Godefroid le Barbu ; cette alliance me paraît justifier la solidarité que le chroniqueur établit entre les deux lignages.

[1] Laurent, c. 2 (SS, X, 492) : ... et per venerabilem Ermenfridum Virdunensis ecclesiae archidiaconum regi reconciliari meruit (sc. Godefridus).

[2] *Annales Altah. maj.* an 1049 (SS, XX, 804) : Item expeditionem in occidentales hostes, Gotefridum et Baldwinum direxit (sc. Caesar), cum quo etiam papa ad Aquas Graneas palatium pergit, vitam et sanitatem praedictis ducibus impetravit eo tamen pacto ut caesareo subderentur dominio, qua spe adtractus dux Gotefridus illo devenit et per manus se illi tradidit.

rétablissement des faits et leur enchainement, et d'admettre qu'il y eut un véritable procès devant l'empereur en présence du pape. Godefroid et Baudouin durent y être jugés par défaut et condamnés à une composition énorme envers tous ceux qu'ils avaient lésés par leurs déprédations. En outre, le pape les excommuniait et l'empereur les menaçait de la mort s'ils ne venaient pas spontanément à récipiscence. L'expédition militaire préparée devait mettre ce jugement à exécution. Le dénouement de cette grande révolte se présente ainsi sous la forme d'un ensemble de mesures longuement préparées, bien coordonnées et vraiment imposantes.

Pour justifier cette conclusion il faut rappeler, outre le texte des *Annales Altahenses* et le texte de Laurent de Liége qui viennent d'être cités, le diplôme de 1062 dont il a été question à propos de Verdun, et où il est dit : *omnibus legem facere imperiali sententia ammonitus cum non adesset copia satisfaciendi nec virtus*, ... Cette même charte raconte la soumission de Godefroid [1] : *Fletibus quibus maxime poterat exoravit Godefridus, eo tenore ut gratiam genitoris mei Henrici augusti* (c'est Henri IV qui est censé parler) *sibi readquireret. ... et sic, ordine compositionis peracto, ipse comes, in praesentia imperatoris seniori suo Virdunensi episcopo Duosam curtem, cum puteo salmaris et mercato, reddidit; et ipse episcopus de manu in manum ipsam imperatori restituit, et imperator ad monasterium sanctae Mariae Magdalenae ipsam tradidit, et praecepti sui scripto roboravit. ...*

Godefroid soumis, restait le comte de Flandre. C'est surtout lui que visaient les préparatifs militaires de l'empereur. Comme jadis Thierry, le comte flamand tirait de grands avantages de l'impraticabilité du pays. Il fallait, pour le réduire, les efforts combinés d'une armée de terre et d'une flotte. Le roi de Danemark Svend Estrithson et le roi d'Angleterre Edouard le confesseur fournirent à l'empereur les vaisseaux qui croisèrent le long de la côte

[1] Clouët. *Histoire de Verdun* (t. II, 67, note 1).

flamande et bloquèrent les ports [1]. L'armée impériale, pendant ce temps, pénétrait en Flandre. Baudouin vaincu dut se rendre à Aix, à jour fixe, pour y faire solennellement sa soumission [2].

Pendant ce temps, Godefroid était prisonnier; il avait été confié par l'empereur à la garde de l'archevêque de Trèves Everhard [3]. Le pape Léon IX parcourait la Lotharingie et s'apitoyait sur les ruines causées par les guerres, notamment à Verdun [4]. Son séjour à Liége fut pour le frère de Godefroid, Frédéric, le commencement de sa brillante fortune. Il était alors archidiacre de Saint-Lambert. Le pape l'emmena avec lui en Italie au mois de février 1051. Nous verrons plus loin s'il n'y a pas lieu d'admettre que Godefroid partit avec eux.

IV

LES ANNÉES D'AVENTURES. — DÉBUTS DE GODEFROID EN ITALIE

(1049-1054)

La soumission de Godefroid et de Baudouin, en 1049, n'amena pas la pacification définitive de la Flandre. En 1050, l'empereur dut de nouveau marcher contre Baudouin et assiéger des places flamandes.

En 1051, Lambert, comte de Louvain se révolte et rend la situation assez grave en Lotharingie pour nécessiter une intervention de l'empereur [5]. Ce fait est très significatif. Le duc de Basse Lotharingie se trouve donc impuissant à maintenir les seigneurs lotharingiens de second rang dans

[1] Steindorff, *Heinrich III*, (t. II, 68, note 8).
[2] Sigebert, an 1049 (SS, XI, p. 359); *Herimanni Aug. chron.*, (SS, V, 129).
[3] *Annal. Altah. maj.*, an 1049 (SS, XVI, 804) : qui (sc. Gotefridus) Trevirorum episcopo datur custodiendus, nullam misericordiam ab imperatore promeritus...
[4] Laurent, c. 4 (SS, X, 483).
[5] Hermann de Reichenau, an 1051.

l'obéissance à l'empereur. Jamais il n'est parlé de Frédéric dans les relations de la grande révolte qui vient de finir. Selon l'historiographe Anselme, si Wazon n'avait pas organisé la résistance, la Lotharingie serait restée « sans défenseur » et aurait été perdue pour l'empire [1].

On ne peut pas attribuer la cause de cet effacement à une incapacité militaire absolue du duc Frédéric. Il est plus probable que malgré tous les efforts de l'empereur pour implanter en Lotharingie la maison de Luxembourg, l'autorité du nouveau duc demeura très faible.

Le titre et le pouvoir du duc de Lotharingie étaient peu de choses par eux mêmes, et se ressentaient de leur origine artificielle; mais quand les titulaires étaient, en outre, de riches propriétaires d'alleus et d'importants détenteurs de fiefs secondaires enclavés dans les duchés, ou limitrophes, la dignité de duc n'allait pas sans une puissance considérable, bien suffisante pour assurer la tranquillité du pays.

Les ducs de la maison d'Ardenne avaient eu cette puissance et cette autorité. Leur enlever les deux Lotharingies et nommer ducs des étrangers ou des seigneurs moins richement dotés, c'était transformer la nature d'une grande fonction, l'affaiblir, la rendre illusoire.

Henri III dut faire ces réflexions; il dut se dire que si la fidélité des anciens ducs ardennais n'était pas inébranlable, en revanche, elle était loin d'être inefficace. Quels services n'avait pas rendus à l'empereur Conrad le vieux Gothelon, père de cet indomptable Godefroid! Ce n'était pas de son temps que le souverain devait se charger lui-même et de la défense des frontières occidentales et de la répression des révoltes des vassaux non immédiats.

Si ces pensées ne se sont pas présentées à l'esprit de l'empereur, la clémence dont il usa presque toujours envers Godefroid, devient difficilement explicable : la seule fois où l'empereur montra une grande sévérité, ce fut en 1044, à un moment où l'expérience des années suivantes lui manquait et où il ne pouvait connaître les inconvénients

[1] Anselme (SS, VII, 221).

de la rigueur et d'une politique d'abaissement systématique des feudataires.

Quoi qu'il en soit, en 1051, l'empereur jugea bon de s'attacher Godefroid à propos des circonstances suivantes : le comte Hermann de Mons, l'ancien allié de Baudouin, étant mort, sa veuve Richilde épousa le fils du comte de Flandre, le jeune Baudouin. Le Hainaut passa ainsi sous l'autorité des Flamands au détriment du légitime successeur, le jeune Roger.

L'empereur, qui était à peine de retour d'une grande expédition en Flandre, vit dans cette mainmise de Baudouin sur le Hainaut l'équivalent d'une révolte avouée; mais trop occupé par les affaires de Hongrie, toujours tendues, pour se charger de châtier lui même l'insolence des comtes flamands, il songea à Godefroid.

Etant à Passau au milieu d'août 1051, il lui fit rendre une certaine possession qu'il tenait jadis de l'archevêque de Cologne, et le chargea d'expulser les Flamands des territoires qu'ils avaient injustement envahis [1].

Il n'est pas impossible que l'empereur ait alors songé, obéissant aux considérations que je lui ai prêtées plus haut, à restaurer de nouveau Godefroid et qu'une promesse dans ce sens lui ait été faite.

On admet que Godefroid passa directement de l'état de prisonnier à celui de chef d'expédition. Telle est, notamment, l'opinion de Steindorff [2]. Mais le texte des *Annales Altahenses* n'implique nullement ce fait. Au contraire, Lambert nous apprend que Godefroid a obtenu sa grâce au synode de Mayence, lequel eut lieu en octobre 1049 [3]. On

[1] *Annales Altah. maj.*, an 1051 (SS, XX, 805) : Imperator vero ita disposuit iter suum ut navigio descendens per Danubium adsumptionem Deiparae virginis celebraret Bathavorum urbe. Illic Godefrido duci praememorato beneficium suum quod habuit ab episcopo Coloniensi reddi jussit et eum contra Baldwinum Juniorem nuper rebellantem provinciae esse defensorem rogavit.

[2] *Heinrich III*, t. II, 154.

[3] Lambert, an 1050 (SS, V, 154) : Ubi (synode de Mayence) ... dux Gotefridus interventu papae et principum gratiam imperatoris obtinuit.

prétend que ce texte se rapporte à la soumission de Godefroid à Aix et que le chroniqueur fait erreur en la plaçant au synode de Mayence. Mais il paraît plus vraisemblable d'admettre que Godefroid s'est soumis à Aix et a été mis en liberté à Mayence. La seule erreur de Lambert, c'est de placer ce synode en 1050 au lieu de 1049. L'expédition de l'empereur contre Baudouin, dont il parle ensuite, n'est pas celle de 1049, mais la seconde campagne qui eut lieu en 1050.

Seule, cette version rend explicable la présence de Godefroid à Utrecht le 21 juillet 1050, présence qu'il faut déduire d'un acte daté de cette ville [1].

Nous pouvons donc dire qu'en 1051 Godefroid était libre depuis plus d'un an et qu'il n'acheta pas sa liberté en acceptant de diriger la lutte contre son ancien allié. La fixation de ce point de la vie de Godefroid nous permettra de préciser les antécédents de son établissement en Italie.

Godefroid rendit-il les services attendus dans son expédition contre Baudouin? La chronique d'Altaich ne le dit pas. Ce qui est sûr, c'est que les Flamands ne furent pas plus réduits définitivement cette fois que les précédentes.

On trouve Godefroid à la Noël de cette année à Goslar où l'empereur revenu de Hongrie tenait en ce moment sa cour. C'est là que fut jugé un procès d'hérésie qui eut un assez grand retentissement. Treize hérétiques, des manichéens qui avaient déjà été excommuniés, furent jugés par l'empereur et sa curie, condamnés et pendus [2]. D'après

[1] Bertha, femme noble se donne à l'église d'Utrecht (Müller, *Het oudste cartul.*, p. 79). L'acte porte la date de 1026 que les mentions de l'empereur Henri et de Léon IX rendent impossible. Müller propose avec raison 1050, que suggèrent à la fois l'indiction et la lunaison. — Actum ... sub presentia Godefridi ducis, filii Gozelini ducis. — Le titre de duc donné à Godefroid n'a rien d'insolite (il porte ce titre dans un diplôme de 1056). — L'acte finit par : regnante glorioso imperatore Heinrico, duce Godefrido : cette dernière mention est évidemment inacceptable ; il faut y voir une erreur causée par la présence et la première mention de Godefroid, et lire à la place : duce Frederico.

[2] *Herimanni Aug. chron.*, an 1052 : Imperator natalem Domini Goslare egit, ibique quosdam hereticos, inter alia pravi erroris dogmata

Lambert de Herzfeld [1], c'est Godefroid qui prit à cette affaire la part la plus directe. De cette donnée et du fait qu'Anselme parle de cette affaire à propos de Wazon, Steindorff déduit qu'il s'agissait de Lotharingiens.

Les années de 1050 à 1054 sont la période critique de la vie de Godefroid. Dépouillé des hautes dignités de ses ancêtres, sans attache sur aucun point déterminé de l'empire, mais nullement las de vivre et d'agir, on peut dire qu'il cherche des aventures. S'il avait eu l'occasion qui s'offrit plus tard à son petit-fils, Godefroid de Bouillon, de partir en guerre contre les infidèles, avec quel empressement il l'eut saisie! C'est ce que fait assez deviner l'affaire des pauvres manichéens de Goslar.

La captivité chez Everhard de Trèves, la campagne de Hainaut et le séjour en Saxe laissent assez de vide dans ces quatre années, au bout desquelles, par un merveilleux infléchissement de sa carrière, on voit Godefroid surgir plus brillant et plus provocant que jamais à la tête des États les plus considérables de l'Italie.

Béatrice, une des filles de Frédéric de Haute Lotharingie, mort en 1033, avait épousé Boniface, marquis de Toscane. Celui-ci mourut assassiné le 6 mai 1052, laissant trois enfants en bas-âge : Frédéric, quelquefois appelé aussi Boniface, Béatrice et Mathilde. Leur mère et tutrice se chargea de la régence.

En 1054, peu de temps avant ou après la mort de Léon IX (19 avril), Godefroid épouse Béatrice et succède ainsi, en fait, au défunt marquis Boniface [2]. Dans quelles circons-

Manichea secta omnis esum animalis execrantes, consensu cunctorum, ne heretica scabies latius serpens plures inficeret, in patibulo suspendi jussit. — Anselme, *Gesta Episc. Leod.* (SS, VII, 228).

[1] *Annales*, an 1053 (SS, V, 155) : Ibi quoque (Goslarie) per Gotefridum ducem heretici deprehensi sunt et suspensi.

[2] *Herimanni Aug. chron.*, an 1054 (SS, V, 133), après la mort de Léon IX : Godefridus dux iterum contra imperatorem tyrannidem invasit Italiamque latenter adiens, Beatricem Bonifacii quondam marchionis viduam, uxorem accepit. — *Annal. Altah. maj.*, an 1054 (SS, XX, 807) : quo tempore etiam Gotefridus novus hostis extitit, ingressus enim

tances s'accomplit cet acte audacieux et inattendu, le plus heureux de la carrière de cet homme extraordinaire?

D'après le texte de Hermann, Godefroid a pénétré secrètement en Italie, pour y épouser Béatrice. La chronique d'Altaich dit la même chose [1]. Un certain temps cependant a dû être nécessaire à Godefroid pour conclure son mariage. Wedemann [2] suppose que Frédéric, le frère de Godefroid, en Italie depuis 1050, a servi d'intermédiaire, mais j'ai tout lieu de penser, on verra plus loin pourquoi, que Béatrice ne faisait pas un mariage de raison.

Ne pouvons-nous pas, pour combler quelque peu les lacunes dans l'itinéraire et la vie de Godefroid de 1049 à 1054 signalées plus haut, supposer un ou plusieurs séjours en Italie, avant 1054?

La probabilité en est grande. Nous avons vu, en effet, que Godefroid n'est pas resté prisonnier jusqu'au mois d'août 1051, comme on l'admet à tort, mais que sa libération date de la mi-octobre 1049. Dès lors, il n'y a plus aucun motif de rejeter, comme on le fait par une erreur qui dérive de la première, la donnée de Lambert, à l'année 1051 [3], d'après lequel Léon IX emmena avec lui, en Italie, Godefroid en même temps que Frédéric. C'était le pape qui avait

Italiam, viduam Bonifacii marchionis Beatricem uxorem ducit quam tamen post brevi reliquit, expulsus inde communi conspiratione plebis, ac se Baldwini versus inmiscuit armis. — Lambert, an 1053 (SS, V, 427) : Marchio Italorum Bonifacius obiit, ejus viduam Beatricem dux Gotefridus accipiens, marcham et ceteras ejus possessiones conjugii praetextu sibi vindicavit. — Sigebert relate également à tort le mariage à l'année 1053 (SS, VI, 359) : Godefridus iterum rebellat, quia ducta uxore Bonifacii marchionis, jussu imperatoris a Longobardia excluditur. *Bernoldi chronicon*, an 1054 (SS, V, 427).

[1] De même Bonitho, *Liber ad amicum*, V (*Libelli de Lite Imperatorum et Pontificum*, I, 590) : ... moritur inclitus dux et marchio Bonifacius, sed non longo post tempore Gotefridus dux vir magnificus et in bellicis rebus strenuissimus Italiam veniens, ejus relictam accepit conjugem.

[2] *Gottfried der Bärtige*, c. III, p. 20.

[3] *Annales* (SS, V, 155) : Leo papa ... Romam reversus est abducens secum Gotefridum ducem et fratrem ejus Fridericum...

obtenu la grâce et la libération de Godefroid ; il est naturel de voir le pontife se charger de son protégé, que rien, certes, ne retenait en Allemagne et en Lotharingie, et en débarrasser momentanément l'empereur. Comme le retour du pape eut lieu au mois de février, Godefroid peut donc être resté plusieurs mois auprès de Boniface, jusqu'à l'arrangement de Passau, au milieu d'août. Qui sait si l'empereur n'a pas conclu cet arrangement avec Godefroid pour l'attirer hors de l'Italie où il ne pouvait que desservir la cause impériale ?

La donnée de Lambert est confirmée par Laurent de Liége qui dit que Godefroid vécut à la cour de Boniface [1]. On peut donc dater de 1051 le premier séjour de Godefroid en Italie et en fixer la durée du mois de février au mois d'août.

Sans aller jusqu'à dire, comme le fait Clouët [2] qui ne cite aucune source, que Gothelon et Frédéric, duc de Haute Lotharingie, s'étaient entendus jadis pour marier Godefroid et Gothelon le Jeune à Béatrice et à Sophie, on peut admettre que Béatrice et Godefroid s'étaient connus dans leur jeunesse. Godefroid avait géré une partie des biens de Béatrice : qu'il se soit tourné, dans sa détresse, vers sa cousine richement établie en Italie, c'est tout naturel.

Béatrice pouvait trouver lourdes les charges de la régence et désirer l'appui d'un homme énergique et entreprenant. Si ce fut là le prétexte de son mariage, ce n'en fut pas la vraie cause. Il est bien probable que ce mariage si important par ses conséquences politiques fut, du côté de Béatrice du moins, un mariage d'amour. Godefroid semble avoir exercé sur ses contemporains une séduction qui fut une de ses grandes forces. Rien n'est, dans ce mariage, « raisonnable » : Béatrice, parente et vassale de l'empereur, devait

[1] C. 2 (SS, X, 492) : qui postea Italiam pergens, nobile obsequium Bonifacii marchionis praestitit eoque mortuo, Beatricem ejus uxorem duxit. Sur cette période de la vie de Godefroid, Laurent de Liége semble bien avoir des renseignements précis qui lui donnent sur ce point une autorité que ne comportent pas nécessairement toutes ses assertions.

[2] *Histoire de Verdun*, t, II, p. 33.

le prévenir de sa résolution ; elle n'en fit rien, et pour cause [1]. Bien plus, les futurs époux étant quelque peu cousins [2], il fallait, selon les lois canoniques si rigoureuses de cette époque, obtenir une dispense ecclésiastique : on s'en passa. En un mot, ce fut un scandale [3]. Comme on le verra plus loin, ce mariage ne satisfit pas plus les sujets que le suzerain. Peut-on douter de la nature des motifs qui poussèrent Beatrice? Convient-il de les rattacher, comme le fait gravement Steindorff [4], à des préoccupations d'avantages politiques? Adieu prudence! et àdemain les affaires sérieuses, telle dut être, et pour cause, la devise de Beatrice à ce moment [5].

Les faits qui suivirent l'établissement de Godefroid à la tête des États toscans doivent être très diversement rapportés, selon qu'on s'inspire des détails précis que donne Lambert ou de la version de Sigebert, des annales d'Altaich et de Berthold.

Selon Lambert [6], lorsque l'empereur apprit le mariage de Godefroid, il craignit qu'à l'instigation d'un homme aussi entreprenant, les Italiens, toujours versatiles, ne

[1] Lambert, (SS, V, 156) : Quo comperto (le mariage) imperator Heinricus gravi scrupulo perurgeri cepit. Et an 1055 (157): Beatricem tamen quasi per dedicionem acceptam secum abduxit (sc. Heinricus), hoc illi culpae obiciens, quod contractis se inconsulto nuptiis se hosti publico Italiam prodidisset.

[2] Au 8e degré. Leur ancêtre commun est Wigerich, comte de Bidgau (Jaerschkerski, *Stammbaum der Ardennen Grafen* et Vanderkindere, *Formation*, II, tabl. III).

[3] L'auteur de la *Vita Mathildis*, Donizo, qui relate avec éloges les faits de la vie de Béatrice, garde le silence sur son second mariage. Pannenborg (*Studien zur Geschichte der Herzogin Mathilde von Canossa*, 10) conclut de ce silence systématique que ce mariage fut canoniquement irrégulier et ne fut légalisé que plus tard.

[4] *Allgemeine deutsche Biographie* (t. IX). Article Godefroid.

[5] La devise réelle de Béatrice est aussi significative que celle que je lui prête : Muratori (*Antiquitates Italiae*, t. I, p. 591) reproduit le sceau de Béatrice. Elle est assise tenant dans sa main un livre. Pour légende cet hexamètre : sis semper felix Gottifredo cara Beatrix (d'après Overmann, *Gräfin Mathilde von Tuscien*, p. 226).

[6] *Annales*, an 1053-1055 (SS, V, 156-157).

fissent contre son autorité impériale quelque dangereuse tentative. Il prit immédiatement des mesures. Des messagers sont envoyés aux principaux Italiens pour les prier de surveiller Godefroid, d'empêcher que rien de séditieux ne soit tenté. — Une embassade de Romains ne tarda pas à aviser l'empereur que les forces et les prétentions de Godefroid augmentaient et qu'il songeait à faire de l'Italie un royaume à son profit. L'empereur ainsi averti pénètre en Italie au début de l'année 1055. Mais Godefroid envoie au-devant de lui des messagers, proteste de sa fidélité, justifie son mariage par le dénûment où il se trouvait. Béatrice, à son tour, se porte au devant de Henri et présente sa défense. Henri tient conseil et se décide à ne pas condamner Godefroid, plutôt par crainte de le voir faire cause commune avec les Normands que par conviction de son innocence. Mais il retient Béatrice prisonnière et l'emmène à son retour en Allemagne comme coupable de s'être mariée sans son consentement. Telle est la version de Lambert.

Sigebert, en même temps qu'il relate le mariage, dit que Godefroid est chassé de la Lombardie par ordre de l'empereur [1], ce qui concorde avec la donnée des *Annales Altahenses* [2] à savoir que Godefroid dut bientôt quitter Béatrice, chassé par une conspiration populaire et se réfugia auprès de Baudouin de Flandre.

Quoique moins développées que celles de Lambert, ces données, en même temps qu'elles sont plus vraisemblables en elles-mêmes, concordent mieux avec l'ensemble des faits. Si l'empereur a réellement communiqué au sujet de Godefroid avec des notables italiens, il faut admettre avec Steindorff (t. II p. 297) que ce fut pour leur enjoindre, non de surveiller Godefroid, mais de le chasser.

Cette ambassade romaine dont parle Lambert, ne peut

[1] *Chron.*, an 1053 (SS, VI, 359) : Godefridus iterum rebellat, quia ducta uxore Bonifacii marchionis jussu imperatoris a Longobardia excluditur.

[2] *Annal. Altah. maj.*, an 1054 (SS, XX, 807).

être que celle qui s'occupa en Allemagne de la succession du pape Léon IX. Il n'est pas impossible, comme le remarque Steindorff, qu'elle se soit occupée, entre autres choses, des affaires de la maison de Canossa. Il faut laisser à Lambert, grand amateur de discours indirects, ces envoyés par lesquels Godefroid se disculpe et le non-lieu que l'empereur lui octroie.

On peut donc rétablir les faits de la manière suivante : pendant que l'empereur prépare son voyage en Italie, les villes du Nord [1], instiguées par les émissaires impériaux, se révoltent. Godefroid, pris entre ces difficultés intestines et l'expédition imminente de Henri III, passe les monts et se réfugie soit en Flandre, soit dans quelque terre lotharingienne qui lui reste, soit dans les riches possessions allodiales de sa femme. L'empereur occupe, au commencement de 1055, les villes lombardes et toscanes. Béatrice se présente devant lui à Florence, où un concile est tenu le 4 juin et fait sa soumission. Malgré cette initiative, l'empereur la prive de sa liberté [2]. Elle eut près d'elle, pendant sa captivité, sa fille Mathilde.

D'après Bonitho, sa fille aînée et son fils Frédéric étaient déjà morts, au moment où Béatrice se soumit. Telle n'est pas la version de Berthold, le continuateur d'Herman [3]; d'après lui, Frédéric (ou Boniface) mourut

[1] Steindorff (*Heinrich III*, t. II, pp. 304 et 314), conjecture qu'il s'agit de mouvements séditieux des populations ouvrières et commerçantes du nord de l'Italie. Il appuie cette conjecture sur les accroissements de droits dont les villes sont gratifiées par l'empereur, lors de son séjour dans le nord de l'Italie, en 1055.

[2] *Bertholdi annales*, an 1055 (SS, XIII, 730) : Beatrix imperatori ad deditionem veniens, causa mariti sui, quamquam data fide, tenetur. — Lambert, *loc. cit.* — *Annales Altah. maj.*, an 1056 (SS, XX, 807) : ipsamque Beatricem in custodiis servari praecepit. — Bonitho, *ad amicum*, l. V (*Libelli de lite Imp.*, I, 590) cumque eo (sc. Florentiae) ventum fuisset (sc. Imperator) Beatricem cum unica filia Bonifacii, nomine Mathilda — nam paulo ante ejus filius et major filia maleficio nescio cujus obierant, — dolo captas secum duxit ultra montes. — *Ekkehardi chronicon, Wirziburgense*, an 1056 (SS, VI, 31).

[3] *Bertholdi annales*, an 1055 (SS, XIII, 730) : ... filiusque ejus, puer

peu de jours après la soumission de sa mère, alors que l'empereur se trouvait encore à Florence. Le jeune marquis s'en était tenu éloigné pour éviter de tomber sous la dépendance de l'empereur.

Malgré cet abaissement complet de la maison de Canossa, elle conservait des partisans. Les nobles, ses vassaux, se révoltèrent contre l'empereur, mais furent facilement vaincus[1].

Le frère de Godefroid, Frédéric, alors cardinal, a certainement joué un rôle dans ces affaires. Il avait fait partie de l'ambassade envoyée à Constantinople par son protecteur Léon IX. Son retour en Italie coïncida avec le séjour de l'empereur dans ce pays. Henri III, avisé de ce retour, écrivit au pape Victor de faire en sorte que Frédéric lui fût livré. Frédéric avisé du danger qu'il courait, se réfugia au Mont Cassin et fut admis au nombre des moines. Cette retraite et différents déplacements dictés par la prudence lui valurent d'échapper à la vindicte impériale [2].

Pendant ce temps, Godefroid guerroyait contre les Lotharingiens impériaux [3]. L'année précédente (1054), l'empereur avait dû faire en Flandre une importante expédition, mais, malgré ses succès, l'insaisissable comte n'en restait pas moins insoumis. Les affaires d'Italie éloignant l'empereur et amenant Godefroid, Baudouin en profita pour essayer de faire sur la frontière de Lotharingie de nouvelles conquêtes.

L'effort du comte de Flandre se porta sur Anvers. Une flotte bloqua l'Escaut, tandis que le fils du vieux comte, Baudouin, occupait la campagne avec sa cavalerie. Pour la première fois, on voit le duc Frédéric jouer un rôle dans

Bonifacius, hac causa venire veretur. Sed non multis interpositis diebus, cum imperator ibidem moraretur idem puer moritur.

[1] *Annales Altah. maj.*, an 1056 (SS. XX, 807) : Quosdam de militibus Bonifacii rebellantes, filio etiam ejus defuncto facile oppressit (sc. Imperator).

[2] *Chronic. Mon. Casinensis*, lib. II (SS, VII, 687).

[3] *Annales Altah.*, an 1054, passage cité.

les tentatives contre son duché et ses annexes : il est assiégé dans Anvers.

Une armée de Lotharingiens se porta au secours de cette place, surprit le jeune Baudouin et le défit [1]. Le siége d'Anvers dût être levé, mais cet échec n'empêcha pas les Flamands de tirer bénéfice de cette campagne qui, d'ailleurs ne fut pas sitôt finie. Au mois de décembre 1056, Baudouin se rendit à Cologne et s'entendit avec les conseillers du jeune roi Henri IV. Le pape Victor II, en confirmant le mariage de Baudouin le jeune avec Richilde, consacra la réunion du Hainaut à la Flandre [2] : nouveau coup porté à la puissance et au prestige du duc de Basse Lotharingie.

V

RESTAURATION DE LA PUISSANCE DE GODEFROID.

Bien avant cet arrangement, Godefroid avait séparé sa cause de celle des Flamands. Un diplôme impérial daté de Trèves le 30 juin 1056 [3], porte : *Unde in presentia nostri aliorumque fidelium nostrorum Eberardi Trevirensis... Godefridi, Gerardi, Frederici ducum.*

Godefroid était donc rentré en grâce à cette date. Les circonstances et la portée de cet événement ne peuvent être déterminées avec précision. Il s'en faut de beaucoup, à coup sûr, que cette rentrée en grâce se soit accomplie d'un seul coup, à un moment précis et immédiatement dans l'intégrité de ses effets.

L'année même du siège d'Anvers, d'après le chroniqueur

[1] Sigebert, an 1055 (SS, VI, 360) : Baldwinus Flandrensis cum Godefrido avunculum suum Fridericum ducem intra Andoverpium obsidet, sed concurrentibus Lotharingis ab oppugnatione disistit. Pour les autres détails, Tomellus de Fundatione Hasnoniensis cœnobii, c. XI (SS, XIV, 153-155).

[2] L. Vanderkindere, *Formation*, 2e édit., t. I, p. 111.

[3] Règlement des droits des avoués de l'abbaye de Saint-Maximin, Calmet., *Histoire de Lorraine*, 2e édit., t. II, preuves p. CCCXIII (Stumpf, 2499).

Ekkehard, Godefroid vient à récipiscence [1] et, selon toute probabilité, va vivre dans la retraite à Bouillon, en attendant une réhabilitation plus complète. La fixation de ce point de la vie de Godefroid fera l'objet d'une discussion qui prendra place aux appendices. De cette discussion résultera aussi la probabilité d'un séjour passager de Godefroid à Liége, au commencement de 1056. De Liége, Godefroid dut gagner Trèves où sa présence, le 30 juin, nous est révélée par le diplôme cité plus haut. Il est probable, comme l'a déjà supposé Jung [2] que c'est à Trèves que l'empereur accorda de nouveau à Godefroid sa faveur.

Bonitho [3] rapporte le pardon définitif de la manière suivante : ... *vi febrium exagitatus* (sc. Imperator) *mox ut Reni Franciam intravit, evocavit ad se magnificum ducem Gotefridum, redditaque sibi uxore cum Bonefacii filia omnibusque ad eam pertineutibus possessionibus, multum supplicans ut filio suo iam regi designato portaret fidelitatem, post paucos dies mortuus est. Reni Franciam* pourrait bien désigner Trèves ou les pays environnants. Ainsi Bonitho se tromperait en rapprochant la rentrée en grâce de Godefroid à Trèves, de la mort de Henri III qui ne survint que trois mois après, le 5 octobre, à Bodfeld dans le Harz [4]. Mais cette erreur est très compréhensible, Bonitho écrivant longtemps après ces événements, et elle n'enlève pas leur valeur aux détails précis qu'il nous donne. On peut admettre que Henri III se sentit déjà malade à Trèves, et que les préoccupations de léguer à son jeune fils l'empire pacifié et sans levains de discordes l'aient porté à user d'indulgence envers Godefroid qui n'était déjà plus un ennemi militant [5].

[1] *Chronicon Wirziburgense*, an 1055 (SS, VI, 31) : Godefridus dux ad dedicionem venit.

[2] *Herzog Gottfried der Bärtige unter Heinrich IV*, Marburg, 1884, p. 29,

[3] *Libelli de lite*, I, 590.

[4] Müller, *Itinerär Kaiser Heinrichs III*, pp. 117-118.

[5] Peut-être l'empereur lui avait-il déjà promis sa grâce définitive dès 1055, pour l'amener à se séparer de Baudouin de Flandre.

Quant à la libération de Béatrice et à sa restauration à la tête des États italiens, il convient de supposer que ce ne fut pas dès lors chose faite, mais chose promise.

Cette version des faits n'est pas celle qu'on peut tirer des données de Sigebert et d'Albéric de Trois Fontaines. D'après eux, la rentrée en grâce de Godefroid n'aurait pas eu lieu du vivant de Henri III.

Selon Sigebert [1], elle se fit en décembre 1056, à l'assemblée de Cologne, à l'intercession du pape Victor. Albéric de Trois Fontaines [2] relate en outre la libération de Béatrice à cette même assemblée. De quelque autorité que jouisse l'ensemble de la chronique de Sigebert, il n'est pas possible de s'en inspirer à cette occasion, comme le fait Meyer von Knonau [3], pour admettre que le principal acte réhabilitant Godefroid émane de l'assemblée de Cologne.

Outre la version contraire que nous avons présentée et dont le principal fondement est le diplôme de Trèves du 30 juin (que Meyer von Knonau néglige totalement), d'autres raisons nous portent à rejeter la donnée de Sigebert : 1° les annales de Blandigny et d'Egmont [4] relatent la réconciliation de Baudouin de Flandre, mais ne disent rien de semblable de Godefroid. R. Jung qui a déjà fait valoir cet argument [5] remarque que ceci peut s'expliquer, à la rigueur, par le fait que les affaires de Flandre surtout intéressent les auteurs de ces chroniques; mais dans le cas où Sigebert dit vrai, il devient inexplicable que les *Annales d'Altaich* qui rapportent la soumission de

[1] An 1056 (SS, VI, 360) : Coloni generali conventu habito, Baldwinus et Godefridus mediante Victore Papa ad gratiam regis et pacem reducuntur, et omnis bellorum motus sedantur.

[2] An 1057 (SS, XXIII, 791) : Et eidem Godifrido duci reddita est uxor sua Beatrix Italie Marchisa.

[3] *Jahrbücher der Deutschen Reiches unter Heinrich IV* (t. I, p. 18, n. 15).

[4] *Annal. Bland.*, an 1057 (SS, V, 26). — *Annal. Egmund*, an 1057 (SS, XVI, 447).

[5] *Herzog Gotfried der Bärtige*, p. 29.

Baudouin [1] restent silencieuses sur le cas de Godefroid.

2° Jocundus [2] raconte qu'après la mort de Henri III, il y eut à Andernach une assemblée de grands de Lotharingie et Godefroid est cité parmi eux. Dans cette assemblée, où il s'agit de la défense des intérêts de la régence, on s'expliquerait mal la présence de Godefroid, s'il n'était pas rétabli déjà dans la faveur royale. Le fait que l'ancien allié de Godefroid, Baudouin de Flandre, se réconcilia à Cologne avec les détenteurs du pouvoir royal, et que Godefroid assista, sans nul doute, à cette diète (comme aussi Béatrice) peut expliquer qu'on dise la même chose de Godefroid et de Baudouin, bien que leur situation fût très différente. Nous pouvons toutefois admettre que des arrangements qu'entraînait la rentrée en faveur de Godefroid furent encore conclus à Cologne [3] et même qu'on y a sanctionné les dispositions qu'avait prises le défunt empereur à l'égard de Godefroid et de Béatrice [4]. Mais en réalité, c'est comme un des défenseurs du pouvoir royal, et par suite comme un de ceux qui avaient part à ce pouvoir, que Godefroid se rendit à l'assemblée de Cologne.

Parmi ces arrangements, il y en eut probablement qui concernèrent la rentrée en jouissance de certaines possessions et dignités dont il avait été privé. Il n'est pas probable qu'une confiscation complète de ses biens allodiaux ait jamais été mise à exécution [5]. S'il perdit des biens lors

[1] SS, XX, 808.

[2] *Jocundi Translatio S. Servatii*, c. 54 (SS, XII, 113-114) : Domino vero agente, placuit majoribus Lothariae hoc circa tempus in eadem regione colloquium habere. Convenerunt itaque in opidum, quod vulgo dicitur Andernacho Coloniensium archiepiscopus domnus Anno, Trevirensium pater Everardus, dux Godefridus, jam prefatus, aliique perplures, agere de statu imperii...

[3] On peut supposer la même chose de l'entrevue d'Andernach.

[4] Cette interprétation a déjà été proposée par Ernst, p. 324.

[5] Dans un discours indirect du chroniqueur Lambert résumant une harangue d'ambassadeurs que Godefroid aurait envoyés au devant d'Henri III, en 1055 (*Annales*, an 1055, SS, V, 156), il est dit : Gratum se habere quod patris finibus extorsis, patriis possessionibus ejectus... Ce fragment de phrase pourrait signifier que Godefroid perdit ses

de sa disgrâce, ce fut par suite d'amendes et de compositions tant volontaires que forcées; nous en avons vu un exemple en 1049 : l'abandon par Godefroid de la curtis de Dieuze.

Si, après la mort de Henri III, nous retrouvons Godefroid en possession de ses alleus, il est certain que plusieurs fiefs secondaires qu'il avait détenus jadis ne lui furent pas rendus. Le défunt monarque avait eu soin d'en disposer en faveur de ses fidèles, l'évêque d'Utrecht, l'archevêque de Brême, le duc Frédéric, etc.

Il y a trace d'un acte privé de Godefroid qu'il faut placer à l'époque de sa réunion avec Béatrice, c'est-à-dire à la fin de 1056 : un diplôme, évidemment faux, daté de 1055 [1] confirme la donation de l'église de Longlier, à l'abbé Gonzon de Florennes, faite par Godefroid et par Béatrice qui possédaient Longlier en alleu. Ce diplôme a dû être fabriqué pour remplacer une charte disparue et d'après une confirmation de cette donation, faite par le duc Frédéric, en 1064 [2].

Dans cette charte de Frédéric, Godefroid est gratifié du titre de duc; on se rappelle qu'il porte ce titre dans le diplôme de Trèves de 1056. Ce fut l'habitude, sans doute, qui lui conserva ce titre pendant les années où il fut dépossédé de la dignité correspondante.

alleus. Mais toute cette partie des annales de Lambert est une narration fantaisiste où rien n'a une signification précise.

[1] Bertholet, *Hist. de Luxembourg*, t. III, preuves XXIII. Stumpf, 2460. — Voir Dieckmann, *Gottfried III der Bücklige*, p. 11.

[2] Bertholet, III, pr. XXVIII.

TROISIÈME PARTIE

LE ROLE DE GODEFROID SOUS LE RÈGNE DE HENRI IV

(1056-1069)

I

ACTION POLITIQUE DE GODEFROID AVANT SON DÉPART EN ITALIE

(Octobre 1056-commencement 1057)

Dans l'assemblée d'Andernach que rapporte Jocundus [1], les archevêques de Cologne et de Trèves, Annon et Everard, le comte palatin Henri, Godefroid le Barbu et d'autres seigneurs, s'occupèrent des mesures à prendre pour assurer la sécurité des pays lotharingiens et rhénans. Des troubles ayant marqué le début du règne [2], ces seigneurs travaillèrent à en éviter le retour et à affermir la régence de l'impératrice Agnès. Cette assemblée eut donc une portée politique générale. Elle servit, en quelque sorte, de préface à la diète solennelle qui fut tenue à Cologne, au commencement de décembre, et dont le principal objet connu fut le règlement des affaires de Flandre.

La présence de Godefroid à cette assemblée peut être considérée comme certaine, comme aussi celle de Béatrice. Les historiens ne se sont pas fait faute de chercher à

[1] Ch. 54, SS, XII, 113-114, passage cité.

[2] *Annal. August.*, an 1057 (SS, III, 127).

corser la très maigre partie de l'ordre du jour de la diète de Cologne que nous ont transmise les chroniqueurs. Giesebrecht [1] suppose que la succession du duc de Basse Lotharingie Frédéric a été dès lors promise à Godefroid, hypothèse très fragile comme on le verra dans la suite. Gfrörer [2] suggère qu'à la diète de Cologne, Annon aurait donné à Godefroid le patriciat romain. On trouve, en effet, dans la chronique de Saint-Hubert [3], Godefroid désigné comme *nominatissimus Romanae urbis patricius* et Jocundus l'appelle *Signifer Romanus* [4].

Sans admettre l'hypothèse de Gfrörer, Gregorovius [5] suppose que Godefroid fut investi, à Cologne, par l'impératrice Agnès, du pouvoir d'envoyé permanent à Rome et de soutien de la papauté.

D'après Martens [6], suivi en cela par Meyer von Knonau, ces hypothèses sont sans valeur, et ces titres conférés à Godefroid par les deux chroniques citées n'ont pas de signification précise. Rien, en tous cas, ne nous permet d'affirmer que ces honneurs, qu'ils répondent, ou non, à un objet réel, Godefroid les obtint à Cologne.

Pour moi, j'incline à penser que Godefroid fut réellement patrice de Rome; ce titre que lui donne la chronique de Saint-Hubert est accompagné d'un autre, très justifié [7], qui donne au premier une présomption de fondement. S'il fut nommé patrice à Cologne, cela impliquerait que dans l'esprit des dirigeants allemands, Godefroid devait, en quelque sorte, succéder à Henri III dans cette prérogative et représenter ainsi l'Empire à Rome. Henri III s'était fait reconnaître patrice pour avoir la haute main sur les

[1] *Kaiserzeit*, II, 531.
[2] *Papst Gregor. VII* (I, 10). Réfuté par Giesebrecht (II, 659).
[3] SS, VIII, 581.
[4] *Translatio S. Servatii*, c. 56 (SS, XII, 115).
[5] *Geschichte der stadt Rom in Mittelalter* (4e édit., II, 75).
[6] *Die Besetzung des päpstlichen Stuhles unter den kaisern Heinrich III und Heinrich IV*, 1886, pp. 278 et 279. — Meyer von Knonau (I, 26, n. 10).
[7] *Prefectus Anconitanus*.

élections pontificales. Mais rien ne justifiait une aussi grande confiance en Godefroid, récemment réhabilité.

N'est-ce pas plutôt à Frédéric, son frère, devenu bientôt pape, que Godefroid dut ces honneurs, avec beaucoup d'autres?

En tous cas, une chose est certaine: Godefroid est désormais dans l'empire un des personnages de premier plan. Il est, en ce moment, un des soutiens de la Régence. En récompense, personne ne s'oppose plus, en Allemagne, à sa paisible suprématie dans le nord de l'Italie qui devient le théâtre habituel de ses actions.

II

LES DÉBUTS DE GODEFROID EN ITALIE ET LE PONTIFICAT D'ÉTIENNE IX

Comme on l'a vu, Godefroid et Béatrice passèrent les Alpes quelques temps après la diète de Cologne [1]. Ils firent probablement le voyage en même temps que le pape Victor II qui quitta l'Allemagne vers le mois de février 1057 et qui traversa la Toscane en allant à Rome. On le trouve à Florence le 18 avril [2].

En qualité d'époux de Béatrice et de tuteur naturel de la fille de sa femme, Godefroid succédait en fait à Boniface. Il est appelé marquis dans les chartes [3] et même dans quelques diplômes. Ce titre ne se rapportait pas seulement à la possession du marquisat de Toscane, il avait une portée générale et impliquait la possession de l'ensemble des fiefs

[1] *Annal. Altah.*, an 1062 (SS, XX, 812) : Dux Gottefridus qui dudum post mortem imperatoris in Italiam fuerat reversus.

[2] Meyer von Knonau (I, 25).

[3] Par exemple dans le premier acte de Godefroid en Italie, 1er janvier 1058, Lucques (Rena e Camici, *Della serie degli antichi duchi e Marchesi di Toscana*, t. II *b*, p. 84) et dans un diplôme de 1062. Stumpf 2611.

de la maison de Canossa [1]. Ces fiefs comprenaient les comtés de Reggio (y compris le château de Canossa), de Modène, de Mantoue, de Brescia (avec Crémone et une partie de son territoire), de Vérone, de Parme et le comté de Ferrare qui relevait probablement de l'église Romaine. La Romagne complétait les possessions du nord des Apennins. Très nombreux et très riches étaient les alleus inclus dans ces territoires. La maison de Canossa en était moins richement pourvue dans ses fiefs du sud des Apennins, Lucques et le territoire environnant, Pise, le marquisat de Toscane et, enfin, le comté de Pérouse [2].

Les possessions du nord étaient donc, pour le nombre, l'étendue et l'importance des alleus, de beaucoup les plus importants. C'est là que le marquis Boniface séjournait d'habitude, comme à la source principale de sa puissance. Pendant l'espace de cinquante années que comportent ses regestes (1001-1052), il n'apparaît qu'une seule fois aux environs de Florence [3].

L'attention des historiens ne me paraît pas avoir été suffisamment attirée sur le fait que Godefroid changea complètement le centre d'action de la maison de Canossa. C'est ce que la suite de ce travail démontrera. On verra que Godefroid fit de Florence sa capitale, et que c'est vers le sud qu'il accrut sa puissance territoriale. Toujours intimement mêlé aux affaires de Rome, lié par ses intérêts au parti de la Réforme, d'une part, il avait intérêt à se rapprocher de la ville pontificale, et d'autre part, son autorité dut être bien faible dans les fiefs du nord des Apennins, très réfractaires au radicalisme réformiste. Ces considérations éclairent singulièrement la politique de Godefroid en Italie. C'est pourquoi il m'a paru bon de les exposer avant tout essai de démonstration.

[1] Ficker, *Forschungen zur Reichs- und Rechtsgeschichte Italiens*, I, p. 263. — Bresslau, *Konrad II*, I, p. 442.

[2] Sur les États de la maison de Canossa, voir principalement Bresslau, *Konrad II*, I, Excurs., IV et Overmann, *Gräfin Mathilde von Tuscien*, c. I, pp. 4-37.

[3] Jung, Beilage, III. Regestes de Boniface, pp. 91-94.

A partir de 1057, Florence, capitale de Godefroid et de Béatrice, devint un lieu de réunion très important ; le pape qui y avait passé au mois d'avril, en allant à Rome, y revint peu de temps après. Il dut séjourner dans cette ville du 10 ou 11 juin, jusqu'aux premiers jours de juillet[1].

Quoique aucune source ne le dise, on ne peut douter que c'est pour se rencontrer avec Godefroid que le pape est allé à Florence.

Le frère de Godefroid, le cardinal Frédéric, était en ce moment en grande faveur auprès du pape. Le 23 mai, il avait été élu abbé du monastère du Mont Cassin, par l'influence du pape, qui avait fait déposer l'abbé précédent. Dix jours plus tard, Frédéric quitta le Mont Cassin pour rejoindre le pape Victor II. Il dut atteindre Florence avant le 14 juin ; à cette date Frédéric est nommé par le pape cardinal-prêtre de Saint-Chrysogone, et le 24 juin son élection comme abbé du Mont Cassin est confirmée, et les privilèges honorifiques dont avait joui l'abbé Richer lui sont accordés. Dans toutes les assemblées de princes et d'évêques, il sera le premier d'entre les abbés et pourra parler en leur nom[2].

Un très grand nombre de hauts dignitaires ecclésiastiques se rencontrèrent à Florence pendant le séjour du pape. Davidsohn n'y relève pas moins de 16 évêques, pour la plupart toscans[3]. Il semble bien, chose qu'on n'a peut-être pas assez remarquée, que le cardinal Frédéric vit dans la grande faveur dont il jouissait un encouragement de pousser toujours plus loin son ambition. Il y a dans les événements qui suivirent le séjour du pape Victor à Florence, un enchaînement remarquable. Lorsqu'il quitta cette ville, il était accompagné de Frédéric. Il s'arrêta à Arezzo. Frédéric

[1] Bulle du 23 janvier 1057. J. L. 4370 : Euntibus igitur nobis Florentiam. Voir Davidsohn, *Forschungen zur älteren Geschichte von Florenz*, pp. 43 et 44 où sont rectifiées quelques erreurs de Meyer von Knonau, I, 28.

[2] Sur Frédéric, voir *chron. Mon. Casin.*, l. II, cc. 91-92 (SS, VII, 690-692) et Meyer van Knonau (I, 26-28).

[3] *Forschungen*, 43.

prit les devants : parti d'Arezzo le 23 juillet, il est à Rome le 27, où il célèbre la messe à Saint-Pierre. Le voyage fut donc rapide. Ce même jour a lieu la cérémonie de son inauguration comme cardinal de Saint-Chrysogone. Le 28 juillet, le pape mourait à Arezzo. Le 31 juillet, la nouvelle de sa mort arrivait à Rome ; le 2 août, Frédéric était élu pape.

Le chroniqueur Léon [1], qui nous donne ces détails précis, dit bien que Frédéric proposa cinq autres prélats aux électeurs, mais le peu de résistance qu'il opposa aux supplications de ses partisans apparaît avec évidence. Bien plus, beaucoup étaient d'avis qu'il fallait attendre le retour de Hildebrand, mais on passa outre.

L'examen de l'enchaînement de ces faits conduit à supposer que Victor II se sentit indisposé à Arezzo, ce qui le força à y séjourner, et que Frédéric, prévoyant une issue fatale se hâta de gagner Rome, pour s'y faire élire pape; et enfin qu'il n'est pas impossible que l'élection se soit faite sans l'approbation d'Hildebrand qu'on mit en présence du fait accompli. Mais le contraire est tout aussi plausible, sinon davantage : Frédéric pourrait s'être hâté de gagner Rome à la suite d'une entente avec Hildebrand pour qu'il fût pourvu au plus vite à la succession de Victor II, avant que le parti de la noblesse romaine eût eu le temps de se ressaisir et de profiter de l'absence de la cour pontificale, pour nommer pape une de ses créatures. En tous cas, Etienne IX (c'est le nom que prit le nouvel élu, en l'honneur du saint pape, Etienne I, dont c'était la fête le 2 août) était tout acquis aux idées politiques et religieuses d'Hildebrand.

Ce qui est plus digne de remarque, c'est le fait qu'on ne demanda pas l'avis de la régente Agnès, qui ne put que confirmer tardivement l'élection.

L'action de Frédéric apparaissant comme étroitement liée à la politique de son frère, on voit déjà que Godefroid se maintient au premier rang par ses propres forces et

[1] *Chronic. Mon. Cas.*, l. II, c. 94 (SS, VIII, 692-693).

celles de ses alliés, et que ce n'est pas de la soumission pleine et entière au pouvoir monarchique qu'il fait dépendre ses succès.

Par cette élection, la papauté rejetait la tutelle qui lui avait imposée Henri III; loin d'être en Italie les fermes soutiens de la monarchie, les princes lotharingiens se font les instruments de son affaiblissement. C'est par eux, et la personne de l'un d'eux, que le parti des réformes arrive au pouvoir. L'élection d'Etienne IX est l'événement décisif qui fait passer le mouvement réformateur, de la propagande morale, à l'action politique [1].

Pour Godefroid, ce fut l'occasion d'un accroissement considérable de puissance. Depuis 1055, le pape Victor tenait de l'empereur Henri III, comme fief personnel, et à titre de représentant du pouvoir impérial, le duché de Spolète et le margraviat de Fermo qui y était attaché.

Par le fait que les princes placés à la tête de l'Italie du nord ne sont plus en conflit avec la monarchie, mais au contraire se posent en soutien de celle-ci, il n'y avait plus de raisons de maintenir ces territoires sous l'autorité directe du pape.

Godefroid, selon toute apparence, ainsi que le suppose Meyer von Knonau (I, 32) fit valoir ce changement et se posa en successeur du pape défunt. Il est probable que Frédéric mit quelque complaisance à abandonner cette partie de la succession de Victor II. La régente dut acquiescer rapidement, car dès le mois d'octobre, Godefroid est mentionné, dans une charte de Spolète comme duc et marquis [2], double titre qu'il portera désormais.

Aux fiefs qu'il possédait déjà, Godefroid voyait ainsi s'ajouter entre le Tibre et l'Adriatique et sans solution de

[1] Steindorff, *Allgemeine Deutsche Biogr.*, article *Godfried der Bärtige* (t. IX, 467), dit que les intérêts de Godefroid en Italie s'accordaient avec ceux de l'empire. Les faits que nous venons de caractériser montrent que dès le début, Godefroid et son frère se soucièrent fort peu d'un semblable accord.

[2] Jung, p, 32. Fatteschi, *Memori di duchi di Spoleto*, pp. 113 et 333.

continuité, le duché de Spolète, le marquisat de Fermo, la Pentapole, alors rattachée au duché [1], formée des 8 comtés de Pésaro, Fano, Sinigaglia, Ancone, Fossombrone, Cagli, Jesi et Osimo. Florence devenait ainsi le centre des pays placés sous sa domination.

Jung (p. 32) suppose que les prétentions de Godefroid à cette partie de la succession de Victor II durent reposer sur une base précise, sur un droit positif et formel qui nous est inconnu. Cela est fort possible; des droits de ce genre devaient rarement, à cette époque, manquer aux princes qui avaient déjà dans un pays un établissement aussi considérable et aussi complexe que Godefroid en Italie. Un argument très sérieux pourrait avoir été invoqué par Godefroid et par le pape pour obtenir le consentement de la régente : la nécessité de défendre l'Italie centrale contre les Normands. Duc de Spolète et marquis de Fermo, Godefroid avait à la fois un intérêt direct à surveiller les Normands, et le pouvoir de les arrêter au besoin. Nous verrons que précisément Etienne IX nourrissait des projets hostiles à l'égard de ses voisins du sud. Mais derrière tous les prétextes, la vraie cause des succès de Godefroid fut la puissance singulière des deux frères à ce moment.

Etienne IX donna une vigoureuse impulsion au mouvement de la réforme de la discipline ecclésiastique. Pendant les quatre mois qu'il demeura à Rome, plusieurs synodes furent tenus, où l'on décida de prendre des mesures sévères contre le mariage des prêtres et des clercs et les mariages consanguins. Sur le conseil d'Hildebrand, il appela à Rome et fit cardinal et évêque d'Ostie le célèbre Pierre Damiani qui était peut-être déjà le correspondant de Godefroid et de Béatrice.

[1] C'est à tort que Benzo (SS, XI, 618) fait coïncider l'entrée en possession des territoires en question avec le retour du pape Alexandre à Rome, au printemps 1063. Godefroid s'étant allié avec les Normands, dit Benzo, Camerinam et spoletum invasit, plures comitatus juxta mare tyrannice usurpavit. — Dans la *Chronique de Saint-Hubert* (SS, VIII, 580); Godefroid est appelé *prefectus Anconitanus*.

Dans l'ordre temporel, Etienne IX conçut de grands projets dont Godefroid devait être l'instrument et peut-être aussi le bénéficiaire. Il ne convient pas d'insister beaucoup sur les bruits dont le chroniqueur Léon s'est fait l'écho, d'après lesquels le pape voulait donner à Godefroid la couronne impériale; le mieux est, à mon avis, de voir dans ce bruit la preuve que les vues ambitieuses des deux frères n'échappèrent pas à leurs contemporains.

Beaucoup plus fondé est le reste du programme que le même chroniqueur attribue à Etienne IX [1] : au commencement de l'année 1058, le pape fit venir en cachette le trésor de l'abbaye du Mont Cassin. Muni de cet argent, il comptait se rendre en Toscane, auprès de Godefroid, et organiser avec celui-ci une expédition contre les Normands dont la destruction semble avoir passé chez lui à l'état d'idée fixe [2]. Au dire d'Amatus, Godefroid n'était pas au fait de cette initiative de son frère. Le trésor, d'ailleurs, retourna intact à l'abbaye peu de temps après.

Etienne IX partit pour Florence après le 8 mars 1058 [3].

[1] *Chron. Mon. Casin.*, lib. II, c. 97 (SS, VII, 694) : Post paucos dies mandavit praeposito nostro ut omnem ecclesiae huius loci thesaurum, in auro dumtaxat atque argento, festinanter sibi et quam posset latenter per se ipsum deferret; multo potiora his in brevi se huc retransmissurum promittens. Disponebat autem fratri suo duci Gotfrido apud Tusciam in colloquium iungi, eique ut ferebatur imperialem coronam largiri; demum vero ad Normannos Italia expellendos, qui maximo illi odio erant, una cum eo reverti.

[2] Leo. *loc. cit.* — Amatus, *Istoire de li Normans*, lib. III, c, 47. Édit. Champollion Figeac, pp. 98-99 : Cestui abbé avant qu'il fust si esmovoit toute la gent qu'il pooit avoir, et faisoit son pooir de destruire li Normant puiz qu'il fu pape o toute la mort soe pensa de les destruire. Et pour ce qu'il non avait plènement argent, pour ce faire fu mis main a lo trésor de Saint-Benedit. Et pour cest trésor volait scomovère son frère qui se clamait Gotherico et autre grant home à destruire li Normant. Et ceste chose non estoit faite par consentement de li frère, se non tant seulement que lo savait lo propost et lo déen.

[3] Il n'y a rien de fondé dans l'assertion des *ann. Romani* (SS, V, 470), d'après laquelle Etienne IX voulait aller informer son frère du vol du trésor ramené par lui de Constantinople. Ce fait est antérieur de plusieurs années. — Steindorff, II, 270).

Sa santé était très chancelante depuis son élection ; il tomba malade à Florence et y mourut, dans les bras de l'abbé Hugo de Cluny, le 29 mars [1].

Godefroid était vraisemblablement à Florence à cette date, mais le seul texte qui le dit expressément est faux dans sa forme. Est-il forgé d'après une source exacte, c'est ce qu'on ne peut savoir [2].

Etienne IX fut enterré dans l'église cathédrale de Florence. Le bruit des miracles nombreux qui illustrèrent immédiatement son tombeau se répandit jusqu'en Allemagne [3] et atteste son grand renom de sainteté.

III

RÔLE DE GODEFROID DANS L'INSTAURATION DE NICOLAS II.

Avant de mourir, Etienne IX avait expressément recommandé qu'on ne lui choisît pas un successeur sans attendre le retour d'Hildebrand, en ce moment en mission en Allemagne.

Ce fait, que plusieurs sources affirment [4], montre que Hildebrand abondait pleinement dans les vues d'Etienne IX et que celui-ci était assuré de l'accord d'Hildebrand avec Godefroid. Cette recommandation fut vaine : la noblesse romaine, que l'empereur Henri III avait réduite à l'impuissance, ne trouvant à Rome aucun obstacle sérieux

[1] *Vita Hug. abbatis Cluniac. auct. Gilone* (SS, XV, 939). Pour les autres sources, voir Meyer von Knonau, I, p. 82, n. 57.

[2] Titulus sepulchralis (Watterich, *Vitæ Pontif. Rom.*, I, 202) : Stephano papae IX... Gothifredus Hetruscorum dux, ut defuncto fratri domi suae et inter proprios amplexus quas potest caritatis suae vices repandat, non sine lachrymis parentat. Donnée encore acceptée comme authentique par Meyer von Knonau, *loc. cit.*, déclarée apocryphe par Duchêne. *Liber Pontificalis,* II, p. 278 (d'après Davidsohn, *Forschungen,* 44, qui fait remarquer avec raison ce qu'a d'insolite l'expression, d'ailleurs incorrecte, de Hetruscorum dux).

[3] Voir Meyer von Knonau. p. 82. n. 58.

[4] Leo, l. III, c. 12 (SS. VII, 705). — Lettre de Pierre Damiani, Migne, *Patr. lat.*, t. 144, col. 290.

par suite de l'absence des chefs du parti réformiste, fit élire pape l'évêque Jean de Velletri sous le nom de Benoît X. Rome échappait au parti réformateur. Ce fut Florence, résidence de Godefroid, qui lui succéda comme centre d'action de ce parti, dont Godefroid peut être considéré en ce moment comme le chef temporel. Son chef spirituel, Hildebrand, de retour d'Allemagne, se fixa également à Florence [1].

Il fallait opposer un rival à Benoît X. Le choix d'Hildebrand et de Godefroid se porta sur l'évêque de Florence Gérard, un Bourguignon venu jadis en Italie, en même temps que Frédéric et que Godefroid, à la suite du pape Léon IX. Mais avant de procéder à l'élection qui, hors de Rome, devait présenter de grandes difficultés, on se décida à envoyer une ambassade auprès de la régente Agnès, pour s'assurer de son approbation [2].

Cette mesure, qui semble un recul après l'initiative hardie de l'élection précédente, était sans doute nécessaire pour entraîner les votes d'un certain nombre d'évêques non encore acquis résolument au parti réformiste.

L'ambassade fut reçue à Augsbourg, au commencement de juin, et sa demande fut agréée [3]. Cet appui ne dut pas faire disparaître toutes les difficultés, car ce n'est qu'au mois de décembre qu'eut lieu, à Sienne, un concile dans lequel Gérard fut reconnu pape. Il prit le nom de Nicolas II [4].

Le 17 décembre, Godefroid est signalé à Lucques, où il préside un plaid en faveur de l'évêque Anselme de Lucques,

[1] Leo, *ibid.*

[2] *Annal. Altah. maj.* (SS, XX, 809).

[3] *Annal. Altah.*, ibid. — *Lamberti annales* (SS, V, 160).

[4] Benzon. Lib. VII, c. 2 (SS, XI, 671-672), prétend à tort que Godefroid était du parti de Benoît X, tandis que Béatrice appuyait à Sienne Hildebrand et Gérard : Godefridus dictus dux, gaudens turbare causam pueri regis, accepta pecunia, pepigit foedus cum eis (sc. Romanis). Prandellus autem, non immemor suae factionis ... ingressus est Senas, ubi cum Beatrice, nescientibus Romanis, erexit alterum idolum falsum atque frivolum.

celui-ci étant présent, ainsi que l'envoyé impérial Flaipertus [1]. Davidsohn [2] voit dans la présence de Godefroid à Lucques le 17 une raison de rejeter sa présence à Sienne. Mais on verra plus loin que Godefroid accompagna le pape de Sienne à Rome. De plus, il faudrait admettre qu'Anselme, réformiste militant s'il en fut, n'a pas participé à l'élection de Nicolas II [3] et que Flaipertus n'y fut pas non plus, malgré l'approbation de la régente.

Cette approbation, toutefois, et l'ambassade qui la sollicita à Augsbourg, ne sont pas admises par tous les historiens. Martens [4], faisant remarquer que les sources italiennes n'en parlent pas, et que seules deux sources allemandes nous font connaitre cette déférence d'Hildebrand envers la Cour, pense que c'est un faux bruit répandu en Allemagne pour sauver les apparences. Mais comment expliquer, en ce cas, qu'il s'écoula près de 9 mois entre la mort d'Etienne IX et l'élection de Sienne? Maître de Rome, Hildebrand pouvait rejeter l'apparence même d'une tutelle allemande; il n'en était plus de même quand il devait, pour former un corps électif, rallier une majorité d'évêques parmi lesquels il devait s'en trouver plusieurs que l'approbation impériale pouvait seule entrainer. De plus, Hildebrand avait, de la façon la plus urgente, besoin de l'appui matériel de Godefroid pour reconquérir Rome. Or, Godefroid n'avait plus les raisons qu'il avait eues du vivant de son frère pour se poser en prince indépendant de l'empire ou pour agir comme tel : il n'était plus

[1] Muratori, *Antiq. Ital.* (I, 963).— Rena e Camici (II *b*, 84) qui donnent par erreur Kalendis Jan. au lieu de XVI Kal. Jan.

[2] *Forschungen*, p. 45.

[3] Bonitho et Boso (*loc. cit.*), disent expressément que les évêques ont pris part avec les cardinaux à l'élection; selon Bonitho, ils accompagnèrent le pape jusqu'à Rome et revinrent avec Godefroid.

[4] Martens, *Die Besetzung des päpstlichen Stuhl unter den Kaisern H. III, und H. IV*, pp. 68 75. — Sur cette question voir Meyer von Knonau, t. I, Excurs. VI. — Les *Annal. Romani* (SS, V, 470-471) parlent aussi d'une ambassade, mais en confondant, semble-t-il, avec l'ambassade précédente d'Hildebrand lui-même.

sûr de l'appui dévoué de la papauté. S'il avait eu, pendant quelque temps, l'espoir de s'affranchir complètement avec l'aide d'Etienne IX, cet espoir ne pouvait survivre à celui-ci. Il fallait à Godefroid un appui, et, en ce moment, le parti d'Hildebrand, bien loin de pouvoir le lui donner, sollicitait son secours pour ne pas périr.

N'était-ce pas le moment de se rappeler que le grand ennemi du parti maître de Rome, c'était, par tradition, l'empire? L'ambassade d'Augsbourg dut donc être le résultat de l'accord de deux volontés résultant d'intérêts communs, la volonté d'Hildebrand et celle de Godefroid.

Davidsohn [1] a montré que, après l'élection de Sienne, Nicolas II ne s'est pas rendu dans le diocèse de Fiesole, comme l'admettait Meyer von Knonau. Sienne, d'ailleurs, était déjà, par rapport à Florence, sur le chemin de Rome. Nicolas II et avec lui Godefroid et Hildebrand s'acheminèrent directement vers Rome. Godefroid, au dire de Lambert [2], avait été chargé par la Régente de conduire Nicolas II à Rome; le « conductus » des papes était dans les prérogatives de la maison de Canossa [3].

Avant d'entrer à Rome, Nicolas II tint à Sutri un synode qui proclama la déposition de Benoît X, puis il gagna Rome escorté par Godefroid, qui avait été présent au synode [4], et 500 cavaliers [5]. L'entrée dans Rome avait été préparée de

[1] *Forschungen*, p. 45. J'ajoute, à l'appui de sa démonstration que Léon dit expressément que l'on alla directement de Sienne à Rome.

[2] *Loc. cit.* (SS, V, 160): Rex ... Gerardum ... pontificem designat Romamque per Gotefridum marchionem transmittit.

[3] En 1047, Boniface a dû, sur l'ordre de l'empereur, conduire à Rome le nouveau pape Damasus, cf. Jung., *Reg.*, p. 94.

[4] Bonitho, l. VI (*Libelli de lite*, I, 593) : ... invitavit (sc. Hildebrandus) ad synodum ... magnificum virum Gotefridum.

[5] Leo, l. III, c. 2 (SS, VII, 705) : Hildebrandus ... Girardum ... papam elegit, simulque cum ipso et duce Romam mense jam Januario venit. — *Annal. Romani* (SS, V, 470-471) : ... tunc cum quingentis equitibus et cum magna pecunia ceperunt Romanum iter (sc. Hild. et Gerardus). — Bertholdi. *Annal.*, an 1058 (SS, XIII, 731) : Johannes ... a Godefrido duce exepellitur atque civitatis episcopus ... substitutus Nicolaus secundus est vocatus.

longue main ; on avait procédé à des distributions d'argent. Benoît X avait dû fuir à Passerano, chez son partisan Regetellus, de la maison des Crescentius, puis à Galera, auprès du comte Gérard.

Le 24 janvier eut lieu, devant le peuple et le clergé, l'intronisation solennelle du nouveau pape [1]. La soumission d'un grand nombre de partisans de Benoît X ayant consacré l'autorité de Nicolas II, Godefroid quitta Rome et s'en retourna dans ses États, avec le chancelier Guibert et les évêques toscans [2].

Pour la période qui va de la mort d'Etienne IX à l'instauration de Nicolas II, quelques actes signalent sa présence en différents points de ses États : Il est à Florence le 9 juin 1058. Il prend, de concert avec Béatrice, les domaines des chanoines de Saint-Donat d'Arezzo sous sa protection, en présence de l'évêque de cette ville [3]. Selon la remarque de Davidsohn [4], cet acte fait pour Arezzo à Florence prouve que cette dernière ville est bien la résidence habituelle de Godefroid et de Béatrice.

Le 15 juin, Godefroid est dans le comté de Chiusi *in loco villa quae vocatur ad S. Peregrinum Plele S. Mariae de Figuine*, pour y juger un différend entre l'évêque de Chiusi et l'abbé de Capolona. Hildebrand assistait à ce plaid [5]. Nous avons déjà signalé la présence de Godefroid à Lucques le 17 décembre.

[1] Jaffé, *R. P.*, p. 384.

[2] Bonitho, *Libelli de lite*, I, 593 : Quo facto magnificus dux Gotefridus una cum cancellario (sc. Guiberto) et episcopis domum remearunt. — Je ne vois rien dans tous ces faits qui justifie l'assertion de l'abbé Delarc (*Le Pontificat de Nicolas II*, Revue des questions historiques, t. XL, p. 341) sur le manque d'ardeur et de bonne volonté dont Godefroid aurait fait preuve à l'égard des projets d'Hildebrand et de la défense de Nicolas II.

[3] Ubaldo Pasqui, *Documenti per la storia della citta di Arezzo*, n° 185, t. I, p. 263.

[4] *Geschichte von Florenz*, c. VI, 205, n. 1.

[5] Rena, II, p. 2.

IV

SITUATION DE GODEFROID SOUS LE PONTIFICAT DE NICOLAS II

Le nouveau pape devait beaucoup à Godefroid. Il eut tout de suite l'occasion de prouver qu'il ne l'oubliait pas. Une lettre de Pierre Damiani [1] nous apprend que les habitants d'Ancône ne voulant pas d'autre seigneur que le pape, refusaient de se soumettre à leur duc. Loin d'accepter leur offre, Nicolas II les somma de lui faire hommage, et devant leur obstination, les frappa de l'excommunication.

Au lieu d'admettre, avec Jung et Meyer von Knonau [2], que les habitants d'Ancône avaient dès l'abord refusé d'accepter Godefroid pour leur seigneur, et qu'ainsi leur état de révolte durait depuis 1057, ne vaut-il pas mieux rattacher cet épisode à la tentative de Benoît X, et supposer que les Anconitans avaient soutenu ce prétendant? Car, en cas de révolte d'Ancône du vivant d'Etienne IX, l'arme de l'excommunication, efficace depuis dans les mains de Nicolas II, n'eût-elle pas déjà réduit la ville rebelle?

Déjà à cette époque, l'archevêque de Reims, Gervais, était brouillé avec Godefroid. Dans une première lettre, Nicolas II lui assure qu'il n'a rien à redouter de Godefroid en venant à Rome [3], que bien au contraire Godefroid s'acquittera de son devoir envers lui. C'est probablement de l'obligation du conductus qu'il s'agit. Il semble que le pape augurait trop de la bonne volonté de Godefroid à ce sujet; du moins lui-même, dans une autre lettre, semble reconnaître que Godefroid entrave les communi-

[1] Lettre à Nicolas II, *Epist.*, I, p. 7. *Opp.* I, pp. 211-212. Godefroid n'y est pas expressément cité. Pierre Damiani blâme cette mesure générale, prise pour l'agrément d'un seul homme.

[2] *Herzog Gottfried*, p. 39. — *Heinrich IV*, I, p. 144.

[3] G. L. 4443. Bouquet, XI, 492: De duce vero Gotefrido nemo vos terreat cum fuerit opus vos venire Romam, quia non tantum vobis impedimentum vos faciet, sed etiam fideliter servitium impendet. — Cette lettre est d'avant août 1060.

cations des Rémois avec Rome [1]. Il faut, dit-il, faire la paix avec Godefroid, afin qu'il n'y ait plus d'obstacle entre Reims et Rome.

On ne peut douter, comme le fait Jung [2], que c'est bien de Godefroid qu'il s'agit dans cette lettre, surtout si l'on en rapproche une lettre d'Alexandre, successeur de Nicolas, qui somme l'archevêque de Reims de se réconcilier avec Godefroid [3].

Si Godefroid personnellement se maintint en faveur, auprès du pape, comme semblent l'indiquer les lettres de celui-ci, et comme l'indique aussi le voyage que fit à Florence Nicolas II, à la fin de l'année 1059, il s'en faut cependant que sa situation demeurât aussi favorable que par le passé.

Pour vaincre définitivement Benoît X, et aussi en vue d'un but plus lointain et plus important, Hildebrand, une fois maître de Rome, rompit avec la politique traditionnelle d'antagonisme à l'égard des Normands. Richard fut reconnu prince de Capoue, et, à ce titre, il prêta serment de fidélité comme vassal du pape [4]. Ce sont les Normands qui, en guerroyant contre les nobles romains, mirent fin au schisme de Benoît X.

Godefroid pouvait s'accommoder de ce partage de la protection temporelle du Saint-Siège, et c'est ce qu'il fit, à coup sûr, comme on le verra plus loin. Mais les autres grandes mesures que prirent le pape et son conseiller devaient lui créer de plus graves embarras. Je veux parler

[1] G. L., 4445. Bouquet, XIV, 538 : Mandamus autem et praecipimus quatenus de duce carissimo filio nostro pacem ineas, ut tui ad nos secure valeant venire, nosque eos possimus audire. Nolumus etenim duos tam carissimos filios in discordia manere.

[2] P. 40, n. 2 La lettre d'Alexandre a échappé à cet auteur.

[3] Bouquet, XIV, 538 : Et quia officii tui est pacem diligere, sicut jam te saepius admonuimus, iterum admonemus ut pacem cum carissimo nostro duce Gotifredo studeas componere. — Cette lettre n'étant pas la première du même sur ce sujet, doit être assez postérieure à l'avènement d'Alexandre II (13 octobre 1061).

[4] Meyer von Knonau, I, p. 125.

du synode de Latran qui refusa à l'Empire le droit d'intervenir dans l'élection des papes.

La rupture qui s'ensuivit entre la Régence et la Curie Romaine devait rendre difficile la situation de Godefroid.

Depuis qu'il ne pouvait plus compter sur l'appui inébranlable de Rome, Godefroid, nous l'avons vu, s'était souvenu de son état de vassal et de représentant de l'Empire en Italie. Mais cela justement dut augmenter son malaise vis-à-vis de la papauté raffermie et devenue anti-impérialiste.

D'autre part Godefroid ne se résigna jamais à ne pas jouer un rôle de premier rang. L'administration des pays soumis à son autorité ne pouvait lui suffire, et, à mon sens, cela est d'autant plus vrai pour ses États italiens, que jamais l'autorité de Godefroid ne dut y être bien profonde. Plusieurs raisons de penser ainsi viendront s'ajouter à celles que nous avons déjà exposées. Il résulta de ces circonstances que Godefroid se décida à modifier une fois de plus sa carrière : l'examen des faits va nous confirmer dans cette idée que, à partir de 1060, Godefroid a abandonné sa résidence de Florence, a fait, en quelque sorte, Béatrice régente de ses États italiens et de ceux de Mathilde, et est allé vivre à la cour impériale, où son action se fit bientôt sentir.

Deux procès-verbaux de plaids en faveur d'une église et d'une abbaye arétines signalent la présence de Godefroid dans le comté d'Arezzo au mois de juin 1059 [1]. Le 10 septembre, il est *intus burgo qui dicitur S. Genesii* [2], où il confirme une possession de Sainte-Marie de Florence. Le 25 mai 1060, il tint un plaid dans le comté de Rimini, à

[1] In comitatu Aretino, in loco Piscinale. Ubaldo Pasqui, *Documenti per la storia stella citta di Arezzo*, n° 187 et 188, pp. 256 et 257. Le n° 187 est faussement daté de 1058 dans Rena e Camici, II*b*, 87, d'où l'erreur correspondante de Jung, *Regestes*, p. 96

[2] St-Genesio? Jung conjecture que c'est dans le comté de Lucques. — Rena, II*b*, 90.

Corviniano [1]. C'est la seule trace de l'administration par Godefroid des provinces orientales de l'Italie.

C'est entre le 10 septembre 1059 et le 25 mai 1060 qu'on place ordinairement un voyage de Godefroid en Allemagne, au cours duquel il se rencontra à Andernach avec les mêmes seigneurs et prélats qu'à la fin de 1056 [2]. Il me semble cependant préférable de reporter cette seconde entrevue d'Andernach après le 25 mai 1060. Tout nous porte à admettre qu'après cette date, il fit un long séjour en Allemagne et l'on échappe ainsi à la nécessité de supposer deux voyages distincts.

De plus, à la fin de 1059, au plus tard dans les premiers jours de novembre, le pape Nicolas II, accompagné d'Hildebrand, vint séjourner dans son diocèse de Florence [3], où il demeura jusqu'à la fin de l'année. Il est difficile d'admettre que Godefroid ne fut pas à Florence en même temps que le pape, et surtout le fait qu'Hildebrand était du voyage, conduit à supposer qu'une affaire importante devait être débattue avec Godefroid. Cette rencontre probable réduit à moins de deux mois l'époque où pourrait se placer son voyage en Allemagne [4].

L'objet de l'entrevue d'Andernach dut être le même qu'en 1056, c'est-à-dire qu'on dut traiter des affaires générales de l'Empire. Le coup d'État d'Annon à Kaiserswerth, en 1061, dont nous aurons à nous occuper plus loin, y fut vraisemblablement préparé.

Ce qui est certain, c'est qu'après le 25 mai 1060, il n'y a

[1] Jugement en faveur du monastère de Pomposa, en présence des évêques Hubert de Rimini et Landulfus de Montefelta. Tonnini, *Rimini*, II, 536, d'après Jung, 41.

[2] *Jocundi Translat. S. Servat.*, c. 55 (SS, XI, 114) : Factum est post triennium, Domino jubente, eosdem principes iam prefatos, eundem in locum iterum convenire ad colloquium.

[3] Davidsohn. *Gesch. v. Florenz*, p. 217.

[4] Je combats en ceci l'hypothèse de Giesebrecht, III, 1089, n. 2, Jung, p. 39 et Meyer von Knonau, I, p. 101. — Lindner, *Anno der Heilige*, II, 27, 100 et 101, combattu par Giesebrecht, place l'entrevue d'Andernach en été ou en automne 1060.

plus trace d'un séjour prolongé de Godefroid en Italie avant 1067 et ce n'est qu'en 1067 que nous retrouverons le procès-verbal d'un plaid tenu par lui. C'est Béatrice qui désormais occupera sa place, par exemple, le 8 novembre et le 1er décembre 1061 [1]. C'est elle aussi qui commande l'armée et reçoit, à l'occasion, les dignitaires étrangers. Elle exerça véritablement la régence. C'est donc un long séjour que fait Godefroid en Allemagne. C'est là que nous le trouverons à mainte reprise, se déplaçant avec la cour, intervenant dans des diplômes.

Aux yeux de ses contemporains, l'Allemagne est sa résidence habituelle : pour l'annaliste d'Altaich et pour le chroniqueur Jocundus [2], Godefroid est un prince allemand qui fait des voyages en Italie, et non un prince italien qui apparaît de temps en temps à la cour.

Le rôle que Godefroid joua à la cour d'Allemagne fut intimement lié à celui d'Annon. On les a déjà vus réunis dans les deux colloques rapportés par Jocundus ; ils apparaîtront comme collaborateurs d'une manière évidente après la mort de Nicolas II. De plus, comme la politique d'Annon fut favorable au parti réformiste qu'elle sauva de la ruine en 1062, on est amené à poser l'hypothèse que Godefroid quitta l'Italie à l'instigation d'Hildebrand, qui fit dans ce but le voyage de Florence, en même temps que Nicolas II, à la fin de 1057, et qu'il fut en Allemagne le représentant de la papauté réformiste d'une manière beaucoup plus active qu'il n'avait été en Italie le représentant de l'Empire.

Tout hypothétiques qu'elles sont, c'est seulement grâce à ces propositions, qu'il est possible, à mon avis, de s'expliquer d'une manière claire les événements touffus qui suivirent la mort de Nicolas II. Cette mort survint à Florence probablement le 19 juillet 1061.

[1] 8 novembre, Mutillo, plaid en faveur des chanoines de St-Jean de Florence. Rena, II b, 106 et Ficker, *Forschungen*, IV, p. 95. — 1er décembre, Florence, ad vicem supradicti viri sui, plaid en faveur du cloître de Ste-Marie de Florence, Rena, II b, 108.

[2] *Ann. Altah.* (SS. XX, 812). — *Translat. S. Servatii* (SS, XII, 115).

V

GODEFROID ET LA NOUVELLE RÉGENCE. — SON RÔLE DANS LA RIVALITÉ D'ANSELME DE LUCQUES ET DE CADALUS DE PARME.

Cette fois encore, ce ne fut pas sans de grandes difficultés qu'il fut pourvu à la vacance du siège pontifical. Cependant, grâce à l'appui militaire des Normands, l'évêque de Lucques, Anselme, put être inauguré à Rome le 1er octobre. Il prit le nom d'Alexandre II.

Le nouvel élu était à coup sûr un ami de Godefroid : nous avons vu celui-ci prononcer un jugement en sa faveur le 15 décembre 1058. Il est fort probable que dans l'intervalle du 19 juillet au 1er octobre, Godefroid, absent d'Italie, avait été consulté sur ce choix et avait donné son assentiment.

Alexandre II n'avait pas eu à lutter, comme jadis Nicolas II, contre un rival installé à Rome ; le parti romain, en effet, avait déféré par ambassade le choix d'un pontife à la régente. Les évêques lombards, non moins ennemis du parti au pouvoir que les nobles romains, avaient fait de même. Un concile fut réuni à Bâle, qui élut pape l'évêque de Parme, Cadalus, à la fin d'octobre 1061. Cadalus prit le nom d'Honorius II. Il reçut la sanction royale ; en même temps, la régente ordonnait aux princes italiens de lui faire escorte jusqu'à Rome.

Cadalus, fort de cet appui, prépara à Parme son expédition. Il disposait personnellement d'immenses ressources et l'armée qu'il réunit dut être très puissante [1]. Cependant il lui manquait l'appui de Godefroid, qui de tous les princes italiens, était le plus directement visé par l'injonction royale de faire escorte à l'élu de Bâle. Non seulement Godefroid se dérobe, mais lui absent, c'est Béatrice qui dirige la résistance contre Cadalus.

Le peu d'autorité qu'avaient pu conserver Godefroid et

[1] Pour ces faits, voir Meyer von Knonau (I, 220-228).

Béatrice au nord des Apennins fut employée à faire échec à Cadalus. Déjà, avant la fin de l'année, il fut arrêté dans sa marche par Béatrice sur le chemin de Modène [1]. Elle s'appliqua, sans doute, à retarder le plus possible la traversée des Apennins. Cette résistance dut affaiblir encore, du moins momentanément, le pouvoir de la maison de Toscane au nord des Apennins. Cadalus, en effet, parvint à s'emparer de Bologne. Cette place lui assurait la traversée des montagnes. Béatrice fut forcée de le laisser passer. Il ne rencontra d'autre résistance que celle de quelques places fortes. Le 25 mars, l'armée parmesane était à Sutri On croyait ne trouver aucune résistance à Rome; bien certainement, Alexandre et Hildebrand n'avaient qu'un nombre infime de soldats [2]. Leurs versatiles alliés, les Normands, occupés à des entreprises particulières, manquaient à leurs engagements.

Lorsque, le 14 avril, un combat eut lieu dans les prés Néroniens, la victoire des Lombards fut complète; ils occupèrent un quartier de la ville, la cité Léonine et l'église de Saint-Pierre. Cependant ils furent surpris par une résistance acharnée. Au lieu d'évacuer la ville, Hildebrand et ses partisans improvisèrent des troupes à prix d'argent, et firent si bien que, renonçant à un succès immédiat, Cadalus quitta Rome pour aller camper près de Tusculum [3], où il négocia une alliance avec les Byzantins contre les Normands. La prise de la ville était certaine [4].

Hildebrand avait bien fait de résister à outrance, malgré l'insuffisance de ses moyens. Je crois d'ailleurs qu'il le faisait à bon escient, qu'il comptait sur un changement

[1] Bonitho, l. VI (*Libelli de lite*, I, 595). — Donizo, vita Mathildis (probablement d'après Bonitho), v. 1175-1180 (SS, XII, 375). — Benzon, *ad Heinricum*, lib. II, c, I (SS, XI, 612). — Bonitho et Donizo ne parlent que de Béatrice. Benzon dit : Gotifredo cum uxore quoad poterant impedientibus. Mais Godefroid était évidemment absent.

[2] Pour ces faits, voir Meyer von Knonau, p. 251.

[3] Meyer von Knonau, pp. 257-259.

[4] *Ann. Altah.*, 1062 (SS, XX, 812).

en Allemagne et sur du secours [1]. Un mois ne s'était pas écoulé depuis la bataille des prés Néroniens [2], lorsque Godefroid apparut tout à coup avec une armée qu'il fit camper à Ponte-Molle [3]. Il avait ainsi l'accès de la rive du fleuve de ce côté, et coupait la retraite à Cadalus. Toutefois, ce n'est pas en allié de l'un des deux partis qu'il se posa, mais bien comme le mandataire du pouvoir royal revendiquant le droit de trancher le différend. Ceci ressort plus ou moins directement, mais sûrement, des données de Benzon, de Bonitho et de l'annaliste d'Altaich.

Selon Benzon [4], qui parle en témoin oculaire, Godefroid, s'étant installé à Ponte-Molle, envoya un lieutenant à Cadalus, et se plaignit de ce que son droit d'escorte, qu'il avait en qualité de seigneur de Canossa, avait été négligé par Cadalus. Il en revendiquait l'usage. Une entrevue eut lieu près de Tusculum; Godefroid proposa que les deux prétendants abandonnassent provisoirement Rome et la tiare, s'en remettant à une décision royale. Cadalus ne devait pas douter de l'appui du roi et de sa mère. Ainsi, il reviendrait à Rome, Godefroid lui faisant escorte selon son droit. Ces assurances furent appuyées par serment. Cadalus

[1] Ce n'est pas l'avis de Meyer von Knonau (I, 262), qui pense que Hildebrand ne pouvait pas compter sur l'intervention qui se produisit.

[2] Bonitho (*Libelli de lite*, I, 596), voir plus bas.

[3] Benzon, l. II, c. 13 (SS, IX, 617), voir plus bas.

[4] L. II, c. 13 (SS, XI, 617) : Fama volans sussuravit in auribus Gotefridi laetos exitus nostri trophei ... vehementer doluit, et quasi ad nostrum auxilium venire disposuit. Veniens autem ad pontem Holbii et castra metatus est ibi ... direxit domno Kadalo legationem ... « cum sciat amicus noster, domnus Kadalus, quod per seniores Canussiae sit paparum ducatus, cur me abdicavit ... ? Revertamur uterque ad usum antique constitutionis, ita ut ille non auferat a me debitum consueti honoris, et ego ponam terminum sui laboris. » ... Conjunguntur in patris Tusculane arcis ... uterqne vestrum (discours de Godefroid) tamdiu se abstineat ab huius praelationis potentia, donec interrogatur regis sententia. Et quem rex cum matre Augusta consentiente curia adjudicaverit dignum cathedrae sessione, ille sedeat remota omni contradictione. ... Data itaque fide super evangelia Dei, quodcumque promisit creditum est ei. Confestim discessit a nobis, et ad Lucam deduxit hominem perditionis.

accepta et regagna Parme. Mais c'est Alexandre que Godefroid reconduisit aussitôt à Lucques.

D'aprés Bonitho, panégyriste d'Hildebrand et de Godefroid, Cadalus n'obtint qu'à force de prières et de cadeaux, la permission de retourner à Parme, en vaincu [1].

Ce sont les *Annales Altahenses* qui donnent de ces faits la version la plus complète et la plus exacte : Rome était sur le point d'être prise quand survint Godefroid. Il s'aboucha avec les deux parties et obtint par ses conseils et par ses menaces que chacun retournât dans son évêché. Des envoyés des deux prétendants iraient avec lui auprès du roi et lui soumettraient le différend. Tous les deux y consentirent facilement, ajoute le chroniqueur, parce que l'un et l'autre présumait bien de sa cause [2].

Comment expliquer la conduite de Godefroid, sa longue absence, la latitude laissée à Cadalus, le coup de théâtre de son arrivée soudaine, enfin son attitude à l'égard des deux prétendants. Comment caractériser son rôle?

L'effondrement des espérances de Cadalus fut la conséquence immédiate du grand changement qui s'était produit en Allemagne peu de temps auparavant, probablement au commencement d'avril. L'archevêque de Cologne, Annon, avait réussi à enlever à Kaiserswerth, le jeune roi Henri à

[1] Bonitho, *Libelli de lite*, I, 595 : qui (sc. Hildebr.) victor extitit antequam mensis esset transactus, veniente duce Gotefrido Romam multis precibus et magnificis donis eidem duci collatis, vix, ut victus discederet impetravit.

[2] *Ann. Altah. maj.*, an 1062 (SS, XX, 812) : His militiae gestis (luttes devant Rome) episcopus Parmensis cum suis iam clari habebantur, et timor eorum per universam Romam cottidie augebatur. Attamen priusquam urbem intrarent, supervenit huic perturbationi dux Gottefridus qui dudum post mortem imperatoris in Italiam fuerat reversus et, connubio junctus viduae Bonifacii, maximus habebatur in illis partibus regni. Hic ergo nunc minis nunc consilio cum ambobus non cessavit agere, donec utrumque persuasit ad sedem pontificatus sui redire, praecipiens, amborum legatos secum ad regem ire, ut is postmodum sedem apostolicam sine controversia teneret quem rex et regni principes iudicarent. Huic diffinitioni ambo facile consentiebant, quoniam uterque de sua causa praesumebat.

sa mère, l'impératrice Agnès, et du même coup, la direction de la régence. A Cologne, où le roi fut conduit, il y eut apparemment une assemblée qui reconnut le nouvel état de choses [1].

C'est fort de ce changement que Godefroid intervint en Italie, n'ayant pris que le temps de réunir une petite armée. A Rome, il instruit Alexandre et Hildebrand du coup d'État, mais il se garde bien d'en parler à Cadalus, auquel il laisse croire que la décision à venir sera prise par l'impératrice Agnès, sa protectrice. Ceci résulte des données concordantes de sources indépendantes l'une de l'autre. C'est ainsi qu'il rendit stériles les succès des Lombards, sans se compromettre aux yeux de leurs partisans par une lutte ouverte. La raison de cette prudence, il faut la chercher dans le fait que Godefroid est, à ce moment, dans le rôle d'un prince dirigeant de l'Empire. Lutter ouvertement contre Cadalus, élu par l'action de l'ancien gouvernement, eût été un désaveu trop éclatant, et serait apparu comme une trahison.

Le gouvernement d'Annon profitait de la situation encore indécise des deux partis pour annuler en fait les élections antérieures, et pour se faire remettre le droit de décider souverainement. Cette décision n'était pas douteuse, mais le principe de l'intervention impériale était sauf. Cette habile politique essayant de concilier les intérêts de l'Empire et l'entente avec le parti des réformes fut toujours, dans la suite, celle d'Annon de Cologne.

Après le coup d'Etat de Kaiserswerth, Godefroid, comme un des princes dirigeants, fut l'auxiliaire le plus utile d'Annon. Selon moi, Godefroid avait débuté dans ce rôle dès la rupture entre la régente Agnès et Nicolas II. Godefroid se serait rendu en Allemagne, à l'instigation d'Hilde-

[1] Meyer von Knonau, I, 275-279. — Jung, p. 45, suivant Lindner (*Annon. de Cologne*, pp. 33-34) place à tort le coup d'État de Kaiserswerth après l'arrivée de Godefroid à Rome. Cette chronologie est celle de Benzon qui prétend que le coup d'État eut lieu après le retour de Godefroid d'Italie (*ad Heinric.*, c. 15, SS, VI, 618).

brand pour y former un parti d'opposition contre la régence.

L'élection de Cadalus décida ce parti au coup d'État qui lui donna le pouvoir. La politique d'Annon aurait ainsi sa source dans une initiative d'Hildebrand. Ce qui rend probable l'hypothèse de ce rôle d'instrument et d'intermédiaire qu'Hildebrand fit jouer à Godefroid, c'est l'étude des rapports d'ordre moral et religieux entre ces deux hommes, étude qui aura sa place à la fin de ce travail.

La participation active de Godefroid au coup d'État de Kaiserswerth doit être présentée d'une manière beaucoup moins hypothétique qu'on ne l'a fait jusqu'ici [1]. Benzon l'en accuse avec insistance, il le présente même comme en ayant pris l'initiative [2]. Il n'est pas probable, toutefois, qu'il ait été à Kaiserswerth et qu'il ait pris part à l'enlèvement du roi; il était sans doute déjà sur la route d'Italie, préparant son expédition et n'attendant que la nouvelle de la réussite.

Qu'il ait fait partie du conseil de la nouvelle régence, c'est tout à fait vraisemblable : son expédition en Italie fut suivie d'un retour immédiat en Allemagne [3], où nous le retrouverons quelques mois après, suivant le roi et intervenant dans les diplômes.

Je pense qu'il fut chargé de l'éducation militaire du jeune roi, et que c'est à ce titre que lorsque Henri fut armé chevalier, en 1065, Godefroid fut son écuyer. Cette hypo-

[1] Jung, p. 45, Meyer von Knonau, p. 277.

[2] Benzon, lib. II, c. 15 (SS, XI, 618) : Adgressus est (sc. Gotefridus) subvertere regalem curiam... petiit Annan, non primum sed Agrippinum et cum eo misit manum in traditionis catinum. Ancxius non cessans adicere peccata peccatis cum praedicto Anna rapuit puerum regem de gremio matris. Dans un discours que Benzon lui fait tenir devant Béatrice, Annon s'exprime ainsi (c. 28, SS, XI, 633) : rapui filium eius (sc. Heinrici III) de sinu matris cum debuissem me opponere *praesumptori huiusce crudelitatis*. Est-ce Godefroid ou Hildebrand? Selon moi, ce fut l'un instigué par l'autre.

[3] *Annal. Altah.* (SS, XX, 812) : praecipiens amborum legatos secum ad regem ire. ...

thèse peut s'appuyer sur un passage de Jocundus [1] qui résume les mérites de Godefroid à l'égard du roi.

VI

DEUXIÈME PHASE DE LA LUTTE D'ALEXANDRE II CONTRE CADALUS

Le 21 septembre 1062, Godefroid est auprès du roi *in silva Ketela dicta,* dans les environs de Maestricht [2]. L'objection de Giesebrecht [3] portant sur le titre de marquis donné à Godefroid ne paraît pas fondée.

Le 14 octobre, Godefroid est cité dans un diplôme daté de Seligenstadt, par lequel Henri IV remet à l'évêque Thierry de Verdun la curtis de Dieuze, bénéfice de Godefroid, du consentement de celui-ci [4]. On sait par ce diplôme, déjà commenté à propos des événements qui suivirent le sac de Verdun, que Godefroid avait fait abandon de cette curtis en 1049.

De Seligenstadt, la Cour se rendit à Augsbourg, où fut tenue à la fin du mois, entre le 24 et le 29, une assemblée ayant pour objet le règlement définitif de la succession du pape Nicolas II.

Après des débats confus, on convint d'envoyer en Italie l'évêque d'Halberstadt, Burchard, neveu d'Annon, avec mission d'examiner en connaissance de cause les droits des deux prétendants, et de décider, au nom du roi et des

[1] Transl. S. Servat. (SS, XII, 115) : cum ... vitam ... ejus (sc. regis) regios ad mores formari rogasset.

[2] Stumpf, 2611, Diplôme pour S[t]-Servais de Maestricht. *Bulletins de la com. roy. d'hist.*, 3[e] série, t. IX, p. 12 : In nostra nostrorumque fidelium presentia, scilicet Annonis Coloniensis archiepiscopi, Diedewini Leodiensis episcopi, Frederici ducis, Godefridi marchionis, etc. ... Actum in silva Ketela dicta. D'après M. de Borman, éditeur du diplôme, ce serait un nom perdu, et non Kessel.

[3] T. III, p. 1093.

[4] Stumpf, 2611 *a;* Clouët, *Histoire de Verdun :* per interventum et petitionem fidelis nostri domni Theoderici Virdunensis episcopi, consensu et favore Godefridi, Duosam curtem de cujus beneficio erat, concessimus.

princes, lequel serait provisoirement reconnu pape. Un synode régulier réuni plus tard jugerait définitivement.

Burchard, naturellement, se prononça en faveur d'Alexandre II [1]. Meyer von Knonau [2], en disant que les raisons de Burchard ne nous sont pas connues, semble admettre que l'assemblée d'Augsbourg laissa la question totalement indécise, et que Burchard fut un juge impartial et sans arrière pensée. C'est, me semble-t-il, méconnaître entièrement l'esprit de tous les événements que nous avons relatés, et enlever toute direction à la politique d'Annon, cependant bien cohérente et bien habile.

En fait, la décision du neveu d'Annon n'était pas douteuse; il avait pour mission de restaurer Alexandre II. Si la diète d'Augsbourg ne le proclama pas ouvertement, c'est par souci de ménager l'élu de Bâle et le protégé de l'ancienne régence, qu'on ne pouvait désavouer si ouvertement [3].

Nous savons, par Benzon, que Godefroid escorta Alexandre II jusqu'à Rome, en invoquant l'ordre exprès du roi [4]. Godefroid avait-il assisté à la diète d'Augsbourg? C'est très probable, quoique les sources ne le disent pas. Nous l'avons signalé à la Cour alors que celle-ci se dirigeait vers Augsbourg. De plus comment ne pas admettre la participation aux débats de la diète d'un homme qui avait annoncé cette assemblée cinq mois auparavant et qui avait promis d'y conduire en personne les délégués des prétendants à la tiare?

[1] *Annal. Altah.*, an. 1061 et 1062 (SS, XX, 811 et 812). Sur cette erreur de date, voir Meyer von Knonau (I, 279, n. 118).

[2] *Heinrich IV*, I, 306.

[3] *Ad. Heinric.*, c. 26 (SS, XI, 632). Benzon ne se fait guère d'illusion sur le véritable rôle de Burchard : Dico (c'est Annon qui parle à la diète) Alexandrum sedere usque ad proximum synodum. Haec aut omnia per nepotem suum qui episcopatur Alberstet, notificavit Annas Romae ad Caïpham et Dohec.

[4] Benzon, c. 15 (SS, XI, 618) : Postquam autem conspirationem foras efferunt, ... ad Italiam se contulit Gotefridus. Quasi ex iussione regis ad regiam urbem Asinelmum reportavit. ...

Il résulte de ces considérations que l'hypothèse de Jung (p. 49), d'après laquelle Godefroid et l'évêque Burchard pourraient avoir gagné l'Italie ensemble, est très plausible : Godefroid représente le roi et la Cour pour le temporel, comme Burchard dans l'ordre ecclésiastique. Il est bien difficile de supposer que Godefroid allait en Italie escorter un pape sans savoir lequel, ce qu'il faudrait admettre dans l'hypothèse de Meyer von Knonau. Godefroid, d'ailleurs, avait assez montré qu'il ne se souciait pas de faire triompher Cadalus.

Alexandre II était encore à Lucques le 12 décembre 1062. Il est à Sienne le 31 décembre et le 7 janvier 1063. Le 13 janvier, à San Quirico, au sud de Sienne, il confère à Burchard le pallium [1]. Godefroid escortant le pape, ce sont là autant d'étapes présumées pour son itinéraire.

Cadalus n'accepta pas la décision de Burchard ; l'excommunication qui fut lancée contre lui au synode de Latran, vers la fin d'avril, ne l'arrêta pas non plus. Pendant toute cette année et le commencement de l'année suivante, la lutte se poursuivit en Italie, principalement autour de Rome. Benzon implique Godefroid dans ces conflits très compliqués et sans grands faits ; mais d'une manière trop confuse et trop suspecte pour qu'on puisse tirer de cette source une version certaine.

Godefroid, arrivé à Rome, aurait fait venir des Normands qu'il aurait reconnus comme amis et alliés, et les aurait chargés de harceler les partisans de Cadalus qui occupaient à Rome des positions fortifiées [2].

Cadalus, soutenu par des encouragements venus d'Alle-

Meyer von Knonau, I, pp. 306-307.

[2] *Ad. Heinr.*, c. 15 (SS, XI, 618) : Gotefridus ... Normannos Romam venire faciens socios et amicos reipublicae appellavit ... Per totam Italiam quos valuit ad regis inimicitias incitavit. Normannos quoque persuasit irrumpere sancti Pauli munitionem ad nostrorum civium contritionem. Nostri vero Romani cognoscentes intentionem Gotefridi, adhibita militum custodia, munierunt utrumque opidum Pauli et Petri ; ... in eadem urbe voluit esse Normannos, qui cotidiano iurgio fatigarent Romanos, etc. ...

magne (où le parti de l'ancienne régence ne cessait de le favoriser), se décida à une nouvelle expédition. Comme la première fois, des troupes de Godefroid ou de Béatrice retardent sa marche dans la traversée des Apennins [1].

Il arrive cependant devant Rome, fortifie son armée, et s'empare par surprise de la cité Léonine. Il occupe le château Saint-Ange. Plusieurs mois se passent en hostilités qui tournent à l'avantage des Parmesans. Les Normands sont disposés à s'arrêter, la situation est très grave, lorsque Godefroid intervient de nouveau, et avec de nouvelles troupes normandes, tient Cadalus en échec, et parvient même à lui reprendre l'église de Saint-Paul, ce qui équivaut probablement à une expulsion de Rome [2].

Ainsi, Godefroid, ayant ramené Alexandre à Rome, aurait pris des dispositions pour lui assurer le séjour de cette ville, puis serait reparti. Benzon exagère le rôle des Normands; il est probable qu'il ne s'agit, en réalité, que de troupes mercenaires.

On ne peut savoir où Godefroid se rendit en quittant Rome; je pense que c'est en Allemagne et que ce n'est pas lui, mais Béatrice ou quelque lieutenant, qui fit échec à Cadalus dans les montagnes.

Systématiquement, Godefroid ne fait que le nécessaire pour empêcher le triomphe de Cadalus, il n'apparait que dans les moments les plus critiques pour sauver Alexandre, et jamais il ne réduit ses ennemis à l'impuissance.

La cause de cette modération doit être cherchée dans la

[1] *Ad. Heinric.*, c. 16 (SS, XI, 619) : Qui (sc. Kadalus) praecingens se, secundum verba Augustae redire disponit. Cornefredus autem in montibus et silvis insidias ponit et ideo per aliquod temporis spatium est iter ejus remoratum.

[2] *Ad. Heinric.*, c. 17 (SS, XI, 621) : ... Esset procul dubio litigandi finis ni instigasset languidum animum Sarabaitae legataria Gotifredi infernalis Herinis ... Illis autem ab invicem separatis convenerunt in unum genimina viperinae ferocitatis, Gotefridus scilicet atque Sarabaita ...; atrahuntque alios Normannos, qui foris stantes non permittant feriare Romanos. Sepissime venientes ad portam Happii, minantur obsidionem, et vel vi vel fraude sancti Pauli invadere munitionem.

politique d'Annon et les nécessités pour Annon et ses amis de compter, en Allemagne, avec les partisans de Cadalus. Ceux-ci demeuraient nombreux et puissants à la cour même. L'évêque d'Albe, Benzon, qui avait avec les cadaliens allemands de nombreuses relations [1], fait dire à Annon [2] : *Et quoniam approbavi promotionem istius Alexandri ... inde inimicatur michi tota curia domini mei regis. ...*

Il fallait donc feindre de considérer le succès d'Alexandre comme un fait accompli qu'on se résigne à accepter et se compromettre le moins possible en s'opposant à Cadalus. C'est ce que fit toujours Godefroid.

Pendant toute cette période de sa vie, il est donc l'allié d'Annon avant d'être celui d'Hildebrand; il défend les prérogatives de l'Empire en même temps qu'il s'efforce d'assurer dans l'Église la victoire au parti des réformes.

Jung (p. 45) méconnait donc absolument toute la carrière politique de Godefroid depuis 1056, lorsqu'il voit dans son intervention soudaine à Rome, en mai 1062, une volte-face. Jusqu'à ce moment, Jung pose Godefroid en défenseur de l'Empire en Italie. En forçant Cadalus à battre en retraite, Godefroid trahit l'Empire et passe aux réformistes. Tout au rebours de cette version, Godefroid était bien plus l'allié d'Hildebrand avant 1062, notamment, du vivant de Etienne IX, que sous Alexandre II. Ses espérances étaient alors toutes en Italie. Maintenant, il est un prince allemand, un prince régent, non pas, il est vrai, du parti anti-réformiste et intransigeant, mais du parti de conciliation, qui estime possible l'entente de l'Empire et de l'Église régénérée. Nous verrons qu'il ne garda pas toujours cette attitude.

Godefroid, nous pouvons maintenant le reconnaître, n'eut jamais une profonde conviction, ni une ligne de conduite politique bien arrêtée. Il fut avant tout un ambitieux, très brillant et très habile, qui aspira toujours à

[1] *Ad. Heinric.*, livre III (SS, XI, 622, sqq)

[2] *Ad. Heinric.*, c. 28 (SS. XI, 633). C'est dans cette prétendue conversation avec Béatrice à Mantoue, dont il a déjà été question.

un rôle de premier rang, et qui y réussit tout en subissant la direction d'hommes plus réfléchis et plus profonds.

VII

LE CONCILE DE MANTOUE

Le roi passa les fêtes de Pâques de l'année 1064 à Liége. Pâques tombait le 11 avril. Un diplôme est daté de Liége le 17 de ce mois [1]. Il y a grande vraisemblance que Godefroid fût à Liége en même temps que le roi, puisque nous le trouvons à la Cour, à Kaiserswerth, le 30 avril et le 2 mai [2].

A en juger par la présence des grands prélats et des princes, une importante assemblée fut tenue à Kaiserwerth, et la question romaine, toujours pendante, dut y être traitée.

Des demandes de consacrer définitivement l'un des deux prétendants au trône pontifical arrivaient au roi de part et d'autre. Pierre Damiani avait pris l'initiative d'écrire à Annon pour lui demander de convoquer le concile promis.

Cette demande était un succès pour Annon : la reconnaissance à l'Empire du droit de décider solennellement dans les conflits au sujet de l'élection du pape. Aussi Pierre Damiani fut-il pris au mot : le concile fut annoncé pour la Pentecôte.

Hildebrand apprit cette nouvelle avec un grand déplaisir, et blâma sévèrement Pierre Damiani au sujet de sa lettre maladroite [3]. On voit par cette épisode que l'entente d'Annon et d'Hildebrand n'est que relative, et que ce

[1] Stumpf, 2643.

[2] Stumpf, 2644. Diplôme en faveur de l'église d'Utrecht : Interventu ... et consilio fidelium nostrorum scilicet Annonis Coloniensis archiepiscopi, Gotefridi, Frederici, Gerhardi ducum. Müller, *Het oudste cartularium van het sticht Utrecht*, p. 101 ; St. 2645 : Henri IV restitue à l'église d'Utrecht les biens enlevés par le comte Thierry (l'ancien allié de Godefroid). *Ibid.*, p. 134.

[3] Meyer von Knonau, I, 379.

dernier ne souffre qu'avec impatience un appui qui met son parti sous tutelle. Ni Hildebrand, ni Pierre Damiani ne se rendirent au concile. Celui-ci fut tenu à Mantoue, capitale d'un des comtés soumis à Godefroid et à Béatrice. C'est déjà un indice d'accord entre Godefroid et Annon. Il y en a de plus explicites : Godefroid accompagne Annon à Mantoue, en qualité de représentant ou d'envoyé du roi [1]. Il est donc un prince allemand, et le collaborateur d'Annon.

C'est Béatrice qui accueille à Mantoue les arrivants [2], c'est elle qui commande les hommes d'armes chargés de veiller à la sécurité des étrangers et de réprimer les émeutes.

Ces détails montrent clairement la situation des deux époux : leur séparation de fait, le gouvernement de Béatrice, le rôle de prince allemand, de lieutenant du roi de Godefroid, et sa situation d'étranger dans ses propres États.

C'est faute d'avoir reconnu cet état de choses que Jung (pp. 50-51) propose de ne pas admettre la présence de Godefroid à Mantoue. Il ne s'explique pas, en effet, le rôle de Béatrice, si Godefroid est présent, parce qu'il ne sait pas que la vraie résidence de Godefroid pendant toute cette époque est l'Allemagne, non l'Italie, et qu'il est un prince-régent avant d'être un feudataire italien.

Cadalus avait quitté Rome et était retourné à Parme, mais il n'alla pas à Mantoue; sans doute il ne se faisait guère illusion sur la décision à venir, et ne voulait pas être lié par elle. Alexandre, au contraire, assista au con-

[1] *Annal. Laureshamenses*, an. 1064 (SS, XXI, 413) : Orto in Romana aecclesia scismate ... ad reformandam aecclesiae pacem et unitatem Anno archiepiscopus et Godefridus dux a latere regis rogatu aecclesiae diriguntur. — Bonitho, (*Libelli de lite*, I, 596) : Huic tanto concilio interfuerunt dux Gotefridus et Otto Saxo dux Bajoarium. — Les *Annales Altah.*, la principale source, ne contredisent pas (SS, XX, 814) : Superveniente aestate mittitur a Caesare ad eandem synodum archiepiscopus Coloniensis cum aliis episcopis et principibus non paucis.

[2] *Benzo ad Heinric.*, c. 27 (SS, XI, 632) : Igitur ... incepit Annas iter suae expeditionis, et venit Mantuam cum trecentis galeatis, quem recepit comitissa Beatrix sumptibus regifico luxu paratis.

cile, qui se réunit le 2e jour de la Pentecôte, le 31 mai.

Alexandre obtint la présidence de l'assemblée, se purgea de l'accusation de simonie rappelée par Annon, fut reconnu pape et voua Cadalus à la justice du synode comme hérétique.

Le jour suivant, l'assemblée fut troublée par l'irruption soudaine d'une troupe de Cadaliens proférant des menaces de mort contre le pape. Tous les assistants prirent la fuite, à l'exception du pape et du vieil abbé de Nieder-Altaich, Wenceslas. Mais tout rentra bientôt dans l'ordre, grâce à l'intervention de Béatrice à la tête de ses hommes d'armes[1].

Cette seconde séance, fut probablement tout ecclésiastique et ne dut avoir pour objet que le règlement de questions de discipline. Nous savons par les *Annales d'Altaich* qu'Annon était absent; il devait en être de même des princes laïcs : on se représente mal Godefroid et Otto de Bavière, et tous les seigneurs fuyant en désordre et laissant au pape et au vieux Wenceslas toute prétention à la bravoure et au sangfroid. De plus, le synode officiel devait être mieux gardé.

Benzon[2] parle très longuement du synode; il fait allusion également au tumulte du deuxième jour, qu'il rapporte au troisième. Mais tout ce passage est trop incohérent pour qu'on en puisse tirer quelque renseignement. Il semble, à la précision de certains détails dans la narration, que le pamphlétaire ait parodié une narration de quelque historien classique.

D'après les *Annales d'Altaich*, les séances complémentaires prirent fin le 3 juin et Alexandre retourna à Rome[3].

Le droit de conduite que Godefroid fit valoir dans différentes occasions antérieures permet de supposer que, cette fois encore, il accompagna le roi à Rome. Certaines sources

[1] *Annal. Altah.* (SS, XX, 815) : Mox ut Beatrix, uxor Gotifridi ducis templum cum suis intravit, omnis ille tumultus et fragor bellicus in momento et, ut ita dicam, in ictu oculi deficiens cessavit.

[2] *Ad. Heinric.*, c. 27 (SS, XI, 692).

[3] *Annal. Altah.*, *loc. cit.*

semblent confirmer cette hypothèse[1]. Dans une lettre d'Annon à Alexandre II[2], dont il sera parlé plus loin, nous trouvons le passage suivant : *Nonne manifestum est eccles-siae bis atque tercio jam vos in sedem vestram ... esse reductum, principibus, episcopis, ducibus, marchionibus in hoc obsequio vos comitantibus?* Ces ducs et ces marquis se réduisent sans doute à Otton de Bavière et à Godefroid, présents tous deux au concile.

VIII

AVÈNEMENT DE GODEFROID EN BASSE LOTHARINGIE

Le succès d'Annon au concile de Mantoue fut chèrement acheté : pendant son absence, l'archevêque Adalbert de Brême l'avait supplanté dans la faveur royale, et avait pris la direction des affaires.

Le contre-coup de ce changement se fit immédiatement sentir en Italie. Le nouveau gouvernement entra en relations avec Cadalus; l'appui donné à l'évêque de Parme est même, je pense, ce qui caractérise ce revirement politique. Le parti de l'opposition à la tentative d'Hildebrand a supplanté le parti de la conciliation des intérêts de l'Empire et de l'Église régénérée.

Cette déconvenue d'Annon ne fut pas une disgrâce complète. De même Godefroid perdit de son influence, mais on ne put l'écarter de la Cour et des honneurs.

Le 19 mars de l'année suivante, eut lieu, à Worms, la proclamation de la majorité du roi; Godefroid fut son écuyer[3]. Il est probable que cet honneur ne fut, comme

[1] Bonitho (*Libelli de lite*, I, 596) : Sicque regno et sacerdotio unito, papa cum honore Romam remeavit.

[2] Giesebrecht, Documenten, III, 1242-1243.

[3] *Bertholdi Annales* (SS, XIII, 732) : Henrichus rex ... diem paschae Wormatie celebravit. Et ibidem accinctus est gladio ... et dux Gotifridus scutarius eius eligebatur.

nous l'avons vu, que la conséquence d'une fonction officielle remplie depuis plusieurs années.

Dans la pensée des gouvernants, cette cérémonie devait être suivie de près par celle du couronnement à Rome. Aussi voyons-nous qu'il fut bientôt question des préparatifs d'un voyage du roi en Italie [1].

Les Cadaliens appelaient ce voyage de tous leurs vœux, et Pierre Damiani, en désaccord sur ce point avec Hildebrand, demandait qu'il se fît. Il fut préparé en effet pour la Pentecôte, mais Annon, dans une lettre à Alexandre II, nous apprend qu'il fut brusquement différé.

Cette très importante lettre [2] est vraisemblablement une réponse de l'archevêque au pape qui l'accusait de ne pas s'opposer au voyage du roi. Annon se défend de cette suspicion, et insiste sur la liaison de sa conduite avec celle de Godefroid, *vir fidelis absque dubio.*

Cette expédition en Italie qu'ils ne pouvaient empêcher, Annon et Godefroid avaient résolu d'y participer, malgré le déplaisir évident des dirigeants qui avaient jugé que le voyage pouvait fort bien se faire sans eux [3]. Ceux-ci en se joignant spontanément (et à la tête d'une armée) à l'armée royale, n'avaient d'autre intention que d'empêcher que l'expédition n'instaurât Cadalus à Rome [4]. Devant cette obstination, Adalbert considérant la partie momentanément perdue, fit remettre le voyage à une date ultérieure. C'est ce qu'un messager vint annoncer à l'archevêque et à Godefroid cinq jours avant leur départ, à la tête de leurs

[1] Meyer von Knonau, I, p. 401.

[2] Giesebrecht III, Documenten, 1242. — Il faut dater la lettre de l'été 1055.

[3] *Ibid.* Poteramus etiam ego et dux Gotefridus ex benignitate domni nostri regis, ipso in Italiam eunte domi remanere. Visum enim est ipsi suisque fidelibus, illis inquam quos nunc habet magis familiares absque nobis res Italicas satis posse confici. At nobis longe viditur aliter, etc. ...

[4] *Ibid.* : Et etiam si nulla nobis esset causa eundi in Italiam, certe sola hec nos ire compelleret, ut adjuvante Domino et sacerdotio providcamus et imperio, ne vel hoc vel illud ab illis conculcetur aut violaretur hominibus, qui nunc ea sese putant habere in manibus et revera ad quos minime pertinet et talibus.

troupes, pour Trente, lieu de jonction avec l'armée royale [1].

Annon ne dit pas où se trouve le lieu de formation de son armée, ni à quel titre Godefroid la commande avec lui. En tous cas, ces faits montrent, avec beaucoup d'autres, combien il est vrai que Godefroid était alors un prince allemand plutôt qu'un feudataire italien. Ils illustrent aussi d'une manière significative la politique de Godefroid et ses alliances, politique résumée dans la phrase qu'écrit Annon à Alexandre : *Quapropter nulla remaneat in animo vobis hesitatio, quoniam quoad vixerimus ego et dux nullatenus vobis deerimus.*

Peu de temps après la remise de l'expédition d'Italie, Annon et Godefroid se rendirent à la Cour qui séjourna à Trèves assez longtemps, en juillet et en août. Godefroid est cité dans deux diplômes faits à Trèves [2]. S'ils n'avaient plus la direction des affaires de l'Empire, ces deux princes n'en conservaient pas moins une situation des plus enviables à la Cour, et le roi semble même s'être attaché à l'accroissement de leur fortune; c'est ainsi qu'il permit qu'Annon mît la main sur les abbayes impériales de Malmédy et d'Inden, et qu'il fit de Godefroid le successeur du vieux duc Frédéric de Basse Lotharingie. Celui-ci était mort le 28 août 1065 [3].

Un certain intervalle s'écoula entre cette date et l'avènement de Godefroid, dont nous connaissons les circonstances par le *Triumphus sancti Remacli* [4].

[1] *Ibid.* : Omnibus enim instrumentis ita parati fuimus, ego et dux Godefridus, vir fidelis absque dubio, ut iam ascensuris proficisci nobis non esset ambiguum ... et ecce ... ad nos venit nuntius ante nostrum exitum die quinta prius.

[2] En faveur de Saint-Maximin, Beyer, I, 416. — Stumpf 2674 : Ob interventum fidelium nostrorum scilicet Gerardi ducis et Godefridi ducis, et Calmet, 2e édit., t. II, pr. CCCXXXI, Stumpf 2675 : per interventum Gerardi et Godefridi ducum.

[3] Sigebert, an. 1065 (SS, VI, 361). — Pour le jour, *Necrologium Epternacense* (Sackur, *Neues archiv*, t. XV, p. 135), etc. Voir pour les autres sources Meyer von Knonau, I, 470. n. 143.

[4] Cc. 10-13 (SS. XI. 442-444).

L'abbé de Stavelot s'efforçait de se faire restituer par le roi le prieuré de Malmédy dont Annon s'était emparé. La mort avait surpris le vieux duc Frédéric, avoué de Stavelot, au moment où il s'employait avec ardeur à cette tâche.

L'abbé alla trouver Godefroid qui revendiquait la succession de Frédéric [1] et lui promit l'avouerie de Stavelot, moyennant son intervention au sujet de Malmédy. Godefroid l'accueillit de la manière la plus encourageante, et comme il était sur le point de partir pour Goslar, où se tenait la Cour, il décida l'abbé à l'accompagner [2]. On peut conclure de là que Godefroid, à la nouvelle de la mort de Frédéric, avait quitté la Cour et était venu en Lotharingie pour y préparer son avènement.

A Goslar, où la Cour séjourna en octobre et en novembre. Godefroid fut solennellement reconnu duc de Basse Lotharingie. Il succéda aussi à Frédéric dans l'avouerie de Stavelot [3].

Godefroid avait-il, du vivant de Frédéric, eu quelque part à la direction des affaires en Basse Lotharingie? Une donnée de la chronique de Saint-Bavon tendrait à le faire croire : *Mortuo Frederico qui partem in Lotharingia habebat, Gotefridus cognomento audax ducatum integrum recepit* [4]. Mais le chroniqueur étranger entend parler pro-

[1] C. 10 (SS, XI, 442) : Verum quia Godefridum, qui tunc marchio erat Longobardiae, non ignorabat valere prae ceteris potentia et dignitate, itemque apud regem et optimates posse plurimum consilio et familiaritate, ad illum recuperandi gratia se totum contulit precio precibusque. Is nimirum tunc affectabat in ducatum praedecessoris sui succedere.

[2] C. 11 (SS, XI, 443) : Cum ergo domnus abbas illum (sc. Godefridum) adisset, velut fidissimum amicum magnificis pollicitationibus dat satisfidere, tanquam per se quod perdiderat recuperatum ; ... Itaque pro hac ejus suisque utilitate suadet secum proficisci ad curiam, ubi pro eo spondet plurimum impendere se sui operam.

[3] C. 11 (SS, XI, 443) : Post haec cum marchione Godefrido ad curiam Goslar abbas proficiscitur ubi ille ducamen cum advocatione Stabulensi adeptus, magister militie Lotharingie denuo sublimatur. Sigebert, *loc. cit.* : Frederico duce mortuo, Godefridus ducatum recepit.

[4] De Smet, *Corpus chronicorum Flandriae*, an. 1065 (I, 558).

bablement des deux Lotharingies, se figurant que Godefroid était demeuré duc de Haute Lotharingie.

En 1051, Godefroid avait été chargé d'une expédition contre les Flamands, il a pu alors commander la milice lotharingienne, mais cet état de choses fut passager. C'est peut-être cet épisode qui fait dire à l'auteur du *Triumphus* que Godefroid est mis de nouveau à la tête de l'armée lotharingienne [1].

Quant à l'hypothèse de Giesebrecht [2], d'après lequel la succession de Frédéric était depuis longtemps promise à Godefroid, Jung [3] (p. 53, n. 2) l'appuie de cette remarque que le silence de presque tous les chroniqueurs sur cette succession semble impliquer un droit déjà reconnu. À mon avis, ce silence résulte plutôt du temps assez long qui s'écoula entre la mort de Frédéric et l'avènement de Godefroid (de un à trois mois) ; et ce long intervalle même me semble impliquer, comme aussi les expressions du *Triumphus*, que cette affaire n'avait nullement été arrangée au préalable.

Ses nouvelles dignités, non moins que les obligations qu'il avait envers l'abbé de Stavelot, obligeaient Godefroid à intervenir dans le litige de Malmédy. Appelé à donner son avis à Goslar même, il jugea que Malmédy devait être restitué à l'abbaye [3]. Mais aucune sanction n'appuya cette sentence. Annon refusa de céder Malmédy, et Godefroid ne se soucia guère d'insister. L'affaire fut remise à une assemblée ultérieure.

Les bons moines déçus dans l'espoir fondé sur le nouvel avoué [4], l'accusent de s'être laissé corrompre par Annon, et de ne pas les défendre mieux par pure avarice : Godefroid tient en fief de l'archevêché de Cologne un certain béné-

[1] C. 11 (SS, XI, 443) : Magister militie Lotharingie denuo sublimatur.
[2] *Kaiserzeit*, II, p. 531.
[3] *Triumphus*, c. 12 (SS, XI, 443) : Godefridus dux admonitus legem dare iudicii, recte iudicat vicario sancti Remacli bonum debere restitui.
[4] C. 11 (SS, XI, p. 443) : ... Sed minimum profuisse (sc. Godefridus) in hoc rerum genere satis habemus compertum.

fice [1]. Jung (p. 56) accepte cette simple explication, et admet qu'Annon a renchéri sur les présents de l'abbé Thierry. Mais ce bénéfice Godefroid le détenait déjà avant l'avènement d'Annon, et il lui a été rendu en 1051 [2]. Au reste, il est inutile de donner à l'inertie de Godefroid une cause aussi mesquine : son étroite alliance avec Annon l'explique assez, et la naïveté de l'abbé Thierry dut amuser les deux compères.

IX

SÉJOUR DE GODEFROID EN BASSE LOTHARINGIE
(Octobre-novembre 1065-janvier 1067)

Godefroid a probablement regagné la Lotharingie peu de temps après son investiture à Goslar. Il dut y fixer sa résidence, et ses séjours à la Cour durent se faire plus rares et plus courts.

Le seul acte authentique qui donne à Godefroid le nom de *Barbatus* date de l'année 1066. C'est une charte de l'évêque Théoduin de Liége qui signale la présence du duc dans cette ville, sans spécifier le jour [3].

Godefroid demeura en Lotharingie jusqu'au commencement de 1067. C'est de novembre 1065 à janvier 1067, qu'il convient de dater deux visites (qui pourraient n'en faire qu'une seule) qu'il fit à l'abbaye de Saint-Hubert. L'un de ces séjours nous est connu par un épisode de chasse rapporté par la chronique de Saint-Hubert [4].

[1] *Ibid.* : Avaritia praepedienti ... pro beneficio quod ex eo tenebat, etc. 15 (p. 445).

[2] *Annal. Altah.*, an 1051 (SS, XX. 805).

[3] Waitz (*Deutsche Verfassungsgeschichte*, t. VII, 425) : Sub assensu et testimonio ... laïci vero dux Lotharingiae Godefridus Barbatus.

[4] SS, VIII, 597 : Dux quoque Godefridus cognomento Barbatus quadam die cum ad hanc consuetudinem beato Huberto exsolvendam venatum isset, quinque cervos cepit cum uno lupo ; ipsos quoque omnes cum coriis et capto lupo adhuc vivente transmisit nobis videntibus huic ecclesiae.

A la date erronée et sans doute interpolée de 1074, la même chronique rapporte que Godefroid passa deux journées au monastère [1]. Pendant ce séjour, il reconnut solennellement que les hommes de l'abbaye ne devaient pas les corvées exigées méchamment par l'avoué Thibaut, pour l'entretien du château de Bouillon [2]. C'est sans doute dans la même séance que Godefroid proclama la légitimité des protestations de l'abbé contre certaines prétentions des avoués en général [3]. Ces deux jugements de Godefroid, la chronique les rapporte évidemment d'après des chartes disparues [4]. A quel titre émanent-elles de Godefroid?

Celui-ci pouvait désavouer Thibaut en tant que simple propriétaire de l'alleu de Bouillon, et par suite, le jugement pouvait être antérieur à son avènement en Lotharingie et avoir été prononcé lors d'une visite depuis 1055. C'est ce qu'admet M. Kurth [5] pour les deux actes. Mais que ce fût comme propriétaire de Bouillon que Godefroid désavoua Thibaut, n'est-ce pas ce que le passage : *Et sedens, ut solebat, in audientia publici juris agendi*, etc. ... semble démentir? En ce qui concerne le second jugement, son caractère de généralité semble impliquer un pouvoir supérieur de la part de celui qui le prononce. Ces deux actes peuvent donc difficilement être tenus pour antérieurs au mois d'octobre 1065.

Dans la seconde moitié de janvier 1066, une conspiration des princes réussit à provoquer à Tribur la disgrâce d'Adalbert, et à faire remettre à Annon la direction des affaires. Annon s'empressa de faire part de son triomphe

[1] C. 20 (SS, VIII, 580) : ... Exceptus cum honore, et per biduum detentus ab abbate in loco substitit.

[2] *Ibid.*: Et sedens, ut solebat, in audientia publici juris agendi, consilio et testimonio et legali judicio optimatum suorum hanc sententiam constituit, etc.

[3] *Chron. de Saint Hubert*, c. 21 (SS, VIII, 580) : in praesentia ducis ejusdem filiique ejus Godefridi ...

[4] G. Kurth, *Chartes de l'abbaye de Saint-Hubert*, n°s XV et XVI, pp. 16 et 17.

[5] Ouvrage cité, p. 15.

au pape [1]. Dans la liste que sa lettre donne des conjurés qui assistèrent à la scène décisive devant le roi, Godefroid n'est pas cité. Meyer von Knonau (I, 489) en conclut que Godefroid n'était pas du complot. Mais la chronique de Lorsch l'implique expressément dans l'affaire [2]. Adalbert avait voulu s'emparer de l'abbaye de Lorsch, comme Annon avait fait de Malmédy, et c'est ce qui rend ces données assez précises. Le gendre de Godefroid, Adalbert de Kalw, époux de Wiltrude, défendit énergiquement l'abbaye contre l'archevêque de Brême [3].

Il est donc à présumer que Godefroid dut favoriser de tout son pouvoir l'entreprise d'Annon, et que, s'il ne fut pas présent à la séance décisive de Tribur, il assista du moins à quelqu'une des nombreuses réunions antérieures des conjurés.

Godefroid et Annon se retrouvèrent réunis à la cour, à Aix, au mois de mars suivant. C'est là que les moines de Stavelot, venus pour réclamer Malmédy, purent s'apercevoir de la connivence de leur avoué avec leur spoliateur : lorsque la question fut portée devant le roi, Annon quitta la cour en laissant à Godefroid lui-même le soin de défendre ses intérêts, sous la foi du serment [5]. Étant ainsi à la fois et de bon gré, le porte-parole des deux parties, Godefroid évita de prendre trop nettement position. Il revint de l'audience royale annoncer aux moines que le roi ne pouvait prendre une décision au détriment de l'archevêque absent. Les moines n'obtinrent gain de cause que deux ans après la mort du duc.

D'Aix-la-Chapelle, Henri IV se rendit par Ruremonde à

[1] Annon à Alexandre II, printemps de 1066. Giesebrecht III. *Documenten*, n. 5 (1243-1244).

[2] SS, XXI, 415 : Mediante igitur Sigefrido Magontiensi et Annone Coloniensi archiepiscopis, Rudolfo quoque et Godefrido ducibus, ceterisque regni primatibus, fugato communi omnium hoste, etc. ...

[3] Meyer von Knonau, I, 489, n. 3-

[4] *Triumphus*, c, 15 (SS, XI, 445) : At ille Coloniensis veritus posse superari ... festinus abiit ex palatio, duci Godefrido committens vices suas pro se satis agere super ejus fidei sacramento.

Utrecht où il passa les fêtes de Pâques (16 avril) [1]. Godefroid pourrait l'y avoir accompagné.

Quelques mois après (avant le 13 juillet), Henri épousait à Tribur Bertha, la fille du marquis Otton de Turin.

Giesebrecht [2] voit dans ce mariage l'effet de l'intention d'Annon et des princes allemands, d'affaiblir Godefroid en Italie. Je ne saisis pas le fondement de cette hypothèse : cette manière d'opposer Godefroid comme prince italien aux princes allemands n'est pas légitime. Personne ne tient de plus près que lui à l'Empire, et n'est plus que lui partisan de la politique d'Annon.

Après son mariage, Henri IV séjourna de nouveau en Lotharingie : il alla à Stavelot et promit à l'abbé de lui faire donner satisfaction. Il n'est pas probable que l'avoué de Stavelot ait manqué d'être présent lors de cette visite.

X

L'EXPÉDITION CONTRE LES NORMANDS

Une des raisons du succès de la politique d'Annon résidait dans l'indocilité des Normands, dont Hildebrand avait voulu faire des alliés pour sauvegarder la pleine indépendance du Saint-Siège à l'égard de l'Empire. Non seulement les Normands n'avaient pas repoussé Cadalus, mais, depuis 1064, ils étaient revenus à leur ancienne attitude hostile, et, en 1066, Richard de Capoue avait envahi la Campanie et poussait ses incursions jusque dans le voisinage de Rome.

Jung (p. 58) ajoute que le duché de Spolète, fief de Godefroid, avait été envahi également. Les sources sont muettes sur ce point.

Devant cette menace, le pape Alexandre s'était vu con-

[1] Meyer von Knonau, I, 498. — Stumpf, 2642, Diplôme daté de *Triremundi* que Meyer traduit à tort par *Termonde*.

[2] *Kaiserzeit*. III, 132.

traint de réclamer, à plusieurs reprises, le secours des troupes allemandes [1].

L'expédition dont le prix était, pour le roi, la couronne impériale, fut préparée pour le commencement de l'année 1067. Les différents corps d'armée devaient se réunir à Augsbourg, où le roi se rendit effectivement, le 2 février au plus tard. Mais une fois de plus, l'affaire fut remise. Ce fut Godefroid qui fit la campagne projetée.

Les circonstances de ce contre-temps ont été fort discutées. Amatus [2] nous apprend que Godefroid, au lieu de se rendre à Augsbourg, gagna seul l'Italie. Cette initiative renversa les plans du roi qui, fort irrité de la félonie de son vassal, dut différer son expédition. La chronique de Léon [3], qui d'ailleurs s'inspire d'Amatus sur ce point, expose les faits de la même manière. Cette version a été acceptée par Giesebrecht, Lindner et Meyer von Knonau [4].

Mais, si l'on s'en rapporte plutôt aux sources allemandes, comme l'ont fait Hirsch et Jung [5], on est amené à présenter

[1] Amatus Casinensis, *Istoire de li Normans*, c, 9 (Edit., Champ. Fig., 174).

[2] *Loc. cit.* : Et lo roy auvec son exercit vint à la cité de Auguste et atendoit lo duc Gotofrède. Et Gotofrède avait passé li Alpe et estoit venu en Italie. Et puiz lo roy connut que il estoit gabé de la malice de Godefroy, et dist à touz les granz seignors de sa compaignie coment Godefroy l'avoit gabé, et commanda que cest voiage remanist ; quar est costumance que quant lo roy vient de Alemaigne en Italie, que lo marchis de Toscane o tout son ost doit aler devant de lo ost de lo roy. Et ensi retorna arrière.

[3] Leo, lib. III, 23 (SS, VII, 714) : Qui (sc. rex) ut et bona sancti Petri de manibus Normannorum eriperet, et imperii coronam de apostolici manu reciperet, magna cum expeditione pervenit Augustam ; ibi praestolans Gotfridum Tusciae ducem ac marchionem qui regem quotiens Italiam intrare deberet cum sua solitus erat praeire militia. Sed quoniam Gotfridus idem longe praecesserat, rex hoc nimis indigne ferens, eandem mox expeditionem remittens in sua reversus est.

[4] *Kaiserzeit* (III, 141 et 1105). — *Anno der Heil.* (59). — Meyer von Knonau, *Historische Aufsätze dem Andenken an Georg Waitz gewidmet* (133-143) : Die Verhinderung der zweiten beabsichtigten Romfahrt König Heinrichs IV, 1067. — Résumé dans *Jahrbücher Heinrich IV* (551, n. 2).

[5] Hirsch. *Forschungen zur deutschen Geschichte.* (VII, 34 et VIII, 306-308). — Jung (58 et Beilage, I, 80-84).

ces événements de la manière suivante : à Augsbourg, les princes trouvèrent trop pénible l'expédition projetée et parvinrent à décider le roi d'envoyer Godefroid délivrer Rome des Normands. Ces sources allemandes sont les *Annales Altahenses*, les *Annales Augustani* et les *Annales Weissenburgenses* [1].

D'après Hirsch et Jung, combattant Giesebrecht, et refutés à leur tour par Meyer von Knonau, les sources allemandes ont pour elles cet avantage d'être indépendantes l'une de l'autre, tandis que les deux sources italiennes n'en font qu'une.

De plus, les chroniqueurs allemands devaient être mieux renseignés sur les affaires de la cour, et particulièrement l'annaliste d'Augsbourg, puisqu'il était sur les lieux mêmes où fut prise la décision. Enfin Jung n'admet pas que Godefroid, marquis de Toscane, fut obligé de rejoindre le roi à Augsbourg, alors qu'il ne lui devait que le conductus en Italie.

Meyer von Knonau a répondu, en partie du moins, à ces arguments, d'abord en ébranlant l'autorité des chroniques allemandes : la chronique d'Altaich se trompe en répartissant les faits sur les années 1067 et 1068, et ne donne pour motif à la conduite du roi que sa frivolité; l'annaliste d'Augsbourg n'a pas une autorité exceptionnelle sur ce point, car il y a grande probabilité que cette notice lui est

[1] *Ann. Altah.*, an. 1067 (SS, XX, 618) : ... sed cum rex in aliis regni partibus occupatus esset et ideirco illorum (sc. Nordmannorum) superbiae obviare non valeret, dux Gotefridus magnam multitudinem Teutonicorum et Italorum conlegit et ad comprimendam illorum arrogantiam perrexit. — La même chronique dissocie par erreur ces événements, et rapporte à l'année 1068 le voyage du roi à Augsbourg et la remise de l'expédition de Rome (*ibid.*) : rex ,.. Augustam venit in purificatione Mariae, paratus inde in Italiam transire. Sed cum regni principibus laboriosum videretur simul ire, facile persuaserunt regi, pueriliter utpote multa consideranti in Saxoniam redire. — *Annales August.*, 1067 (SS, III, 128) : Godefridus dux contra Normannos missus, nullo effectu, paucis etiam amissis, rediit. — *Annal. Weissenb.*, 1067 (SS, III, 71) : Gotefridus Lothariorum dux periclitantem Romam et hostium incursus timentem defendere mittitur.

venue de Rome ou de Florence. En effet, après la campagne, Godefroid se fixa dans l'Italie du nord, et le *rediit* de la notice ne peut donc se rapporter au retour de Godefroid en Allemagne. Enfin, le *mittitur* des *Annales Weissenburgenses,* doit être changé en *nititur* comme il l'est dans la leçon de la suite des annales de Lobbes [1]. Telle est l'argumentation de Meyer von Knonau.

J'ajouterai que la critique de Hirsch et de Jung présente d'autres côtés faibles : ainsi, lorque Jung oppose une seule source italienne aux trois sources allemandes, il en oublie deux, aussi indépendantes d'Amatus qu'elles le sont entre elles : les données de Bonitho, et celles de Benzon [2], lesquelles tendent à montrer que ce n'est pas l'ordre du roi qui a déterminé la campagne de Godefroid au sud de Rome.

Que Jung s'étonne de la nécessité pour Godefroid de se rendre à Augsbourg, cela résulte de ce que l'on n'avait pas reconnu jusqu'ici qu'en fait Godefroid est aussi peu que possible un prince italien et qu'il est séparé de Béatrice qui exerce le pouvoir du feu marquis de Boniface. Jusqu'au moment où il pénètre en Italie, Godefroid est, aux yeux du roi comme à ses propres yeux, un feudataire allemand, et nous verrons que son initiative et son grave manquement à l'ordre royal auront justement pour effet de modifier une fois de plus sa position vis-à-vis de l'Empire.

Nous restituerons donc, avec Meyer von Knonau, la plus grande valeur aux données d'Amatus. Les considérations qui précédent n'ont pas d'autre but que de montrer que la critique formelle ne permet pas, quoi qu'on ait tenté, d'in-

[1] Conjecture de Giesebrecht, III, 1108, Anmerkungen. — *Annalium Laubiensium continuatio,* an. 1067 (SS, III, 20) : Godefridus, Lothariensium dux, Romam hostium incursus timentem defendere nititur.

[2] Bonitho, lib. VI (*Libelli de lite,* I, 599), (donnée placée à tort entre des faits de 1071 et 1072) : Eodem quoque tempore Normanni Campaniam invadunt. Quod cernens Deo amabilis Hildebrandus, continuo magnificum ducem Gotefridum in auxilium sancti Petri evocat — Benzon, lib, II, c. 15 (SS, XI, 618) : Pro nimio odio, quod habebat in regem puerum, lapsus est in periurium, obstruens ei vias, ne posset attingere ad imperium.

firmer ces données. Mais il me paraît tout à fait arbitraire de s'en tenir exclusivement à l'une ou à l'autre des deux versions. Le postulat de cette critique formelle, à savoir qu'il faut rejeter un groupe de sources pour admettre l'autre, doit être abandonné.

En effet, la suite des faits, telle que l'expose notamment Amatus, va nous montrer que, s'il convient d'admettre avec les chroniques italiennes que Godefroid a trompé le roi, il convient aussi de suivre les *Annales d'Altaich* lorsqu'elles nous apprennent que Godefroid fut chargé de combattre les Normands [1].

Ce fut l'habileté de Godefroid et de ceux qui le conseillaient, de mettre par cette initiative hardie le roi en présence d'un fait accompli, puis de lui arracher un consentement. Et apparemment les dirigeants allemands, pour qui cette défection de Godefroid était un coup terrible, s'efforcèrent de le pallier en l'acceptant et en le confirmant.

Ainsi, les sources italiennes insistent sur ce qui dut frapper en Italie : le contre-temps du roi, et l'audace de Godefroid, et les sources allemandes ne relatent que la version officielle : le caractère de délégué dont Godefroid réussit à se faire recouvrir, par une amnistie qui sauvait les apparences [2].

La démonstration de cet exposé, ce sont les circonstances de la préparation de la campagne qui vont nous la fournir.

Le roi était à Augsbourg avant le 2 février; Godefroid étant déjà en Italie, c'est en janvier qu'il faut placer (au plus tard) son arrivée. Or, ce n'est qu'au commencement de mai que l'armée partit de Rome.

Il s'en faut donc de beaucoup que Godefroid se soit mis directement en route; il eut trois ou quatre mois pour s'expliquer et se mettre en règle avec la cour impériale. Or, c'est ce qu'il fit, comme le dit expressément Amatus [3] : *Et*

[1] Meyer von Knonau (I, 553), d'après Amatus, est entré dans cette voie, mais sans remarquer la concordance des deux groupes de sources.

[2] La conjecture sur le *mittitur* ou *nititur* des *Annales Weissenb.*, tant discutée, n'a donc aucune importance.

[3] C. 10, p. 175.

Godefroy est repris de ses amis et gabé de ses anemis, quar non garda lo commandement de son seignor, est clamé perfide. Mes lo duc cercha de covrir lo mal qu'il avait fait, et satisfaire à son seignor. Et assembla sa gent et clama ses amis.

Godefroid dut agir auprès de ceux des dirigeants dont il avait été jusque là l'associé. Annon, que cette trahison atteignait surtout dut s'efforcer de la dissimuler : tout son passé, tous ses efforts pour ne pas rompre avec la papauté, pour maintenir une apparence de suprématie de l'Empire sur Rome sont là pour le prouver. Bien plus, les *Annales d'Altaich* [1] nous apprennent que c'est à Augsbourg que fut décidée l'ambassade d'Annon à Rome dont nous parlerons bientôt : Annon allait tenter à Rome un suprême effort. C'est en 1068 qu'eut lieu cette ambassade : il fallait donc, auparavant, arranger les choses, et couvrir Godefroid en faisant de lui, après coup, un lieutenant du roi.

Godefroid avait probablement passé les Alpes précipitamment et sans une véritable armée. C'est en Italie qu'il la forma. Les chroniques, tant allemandes qu'italiennes, disent qu'elle fut composée d'un nombre considérable d'Italiens et d'Allemands [2]. Amatus, après avoir relaté les efforts de Godefroid pour se faire pardonner sa félonie, dit : *Et fait venir Todesque et autre gent appareilliez contre le prince Richard, lequel desirroit de destruire.*

Ces Allemands viennent probablement d'Augsbourg; ce sont sans doute des soldats de l'armée royale qu'on aura envoyés à Godefroid après la remise de l'expédition royale.

Pendant le temps de la préparation de sa campagne, Godefroid se comporte dans ses États comme il avait coutume de le faire avant 1062 : c'est ainsi qu'à Pise, il tranche un différend entre les habitants de la ville et l'abbé Dési-

[1] An. 1068 (SS, XX, 618).

[2] *Annal. Altah.*, *loc. cit.* — Leo, lib. III, c. 23 (SS, VII, 714) : Dux autem copioso nimis vallatus exercitu Romam accessit.

derius du Mont Cassin [1]. Léon du Mont Cassin qui nous apprend ce détail, fait entendre que Desiderius était venu trouver Godefroid pour un motif autre que ce différend. Meyer [2] conjecture à bon droit que ce voyage avait trait au projet d'expédition. L'abbé Desiderius était en relations avec Richard de Capoue aussi bien qu'avec Rome.

A Florence aussi, Godefroid fait acte d'autorité; nous l'y verrons intervenir, avec ses soldats, dans les démélés de l'évêque Pierre Mezzabarba avec les moines de Vallombreuse [3].

On trouve à Florence, avec Godefroid, l'évêque de Verceil, chancelier impérial. Si nous ajoutons que l'action de Godefroid à Florence devait être très agréable à l'Empire, dont l'évêque Pierre était le protégé, ne pouvons-nous supposer qu'il traitait en ce moment de son amnistie avec le chancelier?

Godefroid arriva à Rome avec Béatrice et Mathilde [4]. Au commencement de mai, l'armée se mit en marche, accompagnée, à son départ, par le pape et par les cardinaux [5].

Si Godefroid n'avait eu, dés lors, l'assentiment du roi, cette démonstration marquerait de la part du pape une sorte de provocation peu admissible, et ce ne serait pas une source allemande qui nous apprendrait cette démarche.

Les faits de guerre qui suivirent sont de minime importance. Les Normands évacuent la Campanie, ce qui permit

[1] Leo, *Chron. Mon. Cas.*, c. 22 (SS, VII, 714) : Non multo post (après 1066) cum Godefridus dux Pisam venisset, atque ad eum Desiderius qua de causa nescio profectum fuisset, ipso duce interveniente atque studente, post multiplicem satisfactionem tandem Pisani in eius gratiam redeunt.

[2] *Heinrich IV*, I, p. 552.

[3] Davidsohn, *Forschungen*, p. 47. Voir plus loin.

[4] Bonitho, l. VI (*Libelli de lite*, I, 599) : Is congregans universam exercitus sui multitudinem, cum uxore et nobillissima Mathilda Romam veniens. ...

[5] *Annal. Altah.* (SS, XX, 818). Cui etiam dominus papa et Romani se conjungebant quoniam ipse iamdiu potentiam Nordmannorum nimium metuebant, etc. — Leo, lib. II, c. 23 : Godefridus apostolico et cardinalibus comitatus. ...

aux Allemands d'en occuper facilement les places fortes [1].

A la mi-mai, l'armée était devant Aquin, défendue par Guillaume de Montreuil. Le siége de cette place dura 18 jours. L'épisode le plus marquant fut la perte de quinze Allemands tués au cours d'un assaut repoussé. D'après les *Annales Altahenses* [2] l'avantage se dessina enfin en faveur des Allemands, et Richard demanda à traiter avec Godefroid. Mais Amatus [3], beaucoup plus précis, présente autrement les choses : la perte des quinze Allemands avait fait réfléchir Godefroid. et plus encore le défaut d'approvisionnements, si bien que c'est lui qui demanda à parlementer. Cette entrevue eut lieu par l'intermédiaire d'un seigneur Normand, Guillaume Testardita, à Sant' Angelo près de Todici, d'une rive à l'autre du Garigliano, le pont étant rompu.

La paix fut conclue, et Godefroid se retira vers le nord, après une campagne d'un mois à peine.

[1] Amatus, c. 10, p. 175. *Annal. Altah.*, (SS. XX, 818). Leo, lib. III, c. 23 (SS, VII, 714).

[2] *Loc. cit.* : Cum ergo urbem Aquinum vallassent obsidione firmissima et jam jamque urbs esset capienda, Richardus ducem se convenire per legatas oravit, qui mox, precibus eius annuens, ad pontem Karilam, illi obviam venit, ibique in medio pontis eiusdem secreto se invicem sunt allocati et mox dux obsidionem solvit sicque singuli ad propria sunt reversi.

[3] Amatus, c. 10, p. 175 : Et Godefroid ala sur la cité de Acquin, et ilec ficha li paveillon et dresa, et donna la bataille pour prendre la cité. Et Guillerme et Adinolfe issirent o tout lor chevaliers, et occistrent ensemble XV Todesque, et ensi la superbe de Godefroy commensa à refréner, et cellui temps la faim, et ce qu'il non avoient vin, constraint l'ost de retorner arrière. Et la criée de touz pour la poureté turboit lo paveillon de lo duc. Et adont quant li duc non pot soustenir la lamentation de cil de l'ost et que s'en vouloit retorner, requist qu'il vouloit parler à lo prince Richart, liquel puiz se convenirent ensemble et firent paiz, et lo duc s'en retorna en sa contrée. — Leo, l. III, c. 23 (SS, VII, 714) : Gotfridus itaque apostolico simul et cardinalibus comitatus, mediante iam Maio Aquinum cum universo exercitu venit, ibique per octo et decem dies cum pro vita obsistentibus Normannis pari ferme eventu confligens, tandem satagente strenuissimo internuntio Guilelmo cui Testardita fuit cognomen, ad id ventum est ut ad pontem sancti

Le 31 août 1067, Godefroid est de retour à Pise où il préside un plaid en faveur de l'évêque Guidon [1]. Il demeura en Italie jusqu'en 1069.

Si maintenant nous essayons de dégager, au point de vue des rapports de la Papauté et de l'Empire, la signification de cette campagne et du rôle de Godefroid, nous serons amenés à voir dans ces événements un succès éclatant de la politique d'Hildebrand, triomphant enfin de la prudence conciliatrice du pape, et réduisant à néant la protection compromettante d'Annon de Cologne.

Hildebrand n'avait jamais voulu souscrire aux appels au roi de Pierre Damiani; il s'était abstenu de paraître à Mantoue, comme pour protester contre l'autorité impériale décidant entre les prétendants à la tiare. Sûrement, c'est contre ses avis qu'Alexandre menacé par les Normands, avait invoqué le secours du roi.

Bonitho nous apprend que c'est à la demande d'Hildebrand que Godefroid est venu d'Allemagne à Rome accompagné de Béatrice et de Mathilde [2]. Pour la première fois depuis 1059, les deux époux sont réunis. Or, comme nous le constaterons plus loin, Godefroid et Béatrice ont été séparés par ordre du pape, puis cette mesure a été levée. Nous voyons ici la fin de leur séparation, et notre opinion est que Hildebrand a obtenu que Godefroid laissât l'Allemagne, ses amis et son duché patrimonial, en lui rendant, par sa réunion avec Béatrice, son ancienne situation en Italie.

De même que le roi, et beaucoup plus volontiers, le pape Alexandre s'inclina devant le fait acquis.

Angeli qui dicitur Todici, dux et princeps altrinsecus, nam interruptus erat, se ad colloquium iungerent, sicque non parva ut dicitur donatus pecunia dux ad propria repedaret. — Pour les sources secondaires, voir Meyer von Knonau, I, 555, n. 14.

[1] Muratori, *Ant. Ital.*, III, 1091. — Rena, II *b*, 113-114.

[2] Bonitho, l. VI (*Libelli de lite*, I, 599) : Eodem quoque tempore Normanni Campaniam invadunt. Quod cernens Deo amabilis Hildebrandus, continuo magnificum ducem Gotefridum in auxilium sancti Petri evocat. Is ... cum uxore et nobilissima Mathilda Romam veniens. ...

Un nouveau et profond changement dans la vie et la politique de Godefroid est donc à dater du commencement de 1067. Il n'est plus le collaborateur d'Annon; l'homme de génie qui travaille à l'indépendance de l'Église a réussi à le dominer complètement. En partant en guerre contre les Normands, Godefroid était le délégué du roi : il était bien plus encore un ambassadeur menaçant, si l'on peut dire, chargé de faire savoir aux Normands qu'il valait mieux être les alliés de Rome que d'en être les ennemis. Il n'y eut qu'un simulacre de guerre suivi d'une entrevue entre les chefs. Le pape s'empressa, après la campagne, de rétablir les bonnes relations avec les Normands.

Ceci explique le désappointement qui se fait jour chez certains chroniqueurs, et l'accusation de vénalité que rapporte l'un d'eux [1].

XI

DERNIER SÉJOUR DE GODEFROID EN ITALIE. — SA MORT

Comme nous l'avons dit, Annon, accompagné du duc Otton de Bavière, vint à Rome au commencement de 1068. Il espérait évidemment rétablir la situation d'avant 1067, l'entente cordiale entre l'Empire et la Papauté. Mais Rome n'avait plus besoin de cette entente; on le fit voir cruellement à l'archevêque de Cologne : comme il avait, en passant, rendu visite à Cadalus, et à l'archevêque Henri de Ravenne, excommunié comme l'évêque de Parme, on en prit prétexte, à Rome, pour ne lui accorder audience qu'après une humiliante pénitence [2]. Béatrice l'assista dans cette pénible démarche qui se place vers Pâques (23 mars) 1068.

Annon retourna en Allemagne. Son compagnon, le duc

[1] *Annales Augustani, loc. cit.* — Leo, l. III, c. 23 (SS, VII, 714).

[2] *Triumphus Sancti Remacli,* c. 22 (SS, XI, 448) : Conductu marchisae Beatricis nudis pedibus procedit in publicum.

Otton, demeura pour traiter de certaines affaires avec les princes italiens. C'est à ce titre que Godefroid vint le voir à Plaisance. Mais, dès le début de l'entrevue, les Italiens couvrirent de leurs cris les paroles du duc allemand, à tel point qu'il dut se retirer sans avoir pu se faire entendre [1]. Nous ne pouvons rien conclure de ce récit des *Annales d'Altaich*. Que le duc Otton ait essayé de faire de Godefroid un allié en vue de ses projets futurs, comme l'insinue le chroniqueur, c'est possible, mais rien ne s'ensuivit.

Cette année 1068 vit le dénouement d'une affaire à laquelle Godefroid avait été mêlé dès son arrivée en Italie.

Le successeur du pape Nicolas II à l'évêché de Florence fut un Lombard, adversaire des réformes, Pierre Mezzabarba. Il reçut l'investiture royale [2]. Un mouvement d'opposition dont le foyer était le monastère de Vallombreuse, rendit, vers 1067, la position de l'évêque fort difficile. Il était accusé d'avoir obtenu son siége par simonie; les accusateurs n'étaient nullement encouragés par le pape; et Godefroid s'employa toujours à les combattre avec une grande rigueur.

Nous avons signalé son intervention dans un acte de l'évêque relatif à Saint-Pierre-Majeur, avant son départ pour Rome [3]. Ce furent probablement les soldats de Godefroid qui, voulant s'emparer du chef des agitateurs, Jean

[1] *Annal. Altah.*, an. 1068 (SS, XX, 819): Solus Otto dux substitit in Italia, quasi cum principibus terrae regni illius tractaturus negotia. Huius rei gratia obviam ei venit cum magna multitudine Italorum dux Gotefridus in urbis Placentinae campestribus. Cum ergo consedissent, et res aliqua agi cepta fuisset, Italici, sua superbia elati et velut dedignati, incondito clamore cuncta ceperunt turbare et nullo perfecto negotio ducem compulerunt abire. Fuere tamen, qui iam tunc inciperent suspicari et dicere, quoniam vir ille regi non esset fidelis perfecte et idcirco in Italia mansisset, si vel ducem Gotefridum vel alium aliquem socium consilii sui posset adsciscere.

[2] Cette affaire a été très complètement exposée par Davidsohn. *Geschichte von Florenz*, p. 222, sqq. et *Forschungen*, p. 47, sqq.

[3] Lami, *Monum. Flor.*, II, 1091, acte confirmé par le pape le 22 mai (J. L., 4631), d'après Davidsohn, *Forschungen*.

Gualbert de Vallombreuse, cernèrent une nuit le cloître de S. Salvi [1].

Un synode avait été tenu au printemps de cette même année pour régler ce différend. Hildebrand, contre toute attente, y prit enfin la défense des adversaires de l'évêque [2]. Mais l'affaire ne reçut aucune solution : peut-être ne pouvait-on, en ce moment, indisposer trop ouvertement le roi, dont Pierre Mezzabarba était le protégé, à cause des négociations de Godefroid avec la cour.

De leur côté, ainsi que le montre une charte, Godefroid et Béatrice s'efforçaient d'amener la paix à Florence [3]. Ce fut en vain. Devant les progrès de ses ennemis, Mezzabarba dut bientôt invoquer de nouveau l'appui de Godefroid, absent de Florence. Un édit du duc ordonna d'arrêter les principaux opposants et enjoignit aux religieux qui avaient quitté la ville, de se soumettre sous peine de confiscation de leurs biens. Cette rigueur échoua devant l'exaltation croissante de la population [4]. Au mois de février, le pape permit enfin que les moines de Vallombreuse fissent la preuve de leurs accusations par l'épreuve du feu. L'épreuve tourna à la confusion de l'évêque. Un synode, tenu à Pâques, prononça sa déposition. L'évêque espéra cependant se maintenir par la force, avec l'aide de Godefroid [5], mais il fut chassé de Florence.

En juillet, Alexandre II étant venu à Lucques, l'évêque s'y rendit, avec un grand nombre d'intercesseurs, parmi lesquels était Béatrice. Celle-ci présida un plaid le 8 juillet, en faveur des chanoines de Saint-Martin de Lucques [6]. Pierre Mezzabarba est cité dans l'acte avec son titre d'évêque. Mais le pape ne se laissa pas fléchir par les nom-

[1] *Andreae vita S. Johannis Gualberti, Acta SS. Julii,* III, 357.

[2] *Vita S. J. Gualberti inedita,* Davidsohn, *Forschungen,* p. 58.

[3] Charte de 1067 ou du commencement de 1068. Lami, *Mon.,* I. 100.

[4] *Andreae Vita S. J. Gualberti* (*Acta SS. J.,* III, 359).

[5] *Bertholdi Annales* (SS, V, 273-274) : Aliquamdiu tamen res aecclesiae illius ope ducis Gotifridi invasit, sperans se quomodolibet in cathedram suam posse restitui. ...

[6] Rena, II *b*, p. 775.

breux et puissants amis de Pierre qui se retira peu après dans un couvent.

Le 11 juillet, Béatrice était encore à Lucques, auprès du pape [1].

C'est après ces événements que les historiens ont coutume de placer le récit d'un dernier épisode de la vie de Godefroid en Italie, sa prétendue disgrâce auprès du pape et de ses conseillers.

Une lettre de Pierre Damiani [2] blâme Godefroid d'avoir eu une entrevue avec Cadalus, l'antipape excommunié. C'est là une faute très grave qu'il est urgent de racheter par une pénitence sévère. Ce n'est qu'à ce prix que le pape lui rendra toute sa faveur.

Cette lettre n'est pas datée, mais on la tient pour certainement postérieure au concile de Mantoue, et, comme Godefroid est encore dans les bonnes grâces du pape en 1067 et d'après des probabilités tirées de l'affaire de l'évêque Pierre, encore au commencement de 1068, c'est de cette année que l'on propose de dater et l'entrevue de Godefroid et de Cadalus, et la lettre de Pierre Damiani [3].

La pénitence qui fut imposée à Godefroid, on prétend la trouver indiquée dans la chronique de Saint-Hubert [4] : Godefroid fut séparé de sa femme Béatrice, jusqu'à ce que la fondation d'un monastère faite sur les biens des deux époux ait racheté cette séparation.

Selon moi, toute cette construction ne correspond à rien de réel. Et d'abord, rattacher la séparation de Godefroid et de Béatrice à une entrevue avec Cadalus, n'est-ce pas là une idée bizarre? La punition rappelle mal la faute; pourquoi Béatrice est-elle punie, elle aussi? Pourquoi le rachat

[1] Rena, II *b*. pp. 116 et 117.

[2] *Epistolæ*, l. VII, ept. 10. — Migne, 144, col. 448.

[3] Giesebrecht, III, 154 et 1110; Jung, p. 63; Meyer von Knonau, I, 602.

[4] C. 23 (SS, VIII, 581) : Ex edicto Alexandri papae separatum se esse a marchissa Beatrice, et pro eiusdem separationis conditione structurum se congregationem monachorum de communibus possessionibus utriusque Deo devovisse.

de la séparation doit-il se faire en partie sur les biens de Béatrice?

Cette entrevue de Godefroid et de Cadalus, me paraît devoir être placée non en 1068 (quelle eût été alors son utilité?), mais avant 1067, à l'époque où Godefroid, devenu l'allié d'Annon, avait intérêt à ménager Cadalus, et le ménageait en effet. Nous savons d'ailleurs qu'à cette époque il eut au moins une entrevue avec l'antipape. Les reproches ne durent pas lui être épargnés de la part des réformistes, mais certainement, et pour cause, ils n'allèrent pas jusqu'à une rupture. Quant à la séparation des deux époux, elle est bien plus ancienne. Nous avons montré que Godefroid a habité l'Allemagne depuis la fin de 1059 ou le commencement de 1060 : c'est d'alors qu'elle date. Et s'il est vrai qu'Alexandre a fait un édit sur ce sujet, il s'est borné à confirmer un état de choses antérieur. Mais il est bien plus probable que c'est le pape Nicolas qui, instigué par Hildebrand, a séparé Godefroid de Béatrice, nous verrons bientôt pourquoi. La chronique de Saint-Hubert, en effet, peut faire erreur avec une grande facilité : la donnée en question rapporte un discours de Godefroid qui apprend à ceux qui l'entourent et sa séparation d'avec Béatrice et le rachat qui lui est imposé. Or, il a pu dire que ce rachat lui a été imposé par le pape actuel, sans dire qui avait eu l'initiative de cette mesure. En rapportant ces paroles, le chroniqueur a pu très aisément attribuer au même pape l'initiative et la levée de la séparation.

Selon moi, c'est lors du voyage de Nicolas II et d'Hildebrand à Florence, à la fin de 1059, que cette affaire fut traitée avec Godefroid.

Une lettre de Pierre Damiani félicite Godefroid et Béatrice [1] de la résolution qu'ils ont prise de vivre dans la

[1] *Epistol.*, l. VII, ep. 14 (Migne, 144, col. 451). Jung pense qu'elle doit dater de 1068 ou 1069. Dieckmann, p. 21, n. 1, la croit plus ancienne, avec raison. Neukirch, *Das Leben des Petrus Damiani*, p. 97, la place en 1057 ou 1058. On voit que cette prétendue initiative des époux coïncide assez, au point de vue chronologique, avec l'époque qne nous avons proposée pour la séparation complète de Godefroid et de Béatrice (1059).

chasteté. Leur séparation peut donc avoir paru spontanée aux yeux des contemporains.

Quant à la levée de cette mesure, nous avons proposé de la placer au retour de Godefroid en 1067.

Mais quelle peut en être la cause? Elle dut être assurément plus grave que celle dont on s'est contenté jusqu'ici. Elle dut être une faute commune aux deux conjoints, puisque la pénitence et son rachat furent communs. Enfin, cette cause paraît avoir été inconnue des contemporains.

Ces considérations m'ont conduit à un soupçon qui paraîtra moins audacieux après l'idée qu'on a pu se faire du caractère de notre héros, par l'exposé de toute sa carrière.

Il se pourrait que Godefroid n'ait pas été étranger à l'assassinat du marquis Boniface, premier époux de Béatrice, mort le 6 mai 1052.

Lorsqu'on a admis, comme Steindorff, que Godefroid n'est pas allé en Italie avant son mariage, et que ce mariage résulte d'une négociation faite à distance et par entremise, et qu'enfin c'est par des considérations d'intérêt politique que Béatrice s'y est résolue, ce soupçon, évidemment, ne pourrait pas naître. Mais nous avons vu ce qu'il fallait penser des mobiles de Béatrice, et nous avons établi la grande probabilité de plusieurs séjours de Godefroid en Italie avant 1054. Il est inutile d'insister sur l'accord des intérêts de Godefroid avec les événements tels qu'ils se sont produits, et sur les tentations que devait provoquer son état de proscrit, après plusieurs années de lutte et de captivité, qui devaient avoir exaspéré la sauvagerie de sa nature.

Les circonstances de la mort de Boniface sont mystérieuses, et nous n'avons sur cette mort que des données d'autant plus vagues et contradictoires, que ç'a été un souci constant de la maison de Canossa de donner le change sur la fin tragique du marquis Boniface. Ceci a déjà été remarqué par les historiens [1].

[1] Pannenborg, *Studien zur Geschichte der Herzogin Mathilde von Canossa*, p. 10, sqq.

Nous savons qu'il est mort assassiné, atteint probablement de flèches empoisonnées [1]. Seuls les abréviateurs de Donizon donnent le nom d'un assassin, encore ne s'entendent-ils pas sur sa personnalité. Quant à Donizon lui-même, panégyriste de la famille, il garde un silence complet sur la mort de Boniface, comme sur le second mariage de Béatrice. Bonitho [2], grand louangeur, lui aussi, ne dit pas comment est mort Boniface.

Il se pourrait donc que Godefroid, ayant pris connaissance en Italie de la brillante situation de Béatrice, se fût concerté avec les ennemis de Boniface et l'eût fait assassiner en ayant soin de demeurer en Allemagne pendant ce temps.

Ce crime, demeuré secret, n'aurait pas échappé à la pénétration d'Hildebrand. Celui-ci, en 1059, serait venu avec le pape à Florence; le mariage aurait été dissous, les apparences étant sauvegardées; (c'est pourquoi Pierre Damiani félicite les époux de leur intention de vivre dans la continence.)

Cela fait, Godefroid est envoyé en Allemagne pour y susciter des difficultés à la régente Agnès, et Béatrice redevenue ce qu'elle était avant son mariage, mettra bientôt docilement ses forces au service d'Hildebrand contre Cadalus. Godefroid tend à s'émanciper par son alliance avec Annon, mais la levée de la séparation l'attire en Italie où il reprend sa position ancienne. Toutefois de grandes, de nombreuses fondations pieuses auront été promises: Devenu malade, Godefroid regagne, en 1069, la Lotharingie, accompagné de tous les siens, non pas seulement dans l'espoir en la vertu curative d'un changement d'air, comme le dit Benzon [3], mais pour parfaire sa pénitence en fondant des églises et en faisant des donations pieuses, de

[1] Steindorff, *Heinrich III*, t. II, p. 172.
[2] *Libelli de lite*, I, 590.
[3] *Ad. Heinric.*, l. III, c. 10 (SS, XI, 626): Gotefridus, qui erat laqueus nostrae contritionis cepit languere et arbitratus est quia si mutasset aerem, ab imminenti valetudine posset convalere.

concert avec sa femme Béatrice et sur leurs alleus respectifs.

La pénitence de Godefroid fit sensation, et ce qu'en rapportent de nombreuses chroniques, montre que quelles que fussent les coutumes du temps, elle parut extraordinaire.

Nous allons voir que Godefroid dans son repentir est évidemment dominé par une idée fixe, et que cette idée touche à la question de son ancienne séparation d'avec Béatrice.

Arrivé à Bouillon et se sentant très malade, il fit venir l'abbé Thierry de Saint-Hubert, qu'il accueillit avec d'abondantes larmes. L'abbé était probablement déjà son confesseur avant son dernier séjour en Italie; la chronique dit que Godefroid le vénérait avec humilité [1].

Après une confession générale, en témoignage de sa renonciation au métier des armes, il remit son épée à l'abbé, en présence de son fils [2].

Peu de temps après, il se fait transporter à l'église de Saint-Pierre, de l'autre côté de la rivière. (Ceci est-il en rapport avec le détail que nous a appris Pierre Damiani dans sa lettre sur la continence, à savoir que Godefroid a juré sur l'autel de Saint-Pierre, de vivre dans la chasteté?) Ici se passe une scène significative : *Ibi sibi deferri jussit capsam eburneam, quae fuerat Bonefacii marchionis, plenam pretiosis sanctorum reliquiis, inter quas eminebat portio magna dominicae crucis et gestatorium altare papae Johannis. Et accepta in manibus, coram altare beati Petri, sine alicujus sustentatione in pedes libere constitit, et praedictam capsam tenens recensuit ex ordine, videlicet ex edicto Alexandri papae sepa-*

[1] *Chron. de St-Hub.*, c. 20 (SS, VIII, 580) : Quem humiliter verebatur. La chronique de Saint-Hubert est une des rares sources qui parlent de l'assassinat de Boniface, c. 9 (SS, VIII, 573) : Hic (sc. Lambertus major) jam juvenis a marchissa Beatrice Langobardiam ductus, et apud Drogonem Parmensen aliquamdiu philosophatus, cum post interfectionem marchionis Bonifacii patriam suam reverteretur familiaritate ejusdem abbatis attractus, sub eo factus est monachus.

[2] *Chron. de St-Hub.*, c. 23 (SS, VIII, 580 sqq).

ratum se esse a Marchissa Beatrice, et pro ejusdem separationis conditione structurum se congregationem monachorum de communis possessionibus utriusque devovisse. Easdem quoque possessiones amborum consensu denominatas praedictum papam confirmasse, quocumque sibi placeret illas addicere. Godefroid chargea l'abbé d'exécuter ses promesses, et s'indigna fort du mécontentement que suscitaient chez son fils et ses vassaux, ces libéralités: *fructus poenitentiae peccatoris.* Il fait don à l'abbé du coffret aux reliques qui avait appartenu à Boniface.

Ne pouvons-nous conclure de cette scène si riche en détails caractéristiques, que ce qui préoccupait Godefroid pénitent, c'était la faute énorme que nous lui imputons? Le lieu de la scène choisi à dessein, le coffret de Boniface, la révélation de la dissolution du mariage, enfin toutes ces libéralités exécutées et promises comme pénitence du pécheur, et l'étonnement de ceux qui en ignorent le motif, tout cela ne mérite-t-il pas de retenir l'attention?

Godefroid fit don aux moines de Saint-Hubert de l'église de Saint-Pierre où se déroula cet incident[1]. Avant son départ pour Verdun, il fit préparer un repas dans la maison où se trouvait le four banal, et ne voulut avoir que des pauvres comme convives.

La fondation du prieuré de Bouillon n'est pas la seule mesure de ce genre que Godefroid et Béatrice prirent pendant ce dernier séjour. Ils remplacèrent par des moines de l'abbaye de Gorze les chanoines de Saint-Dagobert de Stenay[2], et, probablement par la même occasion firent don à l'abbaye-mère de bien situés à Stenay et à Mouzon.

[1] *Chron. de St-Hub.*, c. 23 (SS, VIII, 581) : Praesenten etiam ecclesiam beati Petri apostoli, quae mei est patrimonii, delego in perpetuum constituendisin ea monachis, matremque ejus Saltiacum rivum confirmo eorum ditioni, exclusis omnino hactenus tenentibus eam clericis. — M. Kurth (ouvrage cité, p. 27, n° XXIV) voit avec raison, dans ce passage, la trace d'une charte datée au plus tard de novembre 1069.

[2] Miraeus, *Opera Diplom.*, I, 352 : Actum Bulioni, anno D. J. 1069, Ind. VII, regnante Henrico, filio Imperatoris Henrici, anno regni XIII; sans date dans Calmet, II, 341 et Rena, II, l. 118.

Les deux époux fondèrent aussi une église à Mogimont (Luxembourg) et la dotèrent richement. C'est encore, chose remarquable, à Saint-Pierre qu'ils la consacrèrent [1].

Nous pouvons avancer que ces fondations en commun ont toutes le même but de pénitence. S'il eût vécu plus longtemps, Godefroid eût encore poussé plus loin la générosité. Dans une lettre qu'il adresse le 14 avril 1074 [2] à Godefroid le Bossu, Hildebrand, devenu le pape Grégoire VII, écrit : « *Reminiscere patrem tuum multa sanctae Romanae ecclesiae promississe quae si executus foret longe aliter et hilarius de eo, quam sentiamus, tecum gauderemus.* » Un rappel du secret qu'il avait pénétré ne peut-il pas être sous-entendu dans ces paroles? Godefroid n'a pas achevé sa pénitence, et une certaine inquiétude sur le sort de son âme s'impose de ce fait à ceux qui connaissent ses fautes.

Le séjour de Godefroid à Bouillon doit être placé en novembre 1069; nous savons, en effet, qu'il mourut à Verdun le 24 décembre, un mois environ après être arrivé dans cette ville, venant de Bouillon [3].

A Verdun, Godefroid promulgua un règlement des droits des avoués des différentes églises de l'évêché [4]. Il n'est pas question de l'évêque de Verdun dans cet acte.

C'est à Verdun encore qu'eut lieu, ainsi que l'a démontré Dieckmann [5], le mariage de Godefroid le Bossu avec

[1] Adolphe de la Mark restitue à l'église de Mogimont ses privilèges, dont les titres avaient péri. Kurth, *Chartes de l'abb. de Saint-Hubert*, n° CCCXXXVIII, p. 510.

[2] *Registrum*, l. I. p. 72. Jaff., *Bibl.*, II, 82.

[3] *Chron. de St-Hubert* (SS, VIII, 582). L'abbé Thierry l'accompagna à Verdun.

[4] Calmet, 2e édit. II, pr. CCCXVII, Rena, II *b*, p. 96, sans date. ... Virduni in palatio sedens ... maxime uxoris meae Beatricis monitu et intercessione pulsatus, consilio quoque ejus et non parvo labore adjuvatus. Laurent de Liége (SS, X, 492) semble avoir eu connaissance de cet acte : Beatricis hortatu, idem dux, celebrato intra hanc urbem comitum et principum generali consilio, multa urbi et ecclesiae utilia disposuit : quod etiam in ecclesiasticis annotatum est privilegiis.

[5] *Gottfried der Bücklige*, pp. 9 sqq et 14 sqq.

Mathilde, fille de Béatrice et de Boniface. La précipitation et le peu de faste imposés par l'état de Godefroid le Barbu explique le silence des chroniqueurs sur ce point. Le jeune Godefroid et Mathilde étaient déjà fiancés vers 1056-1057[1]: ce long intervalle entre l'annonce et l'exécution de ce mariage auquel devait tant tenir Godefroid le Barbu, ne s'expliquait-il pas par la même cause qui l'a forcé à vivre séparé de Béatrice depuis 1059 jusqu'en 1067?

Godefroid, comme nous l'avons dit, mourut le 24 décembre 1069[2] et fut enterré à Verdun, ainsi qu'il s'y était engagé lors de l'amende honorable qu'il fit dans cette ville en 1049[3].

[1] C'est ce que montre la charte pour Florennes dont il a été question à cette date.

[2] Lambert, *Annales*, an. 1070 (SS, V, 176) : Dux Lothuringorum Gotefridus omnibus pene terris magnitudine suarum rerum compertus et cognitus obiit, et Virdunis sepultus est ... — *Bertholdi Annales* (compil. Sanblas) an. 1069 (SS, V, 274) : ... Hic demum apud Viridunum, ubi etiam defunctus est 9 Kl. januari, idoneis omnino exequiis tumulatus, in pace requiescit. — *Bernoldi chronicon*, an. 1069 (SS. V, 429) : Gotefridus dux inter seculares excellentissimus et in recordatione peccatorum suorum ad compunctionem lacrimarum facillimus, in erogatione elimosinarum largissimus, in vigilia natalis Domini satis laudabili fine requievit in pace. — *Annal. Altah. maj.*, an. 1069 (SS, XX, 821) : Hoc anno dux Gotefridus obiit. — *Annal, Leodiens. contin.*, 1070 (SS, IV, 28) : Godefridus dux obiit, — *Annal. S. Jacob. Leod.* (SS, XVI, 639). — *Annal. Weissenb.* (SS. III, 71) : Godefridus Luothariorum dux in natali Domini obiit. — *Sigeberti chronic* (SS, VI, 362). — *Annal. Rosenfeld*, 1070 (SS, XVI, 100), Godefridus dux fortissimus Iherosolimis (sic) obiit. — *Laurentii Leod. Gesta Episc. Vird.* (SS, X, 492) : ... moriens quoque, in ipsa ecclesia quam concremaverat sepeliri se mandavit. — Léon, *Mon. Cas. chron.*, lib. III, c. 23 (SS, VII, 714) rapproche la mort de Godefroid de l'apparition de la comète de 1067. — Benzo, *ad Heinric.*, lib. III, c. 10 (SS, XI, 629) : Petiit proinde suum castrum Bullionem ubi expiravit. — Jocundus, *Transl. S. Servatii* (SS, XII, 115) rapporte un songe qu'aurait eu Godefroid en Italie, qui aurait marqué le début de sa maladie. (L'éditeur des *Monumenta*, Köpke, remarque qu'il y a une confusion probable avec les circonstances de la mort de Godefroid le Bossu.) Jocundus termine ainsi : Transmisit itaque Lothariam, multoque post tempore, sed in magna penitentia et digna finivit vitam.

[3] *Chron. de St-Hubert* (SS, VIII, 582) : Interea cum vitae suae funditus diffideret, Virdunum se devehendum statuit, ubi olim se condixerat

La chronique de Saint-Hubert[1] donne pour date de sa mort le 21 décembre, mais les nécrologes s'accordent pour la renseigner au 24[2], et de plus, selon la remarque ingénieuse de Dieckmann[3], le grand nombre de chroniques qui rapportent cet événement à l'année 1070, est un argument en faveur du 24, l'année commençant à Noël.

Un regard jeté sur la carrière de Godefroid comme prince de l'Empire et feudataire Italien permet de résumer son rôle de la manière suivante : c'est avec son concours que la Papauté s'est érigée en puissance politique en face de l'Empire et en opposition avec ses prétentions. C'est lui qui a ruiné le parti de la suprématie impériale absolue en Italie. C'est à sa collaboration passagère que le parti allemand qui conciliait la puissance de l'Empire avec la Papauté réformiste, a dû ses succès. Enfin, lorsque Hildebrand l'eut arraché aux influences allemandes, Godefroid sauva l'indépendance de la Papauté menacée de rentrer sous la tutelle impériale.

Ce rôle immense ne lui fut jamais inspiré que par ses intérêts ou par l'influence d'esprits supérieurs.

La grande puissance dont Godefroid disposait lors de son avènement en Basse Lotharingie, il ne paraît pas l'avoir employée à reconstituer l'autorité ducale dans ce pays. Ses préoccupations étaient ailleurs. Il accepta ce nouvel honneur comme une réparation et un surcroît de gloire, mais son empreinte dans l'ancien duché de son père fut légère.

La vie de Godefroid, par les événements dont elle a été l'occasion fut décisive pour le sort de la Lotharingie.

sepeliri gratia satisfactionis, ex quo eamdem civitatem succenserat in contumelia Henrici imperatoris.

[1] SS, VIII, 582, Virduni 13 Kl. jan. terribiliter coelum intonuit, et in crastino die vita decessit.

[2] Nécrologe de St-Vanne (Sackur, *Neues Archiv.*, t. XV, p. 132) : IX Kal. jan. Godefridus dux et marchio, filius ducis Gozelonis qui nobis dedit ecclesiam de Viviers pro se et pro patre suo Gozelone ; Nécrolog. de Mayence (Jaffé, *Bibliotheca rerum germanicarum*. t. III, p. 728) : IX Kl. jan. Gotefridus dux

[3] *Gottfried der Bärtige*, p. 13, n. 1.

Désormais, une grande puissance centrale ne pourra plus maintenir l'unité du duché. Les seigneurs du second rang ont trop profité des règnes de Gothelon le Jeune et de Frédéric de Luxembourg, des luttes de Godefroid et de Henri III, des intérêts étrangers de l'époux de Béatrice absorbé par d'autres soins; ils ne s'arrêteront plus dans la voie de l'émancipation complète.

Lorsque Godefroid le Bossu essaya plus tard d'enrayer ce mouvement désastreux pour sa famille (son refus de tenir les promesses de son père semble bien trahir cette préoccupation), ses efforts arrivèrent trop tard ou furent trop éphémères.



APPENDICE I

SUR LE SÉJOUR DE GODEFROID A BOUILLON EN 1056

Après avoir relaté divers faits de l'année 1056, le chroniqueur Gilles d'Orval [1] nous apprend que la fin de cette même année n'était pas écoulée (*anno eodem nondum evoluto*) quand fut apporté à Liége un morceau du bois de la Sainte Croix. C'était un cadeau du pape Étienne IX, désireux de manifester sa reconnaissance envers l'école canonicale de Liége où il avait été élevé.

Le pape aurait fait parvenir la relique pour le jour de l'invention de la Sainte Croix (3 mai), par les soins d'un certain Godefroid, prévôt de Saint-Pierre. S'étant arrêté à Bouillon, ce messager y rencontra Godefroid le Barbu qui se fit un honneur d'accompagner la relique jusqu'à Liége [2].

Une contradiction flagrante est à relever dans ce récit : le pape Étienne IX n'a été élu que le 2 août 1057; il mourut le 29 mars 1058. Pour situer dans le temps cet épisode, il nous faut donc choisir entre la date 1056 qu'avance Gilles d'Orval lui-même ou la période du pontificat d'Etienne IX jusqu'au 3 mai suivant.

Mais cette seconde alternative est bien invraisemblable : tout contribue à rendre un séjour de Godefroid à Bouillon

[1] *Gesta Episc. Leod.*, c. 8 (SS, XXV, 86).

[2] L. c., p. 86 : Cumque predictus prepositus Bullionem divertisset, castrum ducis Godefridi fratris ejusdem pape, fraternis admodum ille gavisus donariis, dignum duxit cum eodem preposito illo Leodium perferre.

impossible pendant le pontificat de son frère. Il n'y en a aucune trace; Godefroid est à Florence au moment de l'élection d'Etienne IX; il y est encore à la date de la mort du pape; l'époque de ce pontificat est le moment du plus grand accroissement de sa prospérité en Italie. Une étroite alliance unit les deux frères, les plus grands intérêts retiennent Godefroid dans ce pays.

En 1056, au contraire, on aurait presque le droit d'admettre a priori que Godefroid habita l'un de ses alleus lotharingiens. En effet, où aurait-il séjourné depuis le moment où il abandonna les Flamands révoltés jusqu'à l'heure de sa réconciliation complète avec l'empereur?

Si c'est en 1056 qu'il faut placer le séjour de Godefroid à Bouillon et son voyage de Bouillon à Liége (seuls faits qui nous intéressent dans tout ceci), il nous faut admettre que les reliques auxquelles Godefroid fit honneur n'étaient pas un don du pape Etienne IX. Or, comme on va le voir, il nous est bien permis d'avancer que Gilles d'Orval entremêle et brouille fortement l'histoire de plusieurs reliques différentes.

C'est d'abord l'histoire de l'arrivée des reliques de Saint-Jacques qu'il place le 13 mai 1056, mais qu'il donne comme antérieure à l'arrivée du morceau de la Croix, qu'il rapporte cependant au 3 mai 1056. Après nous avoir parlé de ce fragment de la Croix, il nous apprend l'arrivée à Liége des reliques de Saint-Laurent. Enfin, nous trouvons immédiatement après un passage qui est évidemment une interpolation, attribuant à Etienne IX le don d'un « superhumerale », fait à l'évêque Théoduin [1].

Cette donnée interpolée mérite créance, car il semble bien que son auteur en a emprunté les termes à la lettre d'envoi qui accompagna le présent du pape.

Or, Gilles d'Orval lui-même devait avoir eu connaissance de cette lettre, et l'on en retrouve une réminiscence dans les expressions mêmes dont il se sert pour parler du donateur du morceau de la Croix : *In ecclesia ... sancte Marie*

[1] C. 10 (SS, XXV, 88).

sanctique Lamberti educatus a puero, cum pie nutricule immensas actitaret gratias referre ..., tandis que la glose porte : *recordatus* (sc. Stephanus) *sue nutricis ecclesie Leodiensis, nolens sibi appropriari verbum psalmiste dicentis : Filios enutrivi et exaltavi, ipsi autem spreverunt me.*

Etienne IX a donc envoyé des présents à Liége, et comme il n'a pas pu le faire en 1056, et que Godefroid n'a pu escorter ces envois, il faut que cet épisode de l'escorte se rapporte à l'arrivée d'autres reliques. Or, nous avons vu plus haut que Gilles parle de l'arrivée des reliques de Saint-Laurent tout de suite après avoir parlé de celle du fragment de la Croix.

Le récit de cet événement, Gilles l'emprunte à une sorte de procès-verbal dont une copie nous a été conservée. C'est le *Libellus de adventu reliquiarum sancti Laurentii, Auctore Ludovico* [1].

Cet opuscule, daté du 10 juin 1056 rapporte qu'un certain prévôt Godefroid qui se rendait tous les ans au pèlerinage à Rome, déroba dans cette ville des reliques de Saint-Laurent, et, rompant pour cette fois avec son habitude de ne cheminer qu'à pied, regagna en toute hâte Liége, où l'évêque l'accueillit avec joie. On se rappelle que Gilles fait apporter le fragment de la Croix par ce même prévôt Godefroid, et en cette même année 1056.

Qu'est-ce qui empêche, dès lors, de supposer que si Godefroid fit réellement ce voyage de Bouillon à Liége, ce fut en escortant les reliques de Saint-Laurent et quelques jours avant le 10 juin 1056? Le pèlerin étant parti pendant le carême, son retour est très vraisemblable à la fin de mai. Le Libellus aurait été rédigé immédiatement après l'arrivée des reliques à Liége.

Peut-être Godefroid gagna-t-il cette ville avant de se rendre à Trèves pour préparer avec l'évêque sa rentrée en grâce complète auprès de l'empereur. Le pèlerin Godefroid aurait fait route avec le cortège seigneurial, ce qui expli-

[1] Pez. *Thesaurus anecdotorum*, t. IV, 3, p. 4.

querait que dans le Libellus, on ne parle pas de l'honneur rendu par Godefroid aux reliques de Saint-Laurent. Ce n'est que plus tard qu'on n'aurait plus vu dans le voyage de Godefroid qu'un acte de piété. Cela expliquerait aussi le fait que l'évêque de Liége alla à la rencontre des arrivants : ce faisant, il remplissait auprès de Godefroid un devoir de politesse.

A côté de cette conclusion qui, admettant la réalité de l'épisode, fait porter l'hypothèse sur les circonstances, une version plus simple n'est nullement indéfendable : ce voyage de Godefroid n'aurait jamais eu lieu. La légende s'en serait créée par le fait que le porteur des reliques s'appelait Godefroid, et à cause de la grande célébrité de Godefroid le Barbu, et de sa parenté avec l'un des plus généreux donateurs de ce temps.

APPENDICE II

LA PERSONNALITÉ DE GODEFROID LE BARBU

A l'encontre de tant d'autres personnages importants du haut moyen-âge, dont on peut retracer assez complètement le rôle, sans parvenir à entrevoir l'homme sous le nom, les titres et les actions, Godefroid le Barbu apparaît à travers les sources comme une personnalité singulièrement vivante et caractéristique. Il y a une liaison intime entre son caractère et sa carrière : ses malheurs et ses succès, son influence, bonne ou mauvaise, sur le cours des choses de son temps procèdent également de ses qualités et de ses défauts. Tout en lui est mis en œuvre, sa force et son habileté, son courage, son éloquence, comme les agréments qu'on nous dit libéralement répandus sur sa personne, pour satisfaire une ambition insatiable.

Il nous suffit donc de passer en revue ses actes et ses aventures pour que Godefroid soit vivant devant nous.

Très tôt admis à la vie politique, il affirme dès ses débuts son courage et sa grande valeur militaire. Aux yeux de ses contemporains, Godefroid est avant tout un guerrier fameux; on nous vante son habileté dans tous les exercices qui se rattachent au métier des armes [1]. Ces qualités, les plus prisées de son temps et dans sa condition, il n'aima que trop à les faire valoir; il acquit sa réputation principalement au cours de ses trois révoltes contre son seigneur. C'est dire qu'il brilla à l'occasion de calamités effroyables et tout en commettant des fautes énormes : ravages, cruautés, incendies, meurtres, trahisons, ententes avec les pires ennemis de l'Empire [2].

Et cependant, il obtint grâce et pardon, non pas une fois, mais trois fois. Henri III pouvait être naturellement clément, il pouvait avoir des raisons politiques de l'être, mais sa mansuétude n'en paraîtrait pas moins étrange si un don de Godefroid ne l'expliquait : il n'est pas seulement éloquent [3], habile, pressant jusqu'à l'opiniâtreté [4], il est un séducteur. Tout en lui est porté vers le dehors; cette même force qui en a fait un furieux, un fléau pour ses ennemis et pour ses sujets, dès que la partie est perdue, qu'il n'y a plus d'espoir, cette force, il l'emploie à son salut. Il met tout en œuvre : de l'orgueil le plus outré, il passe à l'humilité la plus affichée, la plus expressive.

A Aix-la-Chapelle, en 1046, il se prosterne aux pieds du

[1] Le *Triomphe de S*t*-Remacle* (SS, XI, 443), fait un parallèle entre Godefroid et Frédéric de Luxembourg, en prenant comme canevas le parallèle de César et de Caton (Salluste, *Catilina*, 53-54). Nous utilisons ici cette donnée, avec les réserves nécessaires, en faisant remarquer, toutefois, qu'elle n'a rien de précis, rien surtout que l'ensemble de nos renseignements sur Godefroid ne suffise amplement à nous faire savoir. — Sur ce passage du *Triumphus*, voir Jung, *Herzog Gottfried der Bärtige*, appendice II.

[2] *Annales d'Altaich*, de Lambert, etc.

[3] *Triomphe de S*t*-Remacle*

[4] *Annales d'Altaich.*

roi, il l'apitoie, lui arrache son duché [1]. A Verdun, il se traîne en rampant, pieds nus, presque sans vêtements à travers la ville, vers l'église qu'il a incendiée; il travaille avec les maçons et se soumet à une fustigation publique [2]. Rien ne lui coûte pour se tirer des situations désespérées où il s'est lui-même précipité : les donations, les compositions, les renonciations à des droits, les promesses et les serments; il est généreux jusqu'à la prodigalité, il semble ne plus tenir à ce qui fut justement la cause de ses crimes. Il a, au plus haut degré, le sens de la nécessité présente, il oublie le reste, il ne voit qu'elle; cela fait sa force, c'est la source de son éloquence, de cet élan irrésistible dans la supplication qui impressionna si fort ses contemporains, qui fit leur admiration [3].

Il avait le don des larmes : il pleure aux pieds du roi, c'est avec des larmes qu'il se concilie l'évêque de Verdun. Pierre Damiani parle des abondantes rivières de larmes, des torrents de larmes que la charité savait provoquer chez Godefroid. *Fletibus quibus maxime poterat* [4] dit un diplôme fait avec son consentement. Et, à coup sûr, il était fier de ce talent comme des autres.

Si, dans les situations désespérées, il n'est jamais à bout de ressources et s'il triomphe chaque fois de la mauvaise fortune, en revanche, le mauvais pas franchi, il ne détourne plus la tête; le malheur ne lui apprend pas la prudence, la générosité ne provoque pas sa reconnaissance. Les mêmes occasions se représentant, il retombe dans les mêmes errements.

Il est léger et frivole, sans suite dans sa conduite : à Goslar, il pousse l'empereur à une sévérité outrée envers des hérétiques déjà condamnés une fois [5]; en Italie, sa trop

[1] Hermann de Reichenau.

[2] Lambert de Herzfeld, Laurent de Liége.

[3] De là la fréquence des détails sur ce sujet, notamment à l'occasion de la mort de Godefroid (voyez *Bernoldi chronicon*).

[4] Diplôme de Henri IV, 1062. Voir, en outre, les *Annales de Berthold*, an. 1069.

[5] *Anselme*, Lambert de Herzfeld, etc. ...

grande bénignité envers les criminels lui attire les reproches bien sentis de Pierre Damiani [1]. Il est du parti des réformes et d'Hildebrand, mais il a des chapelains simoniaques et il ménage Cadalus [2].

Il n'est pas seulement flottant, il est de mauvaise foi. Lors de la révolte de son allié Thierry, il dissimule perfidement et il trompe Henri III. Bien loin d'être fidèle au jeune Henri IV, il fait son profit de l'absence de direction dans les affaires de l'Empire et voit sa puissance s'agrandir aussi bien du fait du pape que du fait du roi. Il s'érige en défenseur de la cause de Saint-Remacle, mais il s'entend avec le puissant adversaire des moines de Stavelot, Annon de Cologne.

Cette éloquence entraînante dont il était doué, ne lui fut pas seulement utile dans les circonstances critiques où sa fortune et sa vie même furent en jeu ; elle lui valut maints succès dans les assemblées de grands [3]; elle éblouit aussi et réconforta, sous formes de promesses, les bonnes gens qui mirent leur cause entre ses mains; elle alla au cœur de sa cousine de Haute Lotharingie, devenue marquise de Toscane.

On a vu que nous le soupçonnons d'avoir usé de cette puissance de séduction, d'avoir poussé l'énergie dans la réalisation d'un plan ambitieux, jusqu'au plus grand des crimes. Le sentiment précis du bien et du mal lui fit certainement défaut, plus encore qu'à la moyenne de ses contemporains, et ce n'est pas de ce côté qu'on pourrait trouver une objection rendant illégitimes nos soupçons. Mais à défaut du sens moral, sa puissante imagination éveillée par les représentations de ceux qui surent prendre sur lui de l'ascendant, lui donna une idée saisissante du châtiment éventuel.

Le moment étant venu de paraître devant Dieu,

[1] Lettre à Godefroid, l. VII, ep. XI (Migne, 145, col. 819 sqq).

[2] Lettre de Pierre Damiani à Godefroid, l. VII, ep, 10 (Migne, 144, col. 418) et lettre au pape Alexandre II, l. 1, ep. 13 (Migna, 144, col. 215).

[3] *Triomphe de St-Remacle.*

Godefroid comme au temps de ses malheurs, cherche des intercesseurs, il recourt aux donations et aux fondations, comme jadis aux compositions et aux amendes. Il renonce aux honneurs et à la puissance, il abandonne l'épée et, en signe d'humilité, mange à la table des pauvres.

Cette vive émotion que le danger imminent produisait sur lui, l'illumina certainement et éclaira à ses propres yeux la gravité de ses fautes et l'étendue de ses imperfections; il fit pénitence devant Dieu avec le même art, le même génie que jadis devant l'empereur. Je ne doute pas qu'il fut profondément sincère; ses contemporains, du moins la plupart, n'en doutèrent pas non plus et, jugeant d'heureux auspice un si édifiant départ pour l'autre monde, ils n'hésitent pas à affirmer son entrée en paradis [1].

Ces affirmations prouvent tout au moins que Godefroid fit une immense impression sur ses contemporains. Ce fut, peut-être, le personnage le plus fameux de son temps; il n'est pas de laïc qui fut, à cette, époque, plus admiré et plus décrié. Comme personnage-type, il est éminemment expressif, trop peut-être, étant donnée cette exubérence particulière, cette vive impressionnabilité à l'égard des nécessités du moment exagèrent en lui les caractères propres au temps où il vivait et qui font de lui un artiste dans l'action.

Sa personnalité morale et intellectuelle est secondaire. Il n'est l'homme d'aucune cause désintéressée, d'aucun but dépassant les limites d'une fin personnelle. Il n'eut pas, comme plus tard son petit-fils Godefroid de Bouillon, l'occasion de s'engager dans une grande entreprise, précise et simple dans son objet et pas trop complexe non plus dans l'exécution, à la fois attirante et noble, et éminemment favorable au déploiement de ses qualités. Dans les causes morales, sociales et politiques qu'il a défendues, les tendances de Cluny, les prérogatives du sacerdoce, l'indépendance des grands vassaux, il n'apparaît que comme un

[1] *Bernoldi chronicon.*, etc. ...

instrument très peu docile, aussi aveugle devant les causes lointaines et désintéressées que clairvoyant à l'égard de ses intérêts immédiats.

C'est pourquoi sa renommée fut toute personnelle et de courte durée. Le Barbu est une personnalité originale et saisissante, historiquement très importante, mais étant donné le sens qu'on attache maintenant au surnom de « grand », nous ne ratifierons certainement pas le jugement des chroniqueurs qui ont appliqué ce surnom à Godefroid.



REGESTES (1025) — 1069

REMARQUE : Les faits, les lieux et les dates hypothétiques sont énoncés entre parenthèses.

(1025)	(Aprés le 28 septembre)	—	(Godefroid, comte de Verdun et avoué de Saint-Vanne.)	—
1026	—	Verdun	Charte de Raimbert, évêque de Verdun : Godefroid, comte et avoué.	H. Bloch, n° XXXII
1032	6 septembre	—	Charte de Verdun : Godefroid comte.	Gallia christiana t. XII p. 557
1033	—	Haute Lotharingie	Gothelon duc de Haute Lotharingie. (Godefroid reçoit par délégation une part du pouvoir.) (Administration de biens de Béatrice et de Sophie.)	— Laurent de Liége Laurent de Liége
1034 Indiction II	3 novembre	Liége	Charte de Reginhard de Liége: *Gozelo dux et filius ejus Godefridus.*	Miraeus III p. 301
1037	15 novembre	Bar	Bataille de Bar.	Radulfus Glaber
(1040)	(vers mai)	Lotharingie	(Godefroid investi par Henri III du duché de Haute Lotharingie.)	—
1040	Aprés le fait précédent.	(Verdun)	Donation d'Adélaïde à Saint-Vanne : Godefroid intervient à titre de duc.	H. Bloch, n° XXXVII
(1040)	(même époq.)	—	Mariage de Godefroid avec Doda.	—

1040	5 juin	Stavelot	Diplôme de Henri III pour Nivelles : *ducum autem Gothel. et Godefridi.*	Steindorff II p. 524 Stumpf 2182
1040	16 juin	—	Diplôme de Henri III pour l'église de Verdun : Donation de Guota, femme de Godefroid.	Sackur n°s 135-139
1041	15 février	Maestricht	Diplôme de Henri III en faveur d'Irmingarde : *ob interventum amborum ducum Gozelonis filiique sui Godefridi.*	Lacomblet I p. 175 Stumpff 2214
1041	3 juin	—	Nouveau diplôme pour Nivelles : *ducum vero Gothelonis et Godefridi petitione.*	Steindorff t. II p. 521
1044	19 avril	—	Mort de Gothelon le Vieux.	—
1044	22 avril-c^{t} de mai (2 mai)	(Nimègue)	Négociations de Godefroid avec Henri III.	Annal. Altah.
1044	Juillet	Mayence	Nouvelles instances de Godefroid.	Annal. Altah.
1044	Eté	—	Godefroid s'entend avec le roi de France et se prépare à la révolte.	Annal. Altah.
1044	Fin septemb.	Aix	Assemblée à Aix. Condamnation et déchéance de Godefroid.	Annal. Altah.
1044	C^{t} d'octobre	—	Retour de Godefroid à Aix et révolte. Occupation des territoires enlevés.	Annal. Altah.
1045	Janvier	Böckelheim	Böckelheim pris et rasé par Henri III.	Annal. Altah., 1045 Hermann, 1044

1045	Peu après Pâques	Anvers	Henri III donne au fils du comte de Flandre Anvers, marche sur laquelle Godefroid élève des prétentions.	Annal. Altah.
1045	(11,12 juillet) (16,20 juillet)	(Cologne? Aix) Maestricht	Soumission de Godefroid. Captivité à Gibichenstein.	Lambert
1046	18 mai	Aix	Assemblée d'Aix; Godefroid libéré; son fils ôtage; Godefroid fait des sacrifices (peut-être Verdun); Gothelon déposé; Basse Lotharingie à Frédéric de Luxembourg.	Hermann de Reichenau; Lambert; Annal. Altah.; Laurent de Liége
1046	—	—	Pourparlers probables de Godefroid avec Thierry de Verdun.	Laurent de Liége
Fin 1046 c[t] 1047	—	—	Velléités belliqueuses du roi de France (complicité probable de Godefroid).	Anselme, ch. 61
Printemps 1047	—	—	Godefroid prépare une nouvelle révolte. Alliances.	Annal. Altah. an. 1047
Entre 1046-47	—	—	Mort du fils de Godefroid ôtage.	Sigebert, an. 1045
1047	Vers juin	—	Thierry se révolte et ravage les évêchés du nord.	Hermann, an. 1047
1047	Juillet	—	Godefroid se disculpe auprès de l'empereur.	Hermann, an. 1047

1047	Avant le 7 septembre	Brême	L'empereur donne à l'archevêque de Brême le comitatus de Fivelgoe *quem ante Gotafridus habuit.*	**Adam de Brême, l. III**
1047	—	Nimégue	Au moment du désastre de l'empereur en Hollande, Baudouin et Godefroid se soulèvent. Godefroid détruit le palais de Nimégue.	**Hermann, 1047; Annal. Altah., 1047, etc.**
1047-1049	—	Lotharingie jusqu'au Rhin	Guerre et déprédations.	**Lambert, 1044; Annal. Altah., 1044**
1047	25 octobre	Verdun	Destruction et incendie de Verdun et de la cathédrale par Godefroid et Baudouin.	**Hug. Flav. chron., 1047; Hermann, 1047, etc.**
1047 ou 1048	Aprés le 25 octobre	Verdun	L'évêque Thierry obligé de reconnaitre Godefroid comme comte de Verdun, moyennant quelques indemnités.	**Laurent de Liége, 1047; Hermann, 1047, etc.**
1047-1048	Entre sept.-oct. 1047 et 8 juill. 1048	Evêché de Liége	Hostilités des partisans de Godefroid et de Godefroid lui-même contre Wazon de Liége.	**Anselme, ch. 53, 54, 57**
1048	?	(Thuin) (Revogne)	Godefroid surprend Adalbert, duc de Haute Lotharingie et le tue.	**Hermann, 1048; Ann. Mosom., 1048; Gilles d'Orval, 1048**
1048	—	—	Gérard d'Alsace créé duc de Haute Lotharingie.	**Sigebert, 1048, etc.**
1049	Janvier	Dordrecht	Victoire des évêques sur Thierry qui est tué.	**Ann. Egmund. 1049; Hermann, 1049, etc.**

1049	Commencem[t]	Env[ons] Dordr[t]	Godefroid vaincu par la même armée.	Hermann, 1049
1049	Avant juillet	—	(Procès de Baudouin et de Godefroid par devant l'empereur et le pape ; sommation de se soumettre et condamnation à une composition sous peine d'excommunication).	Diplôme de 1062; Stumpf, 2611 *a*; Hermann, 1049, etc.
1049	Comm[t] de juillet	Verdun	Godefroid se rend à Verdun. Entente avec Thierry. Pénitence éclatante.	Dipl. 1062, Lamb. 1046 Laurent de Liége c. 10
1049	Comm[t] de juillet	Aix-la-Chap[lle]	Godefroid fait sa soumission. Intercession de Thierry, d'Ermenfroy, de Léon IX. Godefroid prisonnier, à la garde d'Everhard de Trèves.	Hermann 1049; Dipl. Seligenstadt 1065; Laurent de Liége c. X; Sigebert 1049, etc.
1049	Octobre	Mayence	Godefroid gracié et mis en liberté.	Lambert, 1050
(1050)	21 juillet	Utrecht	Godefroid intervient dans une charte privée.	Müller p. 79
1051	Ent[re] fév. août	Italie du Nord	Premier séjour de Godefroid en Italie.	Lambert; Laur. Liége
1051	Milieu d'août	Passau	Godefroid mis à la tête d'une expédition contre Baudouin de Flandre.	Ann. Altah.. 1051
1051	25 décembre	Goslar	Godefroid à la cour. Participe à un procès d'hérésie.	Hermann, 1052; Lambert, 1053; Anselme, ch. 64

1051-1054	—	Italie du nord.	(Selon les probabilités, divers séjours de Godefroid en Italie).	—
1052	6 mai	(Environs de Crémone)	Boniface de Toscane assassiné. (Godefroid instigateur?)	—
1054	vers fin avril (après le 19)	Italie du nord	Godefroid épouse Béatrice.	Hermann, 1054
1054	—	Flandre	Godefroid chassé d'Italie par soulèvement populaire, à l'instigation de l'empereur, se réfugie auprès de Baudouin.	Sigebert, 1053; Annal. Altah., 1054
1055	Juin	Florence	L'empereur retient prisonnière Béatrice. Abaissement de la maison de Canossa.	Lambert, etc.
1055	—	Anvers	Baudouin et Godefroid assiègent le duc Frédéric dans Anvers. Le siège est levé.	Sigebert, 1055
1055-1056	Avant le 10 juin 1856, tout au moins avant le 16	—	Godefroid renonce à guerroyer contre l'empereur; sorte d'amnistie conditionnelle et partielle.	—
(1056)	(10 juin)	(Bouillon)	(Godefroid habitant probablement à Bouillon, escorte des reliques jusque Liége).	Gilles d'Orval; Libellus de adventu reliquiarum
1056	30 juin	Trèves	Diplôme impérial, Godefroid témoin.	Stumpf, 2499

1056	Entre fin octobre et c^t de décembre	Andernach	Entrevue des grands de l'empire. Godefroid y assiste.	Jocundus, ch. 54
1056	5 et 6 décembre	Cologne	Assemblée des grands. Godefroid et Béatrice réunis. Règlement définitif des affaires.	Sigebert, 1057
1057	Février	—	Godefroid et Béatrice partent pour l'Italie.	Annal. Altah.
1057	10-11 juin et c^t de juillet	Florence	Séjour de Victor II à Florence. Godefroid et Béatrice y habitent. Frédéric abbé du Mont-Cassin.	G. L. 4370
1057	Après le 2 août, avant octobre	—	Godefroid obtient le duché de Spolète, le marquisat de Fermo et la Pentapole,	Charte de Spolète. Fatteschi, 113 et 333
(1057-1058)	(Ap^s le 2 août 1057, avant le 27 mars 1058)	(Rome)?	(Godefroid nommé patrice de Rome par Etienne IX?)	—
1058	Ap^s le 8 mars	Florence	Etienne IX à Florence.	—
1058	29 mars	Florence	Mort d'Etienne IX.	Vita Hugonis Cluniac.
1058	—	Florence	Hildebrand, de retour d'Allemagne, se fixe à Florence.	Leo, Chr. Mon. Cas.
1058	9 juin	Florence	Acte de Godefroid et de Béatrice en faveur des chanoines de Saint-Donat d'Arezzo.	U. Pasqui, n° 185

1058	15 juin	S. Pellegrino c[té] de Chiusi	Godefroid tranche un différend, en présence d'Hildebrand.	Rena, II *b*
1058	17 décembre	Lucques	Jugement en faveur de l'évêque Anselme de Lucques.	Muratori, I, 963
1058	Décembre	Sienne	Godefroid présent à l'élection du pape Nicolas II.	—
1058-1059	Décembre-Janvier	De Sienne à Rome	Godefroid fait la conduite au pape avec 500 cavaliers.	—
1059	C[t] de janvier	Sutri	Synode. Excommunication de Benoît X.	—
1059	24 janvier	Rome	Nicolas II intronisé.	—
1059	Jours suivan[ts]	Rome-Florence	Godefroid quitte Rome avec les évêques toscans.	Bonitho, 642
1059	—	—	Nicolas II excommunie les habitants de Spolète pour les forcer à se soumettre à Godefroid.	Petri Damiani epistolae
1059-1064	—	—	Différends de Godefroid avec Gervais, archevêque de Reims.	Lettres de Nicolas II et d'Al[dre] III à Gervais
1059	Juin	Piscinale (c[té] d'Arezzo)	Deux plaids de Godefroid au sujet de cloîtres arétins.	U. Pasqui, n[os] 187-188
1059	10 septembre	Intus burgo S. Genesii	Plaid en faveur du cloître de Sainte-Marie à Florence.	Rena, II *b*, 90

1059	Vers novembre ou avant.	Florence	Nicolas II et Hildebrand à Florence. (Séparation de Godefroid et Béatrice).	—
1060	25 mai	Corviniano (cté de Rimini)	Plaid en faveur du monast. de Pomposa.	Tonnini, Rimini, II, 536
(1060)	—	Andernach	Godefroid présent à une entrevue de princes et de prélats à Andernach. Godefroid se fixe en Allemagne.	Jocundus, c. 55
1061	8 novembre	Mutillo	Plaid présidé par Béatrice.	Ficker, IV, 95
1061	1er décembre	Florence	Plaid présidé par Béatrice.	Rena, II *b*, 108
1061	Fin de l'année	Environs de Modène	Béatrice arrête Cadalus dans sa marche sur Rome.	Donizo, v. 1175-1180
1062	(Ct avril)	—	(Godefroid collaborateur d'Annon devenu régent. Part active dans la régence. Éducation militaire du roi?)	— Jocundus.
1062	Ct de mai	Ponte-Molle	Arrivée de Godefroid devant Rome avec une armée.	Benzon, c. 13; Ann. Altah., 1062
1062	Ct de mai	Tusculum	Entrevue avec Cadalus.	Benzon, c. 13
1062	Mai?	De Rome à Lucques	Godefroid reconduit Alexandre II à Lucques.	Benzon, c. 13
1062	21 septembre	*In silva Ketela dicta*	Godefroid à la cour. Diplôme pour Saint-Servais.	Stumpf, 2611

1062	14 octobre	Seligenstadt	Diplôme pour Sainte-Marie-Madeleine de Verdun, du consentement de Godefroid.	Stumpf, 2611 *a*
1062	Entre le 24 et le 29 octob.	Augsbourg	Assemblée. Règlement de la succession de Nicolas II. (Godefroid présent.)	—
1062	Après le 12 décembre	Lucques	Alexandre II quitte Lucques pour Rome. Godefroid lui fait escorte.	Benzon, c. 15
1062	31 décembre-7 janvier	Sienne	Alexandre II à Sienne. (Godef[d] avec lui.)	—
1063	7 janvier	Borgo San Quirico	Etape d'Alexandre II (et de Godefroid).	—
1063	—	Rome	Alexandre II installé à Rome. Godefroid lutte contre des partisans de Cadalus.	Benzon, c. 15
1063	—	—	Cadalus entravé dans sa marche sur Rome par des troupes de Godefroid ou de Béatrice.	Benzon, c. 15
1063 ou 1064	Plusieurs mois après	Rome	Cadalus ayant l'avantage, nouvelle apparition de Godefroid pour secourir Alexandre II.	Benzon, c. 15
1064	Avril	Liège	(Godefroid présent à la cour?)	—
1064	30 avril-2 mai	Kaiserswerth	Godefroid intervient dans 2 diplômes. Assemblée ayant pour objet la question romaine.	Stumpf, 2644, 2645

1064	31 mai	Mantoue	Godefroid au Concile en qualité d'envoyé royal. Béatrice préside à la réception.	Annales Lauresham., 1064, Benzon, c. 27
1064	Ier juin	Mantoue	Béatrice défend l'assemblée contre les Cadaliens.	Annales Altahenses
1064	Après le 3 juin	De Mantoue à Rome	(Godefroid accompagne Alexandre II jusque Rome).	Lettre d'Annon à Alexandre II
1065	29 mars	Worms	Proclamation de la majorité du roi Henri IV. Godefroid est son écuyer.	Bertholdi Annales
1065	Vers mai	(Lotharingie?)	Godefroid et Annon se préparent à rejoindre l'armée royale. L'expédition de Rome est différée.	Lettre d'Annon à Alexandre II
1065	Entre fin juin et août	Trèves	Godefroid intervient dans 2 diplômes.	Stumpf, 2674 et 2675
1065	Après le 28 août	Lotharingie	(Godefroid prépare son avènement. Entrevue avec l'abbé Thierry de Stavelot).	Triumphus Sti Remacli, c. 10
1065	Octobre-novembre	Goslar	Godefroid succède à Frédéric en Lotharingie et dans l'avouerie de Stavelot.	Triumphus, c. 11
1065	Octobre-novembre	Goslar	Intervention dans l'affaire de Malmédy.	Triumphus, c. 11
1065-1066	Novembre-mars	Lotharingie	Godefroid à la tête du duché.	—
1066	Mars	Aix-la-Chapelle	Godefroid à la cour. Nouvel épisode de l'affaire de Malmédy.	Triumphus, c. 15

1065-1066	—	St-Hubert	Jugements de Godefroid en faveur de l'abbaye. Chasse dans les environs.	Chron. de St-Hubert cc. 20-29
1066	—	Liége	Godefroid cité dans une charte de l'évêque de Liége.	Waitz, VII, p. 425
1067	Janvier	Nord de l'Italie	Godefroid gagne l'Italie pour préparer une expédition contre les Normands. (Réunion avec Béatrice).	Amatus Casin., c. 9
1067	Avant mai	Pise	Entrevue de Godefroid avec l'abbé du Mont-Cassin.	Leo, c. 22
1067	Avant mai	Florence	Godefroid intervient dans un acte de l'évêque Pierre Mezzabarba, qu'il défend contre ses ennemis.	Lami. Mon., II, 1091
1067	C^t de mai	Rome	Godefroid et l'armée se mettent en marche.	Annales Altahenses
1067	Vers le 15 mai	Aquin	Godefroid met le siége devant Aquin.	Amatus Casin.
1067	C^t de juin (18 jours apr^s)	Todici	Entrevue avec Richard de Capoue et levée du siége.	Léon, c. III, c. 23
1067	31 août	Pise	Godefroid préside un plaid en faveur de l'évêque Guidon.	Muratori, III, 1091
1067-1068	—	Florence	Godefroid s'efforce de défendre l'évêque Pierre. Charte de réconciliation.	Lami, I. 100

1068	Vers le 23 mars	Rome	Humiliation d'Annon. Béatrice l'assiste.	Triumphus, c. 22
1068	Printemps	Plaisance	Entrevue tumultueuse de Godefroid et d'Otton de Bavière.	Annales Altahenses, 1068
1068	8-11 juillet	Lucques	Alexandre II à Lucques. Efforts des amis de l'évêque Pierre auprès de lui. Béatrice, présente, préside deux plaids. (Godefroid malade?)	Rena, II *b*, 115 et 117
1068-1069	—	Italie	Godefroid tombe malade.	Jocundus, Benzon, c. 10
1069	Novembre	Bouillon	Godefroid malade et pénitent.	Chron. de St-Hubert, c. 23
1069	Novembre	Bouillon	Fondation du prieuré de Bouillon.	Ibid.
1069	Novembre	Bouillon	Installation à Stenay de moines de l'abbaye de Gorze.	Miraeus. Oper. diplom., I, 325
1069	Novembre	Bouillon	Fondation de l'église de Mogimont.	Kurth, chartes de St-Hub^t^, n° CCCXXXVIII
1069	Décembre	Verdun	Règlement des droits des avoués.	Calmet, II pr. CCCXXXII
1069	Décembre	Verdun	Mariage de Godefroid le Bossu avec Mathilde, fille de Béatrice.	—
1069	24 décembre	Verdun	Mort de Godefroid.	Ann. Altah., 1069; Nécrol. de St-Vanne

TABLE DES MATIÈRES